



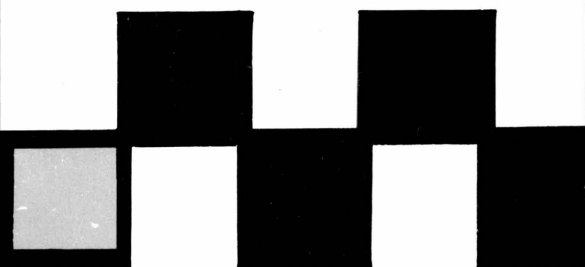
A.
**Communautés
Européennes**
Commission

**Direction
générale
des affaires
économiques
et financières**

**La situation économique
de la Communauté**

2

1968



Rapport trimestriel

**Commission des Communautés européennes
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Economies nationales et de la Conjoncture
23, avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles**

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

JUIN 1968

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	7
1. La demande	7
2. La production	10
3. L'équilibre	11
B. <i>Les perspectives</i>	17
C. <i>La politique conjoncturelle</i>	23
II. La situation dans les pays de la Communauté	31
A. <i>Allemagne</i>	33
1. L'évolution au cours des derniers mois	33
2. Les perspectives	38
3. La situation économique à Berlin-Ouest	40
B. <i>France</i>	45
1. L'évolution jusqu'à la mi-mai 1968	45
2. Les perspectives	50
C. <i>Italie</i>	57
1. L'évolution au cours des derniers mois	57
2. Les perspectives	62
D. <i>Pays-Bas</i>	69
1. L'évolution au cours des derniers mois	69
2. Les perspectives	73
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	81
Belgique	81
1. L'évolution au cours des derniers mois	81
2. Les perspectives	85
Luxembourg	91
1. L'évolution au cours des derniers mois	91
2. Les perspectives	91

Graphiques

1. Echanges commerciaux de la Communauté	15
2. Principaux indicateurs économiques (graphiques et tableaux)	
a) Communauté	27
b) Allemagne	41
c) France	53
d) Italie	65
e) Pays-Bas	77
f) Belgique	87
g) Luxembourg	97
3. Opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture dans l'industrie	
a) Allemagne	35
b) France	47
c) Italie	59
d) Pays-Bas	71
e) Belgique	83
f) Luxembourg	93

Remarque :

La rédaction du présent rapport a été achevée le 10 juin 1968. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en cinq langues, le dernier numéro des « Graphiques et Notes rapides sur la Conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

Un vigoureux essor de la conjoncture caractérise l'économie de la Communauté à la veille de l'abolition complète, au 1^{er} juillet 1968, des frontières douanières entre pays membres.

La demande extérieure s'est révélée très dynamique durant le premier semestre; mais des facteurs exceptionnels, qui ont suscité un développement très rapide des ventes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, ont largement contribué à son développement.

La croissance de la demande intérieure s'est faite plus vive depuis le début du printemps. Le rythme d'expansion des investissements fixes s'est accéléré, tandis que la constitution de stocks donnait de sensibles impulsions à la demande globale. Il semble en revanche que, dans la phase présente de la conjoncture, l'évolution des dépenses de consommation privée ne suive qu'avec le retard habituel l'expansion des autres éléments de la demande. Toutefois, dans ce domaine également, de nets indices de reprise sont apparus au printemps.

La production industrielle s'est fortement accrue au premier semestre, en dépit de pertes importantes de production temporairement enregistrées en France par suite des grèves. Malgré des progrès de productivité très appréciables, cette expansion s'est accompagnée d'une amélioration de l'emploi.

Le vigoureux essor de la conjoncture a aussi entraîné une accélération sensible des échanges intracommunautaires de marchandises; ceux-ci ont reçu des impulsions particulièrement vives de la demande d'importation de l'Allemagne (R.F.).

Les importations en provenance des pays non membres se sont accrues à un rythme soutenu. Après une nette amélioration de la balance commerciale de la Communauté au premier trimestre, une nouvelle tendance à la détérioration paraît s'être manifestée au cours des mois suivants.

Les excédents de la balance des paiements courants, pour les quatre premiers mois de l'année, ont été compensés dans une large mesure par les déficits de la balance des capitaux avec les pays non membres. Les réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires des pays membres ont diminué de 620 millions d'u.c. ⁽¹⁾ entre décembre 1967 et avril 1968, dernier mois pour lequel des données soient disponibles. En même temps, la position en devises des banques commerciales s'est nettement améliorée.

Grâce notamment à la grande élasticité de l'offre intérieure et des importations, le niveau des prix s'est révélé remarquablement stable. Dans la plupart des pays membres, l'évolution des coûts salariaux n'a pas donné lieu, jusqu'à présent, à des majorations de prix. Dans quelques pays cependant, essentiellement sous l'effet des réformes de la fiscalité indirecte, des hausses sensibles ont été enregistrées au début de l'année, et n'ont été, par la suite, que très légèrement corrigées en baisse.

Il est à présumer que l'essor économique de la Communauté se renforcera au cours du second semestre de 1968, bien qu'il soit trop tôt pour se rendre pleinement compte de l'incidence des tensions sociales en France.

En dépit des impulsions favorables dont le commerce mondial bénéficiera sans aucun doute, du fait de l'application, au 1^{er} juillet 1968, des premières réductions tarifaires décidées lors du Kennedy Round, l'expansion des ventes aux pays non membres devrait accuser un net ralentissement, par suite notamment de la disparition de facteurs exceptionnels qui, au début de l'année, ont stimulé la croissance des exportations de la Communauté. En revanche, le développement de la demande intérieure devrait encore s'accélérer, étant donné qu'il faut s'attendre à une évolution dynamique des investissements, comme aussi à une croissance plus vive des dépenses de consommation privée.

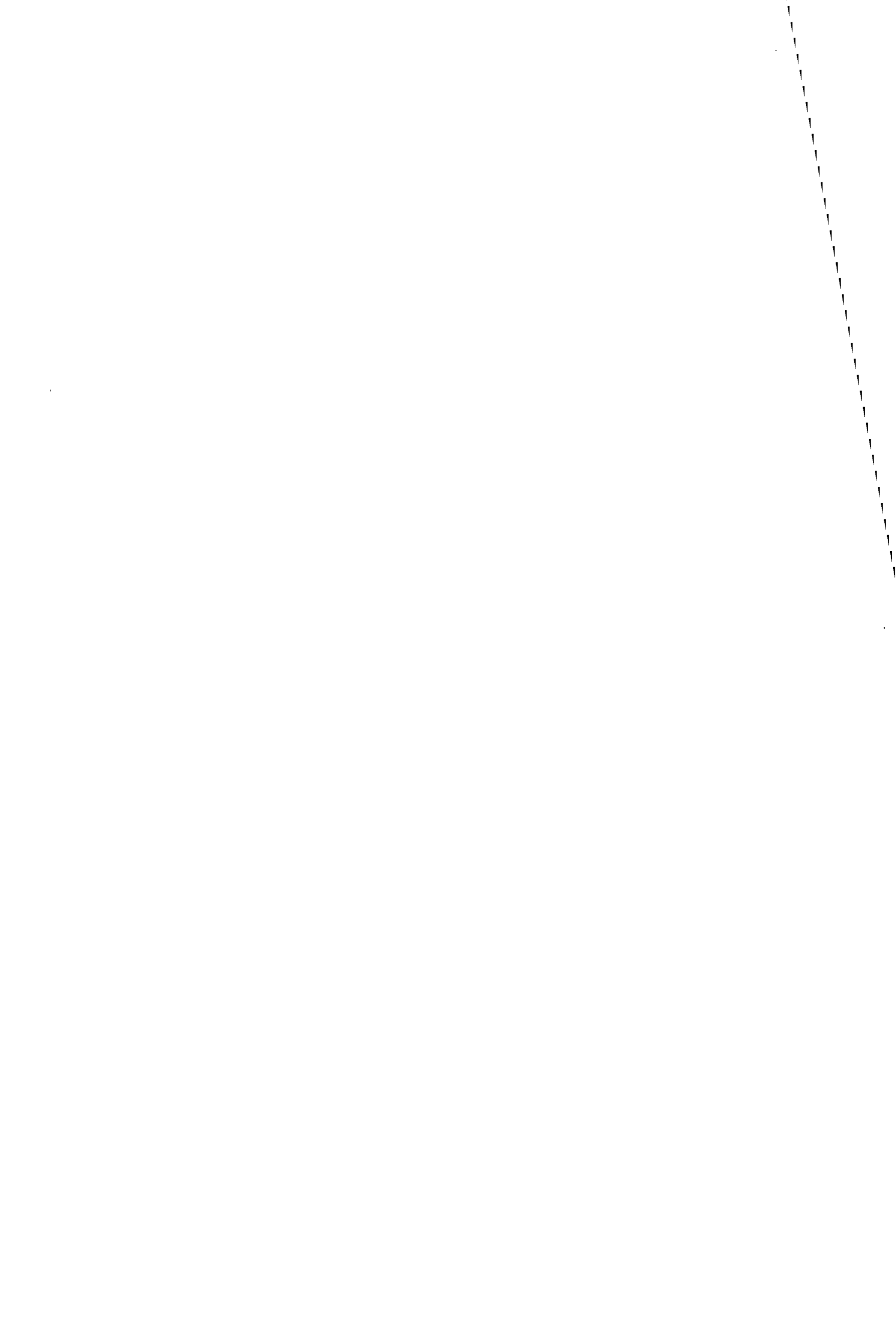
Du côté de la demande seront ainsi réalisées les conditions d'une expansion conjoncturelle toujours vigoureuse de la production, dont les effets favorables sur le niveau de l'emploi devraient devenir de plus en plus sensibles. L'essor continu de la conjoncture entraînera, par ailleurs, une très forte augmentation des échanges intra-communautaires de marchandises; l'abolition complète des frontières douanières entre pays membres constituera, à cet égard, un facteur d'expansion supplémentaire. De même, l'évolution des achats aux pays non membres continuera vraisemblablement de faire preuve de dynamisme, d'autant plus que les droits à l'importation seront sensiblement abaissés, surtout en France et en Italie, par suite de l'application des deux premières tranches des réductions tarifaires décidées dans le cadre du Kennedy-Round.

En dépit du développement appréciable de l'offre intérieure et des importations, la large stabilité des prix observée jusqu'à présent pourrait faire place à une tendance à la hausse, animée notamment, dans quelques pays membres, par une augmentation rapide des coûts salariaux. Tel serait surtout le cas en France et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas.

⁽¹⁾ 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar U.S., au taux de change officiel.

Pour l'ensemble de l'année 1968, la croissance du produit brut en termes réels devrait s'établir aux alentours de 5 %, taux déjà prévu dans le précédent rapport trimestriel.

Quant aux premières prévisions relatives à l'évolution économique en 1969 — qui comportent, il est vrai, une large part d'incertitude en ce qui concerne les mesures de politique économique qui doivent encore être prises dans d'importants pays tiers et les développements ultérieurs de la conjoncture en France —, elles indiquent la persistance de l'expansion. Certes, pour l'ensemble de l'année 1969, les impulsions émanant de la demande extérieure seront vraisemblablement moins vives qu'en 1968. Mais le développement de la demande intérieure, et en particulier celui de la consommation privée, devrait fortement stimuler la croissance économique. Aussi l'obtention, pour l'ensemble de la Communauté, d'un taux d'augmentation du produit brut du même ordre qu'en 1968 est-elle une hypothèse parfaitement acceptable.



A. L'évolution au cours des derniers mois (1)

1. La demande

Après un ralentissement temporaire au début de l'année, essentiellement imputable à une croissance trop faible de la consommation privée, la demande globale de la Communauté a marqué, au début du printemps, une nette reprise.

La *demande extérieure*, au sens des exportations effectives de biens et services vers les pays non membres, s'est montrée très dynamique. Des facteurs exceptionnels y ont toutefois contribué dans une mesure appréciable. Ainsi, la progression extrêmement rapide des ventes aux Etats-Unis tient au fait que l'industrie américaine, au cours des premiers mois de l'année, a notablement accru ses commandes à l'étranger, par suite de grèves dans l'industrie du cuivre et de menaces de grève dans la sidérurgie. La perspective d'une majoration des taxes à l'importation a sans doute, elle aussi, stimulé les achats de produits étrangers. Enfin, les exportations de biens de consommation de la Communauté ont pu largement bénéficier des importants achats effectués par des consommateurs britanniques, dans la crainte que le budget présenté au mois de mars n'aggrave sensiblement les charges fiscales.

Cependant, le niveau très élevé des importations des *Etats-Unis* n'est pas dû exclusivement aux facteurs exceptionnels qui viennent d'être cités; il s'explique aussi par l'évolution conjoncturelle. En effet, l'essor de la conjoncture intérieure, accompagné de symptômes d'inflation de plus en plus accusés, est resté appréciable dans ce pays. Les principaux éléments de la demande intérieure américaine ont tous montré un développement vigoureux. Outre les dépenses des administrations publiques, qui se sont de nouveau sensiblement accrues, la consommation privée, en particulier, a marqué des progrès très importants, sous l'effet de hausses de salaires et de majorations de revenus de transfert. Les investissements fixes des entreprises ont, en même temps, accusé un net redressement, et les dépenses consacrées à la construction de logements ont continué d'augmenter, en dépit de la hausse des taux d'intérêt enregistrée au cours des derniers mois.

Tant la production intérieure que les importations des *Etats-Unis* ont fortement progressé.

L'expansion des exportations américaines ayant été beaucoup moins vive que celle des importations, l'excédent de la balance commerciale a eu tendance à diminuer. Un déficit a même été enregistré en mars, pour la première fois depuis plus de cinq ans; mais il s'explique en partie par la grève qui, durant onze jours, a sévi dans le port de New York. La hausse des prix s'est encore accentuée sur le marché intérieur, d'autant plus que la politique monétaire restrictive mise en œuvre (entre autres un double relèvement du taux de l'escompte, effectué les 15 mars et 18 avril, et qui a porté ce taux de 4,5 % à 5,5 %) n'a pas encore pu, jusqu'à présent, être complétée par des mesures fiscales efficaces. L'indice des prix implicite du produit national brut accuse actuellement un taux d'augmentation annuelle de 4 %.

Le *Royaume-Uni* a vu se poursuivre l'expansion de la demande globale. Il est vrai que la vague d'achats observée dans le secteur de la consommation privée depuis la dévaluation monétaire de novembre dernier s'est apaisée après la publication du budget pour l'exercice 1968/1969, et que, compte tenu de la hausse des prix, due pour une large part à cette dévaluation, les dépenses de consommation, en termes réels, paraissent s'être à peu près stabilisées. D'un autre côté, cependant, les décisions du Gouvernement relatives aux économies à réaliser dans les dépenses de l'Etat ne se sont pas encore matérialisées de façon bien sensible. En outre, les perspectives de ventes des entreprises privées, et par conséquent leur propension à investir, ont continué de s'améliorer. Une tendance assez nette au développement des exportations s'est enfin esquissée, bien que de fortes majorations des prix en sterling aient réduit sérieusement les avantages initialement apportés aux exportateurs britanniques par la dévaluation.

La tendance de la production industrielle du *Royaume-Uni* a été légèrement ascendante, sans que le nombre de chômeurs, abstraction faite des

(1) La présente analyse porte essentiellement sur l'évolution économique jusqu'à la mi-mai. Elle ne tient pas compte des grèves survenues en France, dont les conséquences étaient encore, au moment de la rédaction du présent rapport, difficiles à apprécier en termes quantitatifs.

variations saisonnières, ait diminué dans une mesure notable. La croissance des importations s'étant ralentie de plus en plus nettement au printemps, la balance commerciale a montré une faible amélioration.

Dans les *autres pays tiers industrialisés*, l'évolution conjoncturelle est demeurée assez diversifiée

depuis le début de l'année. Tandis que quelques-uns d'entre eux (Autriche, Suisse et Suède) ont commencé, en recourant parfois à des mesures de relance, à surmonter l'affaiblissement de l'expansion observé l'an dernier, d'autres (Norvège, Danemark, Canada, Japon) se sont vus contraints d'intensifier la lutte contre des tendances franchement inflationnistes.

Les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage des variations en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1967							1968
	Millions d'u.c. (1)	Année	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	
Ensemble des pays non membres	31 627	+ 7,5	+ 11	+ 9	+ 3	+ 6,5	+ 12	
dont:								
Pays industrialisés (2)	20 473	+ 7	+ 9,5	+ 8	+ 3,5	+ 7	+ 13	
dont:								
États-Unis	4 423	+ 8	+ 12,5	+ 6	- 2	+ 14	+ 41,5	
A.E.L.E.	10 425	+ 4,5	+ 4,5	+ 6	+ 1,5	+ 5,5	+ 8	
— Royaume-Uni	2 847	+ 12	+ 5	+ 12,5	+ 7,5	+ 23	+ 20,5	
Pays en voie de développement (3)	8 295	+ 4,5	+ 9,5	+ 5,5	- 1,5	+ 3,5	+ 10,5	
dont:								
A.O.M.	1 789	+ 5	+ 8	+ 11	+ 0,5	+ 0,5	+ 14,5	
Autres pays (4)	2 858	+ 22,5	+ 27,5	+ 33	+ 17,5	+ 13	+ 11	

Source : Office statistique des Communautés européennes.

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

Les *pays en voie de développement* ont apparemment été moins réservés qu'au second semestre de 1967 dans leur politique d'importation. En tout cas, les ventes de la Communauté à ces pays ont atteint, au premier semestre de 1968, un niveau assez élevé, grâce notamment à

la demande assez dynamique émanant des pays et territoires associés d'outre-mer.

L'expansion de la demande intérieure s'est accentuée depuis le début du printemps. La *formation brute de capital fixe* a conservé le rythme

de croissance assez rapide qui la caractérisait déjà à la fin de 1967, et qui paraît même s'être accéléré au cours du printemps.

L'expansion des dépenses relatives aux investissements d'équipement s'est montrée particulièrement vive. Elle a toutefois été très diversifiée selon les secteurs. Tandis que la demande effective de machines agricoles demeurait faible et que les entreprises minières renonçaient, comme auparavant, à tout programme d'équipement de quelque importance, les dépenses d'investissement de l'industrie transformatrice ont connu un vif essor, qui a pris naissance dans certaines industries de base et s'est progressivement étendu aux industries de biens d'investissement. Parmi les facteurs qui ont contribué à cette évolution, on peut citer les perspectives favorables d'expansion de la demande, l'élargissement des marges bénéficiaires et par conséquent des possibilités d'autofinancement, et surtout la nécessité de rationaliser et de moderniser l'appareil de production, eu égard à l'intensification prévisible de la concurrence internationale.

L'expansion conjoncturelle des investissements sous forme de construction, après avoir été, durant l'hiver, temporairement masquée dans quelques pays membres par un affaiblissement plus que saisonnier de l'activité de ce secteur, s'est réaffirmée au printemps. Elle paraît même s'être accélérée au deuxième trimestre, sous l'effet du regonflement des carnets de commandes observé dans la Communauté depuis le milieu de l'année dernière. Cette évolution est certainement imputable, pour une large part, à l'incidence toujours plus sensible des mesures d'encouragement qui, dès l'année dernière, ont été mises en œuvre dans divers pays membres pour stimuler l'activité dans le secteur de la construction. En France et en Belgique, des mesures plus récentes prises dans le même but au début de 1968 commencent également à produire leurs effets. Ce sont les travaux de génie civil qui montrent la croissance la plus vive. Cependant, la construction de logements, elle aussi, semble avoir retrouvé son dynamisme, notamment en Italie, en France et, plus récemment, en Allemagne (R.F.) L'expansion des dépenses effectives afférentes à la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial s'est poursuivie dans la Communauté considérée dans son ensemble; mais son rythme est resté modéré, la reprise de la propension à investir des chefs d'entreprise ne s'étant traduite jusqu'ici, surtout

en Allemagne (R.F.), que par un développement limité des capacités.

La formation de *stocks* a largement contribué à l'expansion de la demande globale. D'une part, l'augmentation de la production a contraint les chefs d'entreprise à procéder à un ajustement de leurs stocks de matières premières et de demi-produits; ce mouvement a été, dans quelques pays membres, d'autant plus important que les stocks avaient subi temporairement une notable réduction, dans la perspective de l'instauration, au 1^{er} janvier 1968, de la taxe à la valeur ajoutée. Dans plusieurs pays, et notamment en Allemagne (R.F.) et en France, le commerce de biens de consommation a également entrepris de reconstituer ses stocks, qui avaient fortement diminué.

Les dépenses de consommation constituent toujours l'élément le moins dynamique de la demande globale dans la Communauté. D'une part, la *consommation des administrations publiques* n'a que modérément augmenté en valeur dans la plupart des pays de la Communauté. D'autre part, la croissance de la *consommation privée* est restée, ces derniers temps, plus faible que celle des autres éléments de la demande intérieure, en dépit des signes de reprise qui sont apparus depuis le printemps, notamment en Allemagne (R.F.), en France et en Italie. Elle est cependant demeurée assez rapide aux Pays-Bas.

Ces tendances de la consommation privée ont tenu essentiellement à une certaine accélération de l'expansion des revenus disponibles. Pour ce qui concerne les revenus des ménages, celle-ci est surtout imputable à l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi; mais une hausse des taux de salaires, particulièrement vive aux Pays-Bas, a également été enregistrée, et les pensions versées au titre de la Sécurité sociale ont été majorées presque partout. Toutefois, dans la plupart des pays membres, les ménages ont consacré à l'épargne une part appréciable de leurs revenus supplémentaires. Aussi le taux d'épargne a-t-il augmenté sensiblement dans la Communauté considérée dans son ensemble.

L'expansion de la consommation privée ne s'est reflétée que très partiellement sur les ventes de biens de consommation durables, et en particulier de voitures particulières et commerciales. Ceci a surtout été le cas en France et en Allemagne (R.F.), où le phénomène s'explique sans

doute, en partie, par les achats importants qui avaient été effectués peu avant la réforme de l'imposition du chiffre d'affaires, entrée en vigueur au début de l'année. En Allemagne (R.F.), on observe d'ailleurs, depuis peu, une nette reprise des ventes de voitures particulières.

2. La production

Conformément à l'évolution de la demande globale, l'offre intérieure de la Communauté s'est sensiblement accrue, sans toutefois que le degré plus élevé d'utilisation des capacités techniques ait donné lieu à de notables tensions.

L'expansion conjoncturelle de la *production industrielle*, qui, après la vive accélération observée durant les derniers mois de l'année dernière, s'était affaiblie au début de 1968, a repris de la vigueur à la fin du premier trimestre et au cours du second. Suivant l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, corrigé des variations accidentelles et saisonnières, la production industrielle (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) n'a augmenté que de 0,5 % au premier trimestre de 1968 par rapport au précédent, alors que son taux de croissance avait atteint 3 % à l'automne dernier. Pour le deuxième trimestre de 1968, on pourrait s'attendre, en faisant abstraction des pertes de production encourues en France, à une progression conjoncturelle de plus de 1,5 %.

Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés dans les industries de base. Le secteur minier, toutefois, n'a, dans l'ensemble, contribué que modérément au redressement de la conjoncture, par suite surtout de la faiblesse persistante de la production charbonnière. Depuis le début de l'année, la production sidérurgique a été vivement stimulée par la reconstitution des stocks de produits sidérurgiques au stade du commerce, par l'industrie transformatrice, ainsi que par une forte demande extérieure. La tendance est aussi demeurée nettement ascendante dans l'industrie chimique, et de notables progrès ont été réalisés dans les industries de biens d'équipement. L'activité dans les chantiers navals de la Communauté a été caractérisée par une tendance assez générale à l'expansion; quant à la production de véhicules utilitaires, elle a été influencée sensiblement,

dans tous les pays membres, par l'amélioration de la conjoncture. Enfin, la construction mécanique — à l'exclusion des machines agricoles — a marqué une forte expansion dans la Communauté considérée dans son ensemble.

L'industrie des biens de consommation s'est montrée jusqu'ici moins dynamique. La situation de l'industrie textile ne s'est légèrement améliorée que dans quelques pays membres. C'est seulement grâce à d'importantes ventes à l'étranger que la production de voitures particulières et commerciales a pu maintenir son expansion rapide, en dépit d'une certaine faiblesse dont la demande intérieure a témoigné, au début de l'année, dans la plupart des pays membres.

Dans l'industrie de la *construction*, où, dans tous les pays membres, l'activité avait été relativement faible au début de l'année, en raison de mauvaises conditions atmosphériques, la reprise du printemps s'est révélée, au total, assez vigoureuse. Aussi la production de ce secteur doit-elle encore avoir dépassé sensiblement, dans la Communauté considérée dans son ensemble, le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt. Malgré l'augmentation des mises en chantier, les réserves de capacité du secteur demeurent relativement importantes.

En ce qui concerne les *services*, les branches proches de la consommation auraient, suivant les données disponibles, montré moins de dynamisme que les secteurs étroitement liés à la production industrielle et au commerce d'exportation.

Malgré l'expansion sensible de l'offre intérieure, le nombre de *personnes occupées* n'a marqué, tout au moins jusqu'au printemps, qu'une augmentation conjoncturelle très modérée dans la Communauté. L'accroissement du nombre total de salariés, en particulier, a été relativement faible. Le développement de la production a tenu, en grande partie, aux progrès toujours rapides de la productivité par heure-ouvrier et à un allongement de la durée effective du travail. Aussi les chefs d'entreprise se sont-ils montrés assez prudents dans leur politique de recrutement, encore que, depuis peu, le nombre de travailleurs occupés dans l'industrie accuse une tendance un peu plus nette à l'augmentation, par suite non seulement d'un léger ralentissement des progrès de productivité, mais aussi de la conjoncture plus dynamique observée dans le secteur de la construction. Cette évolution a été

particulièrement accusée en Italie, où une pénurie de main-d'œuvre — à vrai dire localisée — s'est même déclarée dans quelques métiers de la construction. Les réserves de productivité de l'ensemble de l'industrie semblent d'ailleurs relativement moins importantes, dans ce pays, que dans les autres pays membres.

Etant donné ces tendances, la situation conjoncturelle ne s'est améliorée que lentement sur le marché de l'emploi de la Communauté, de sorte que le *chômage* n'a régressé sensiblement qu'en Italie et en Allemagne (R.F.). En France, où le nombre de chômeurs a encore augmenté légèrement au début du printemps, l'évolution pourrait avoir été un peu plus favorable dans les semaines qui ont précédé le mouvement de grèves. En tout cas, les séries désaisonnalisées établies par les services officiels montraient, depuis quelque temps, une légère reprise de la demande de main-d'œuvre.

3. L'équilibre

Après avoir marqué une vigoureuse reprise vers la fin de 1967, les *importations* de la Communauté ont conservé, au cours des premiers mois de 1968, un rythme d'expansion appréciable. Certes, d'après les statistiques douanières, la progression des importations de marchandises a été moins accentuée qu'à l'automne de l'année passée, en raison de la disparition de quelques facteurs exceptionnels, tels que la forte augmentation des approvisionnements en produits pétroliers, et aussi à cause d'un ralentissement des importations de produits agricoles; de plus, les données relatives aux importations italiennes de produits industriels font apparaître un sensible fléchissement, imputable à une modification des méthodes d'établissement des statistiques. Cette évolution ne reflète toutefois pas un retournement de la tendance de base, qui a continué de subir l'influence de l'expansion économique observée dans tous les pays membres. La demande de matières premières et de demi-produits est restée soutenue. De plus, les importations de biens d'équipement ont notablement augmenté, sous l'effet de l'évolution plus favorable des investissements.

La forte demande de matières premières et de biens d'équipement qui s'est manifestée dans tous les pays de la Communauté a favorisé no-

tamment les ventes des Etats-Unis, qui ont, de ce fait, poursuivi le redressement amorcé au dernier trimestre de 1967. De plus, la reprise des importations en provenance du Royaume-Uni s'est affirmée au cours des derniers mois. L'évolution des importations en provenance des pays en voie de développement, et notamment des pays et territoires associés d'outre-mer, a également été assez dynamique. Enfin, l'intensification du commerce avec les pays du bloc oriental s'est reflétée sur les importations de la Communauté.

Le rythme d'expansion des *échanges intracommunautaires* est demeuré rapide. D'après les statistiques d'importation, corrigées des variations saisonnières, ceux-ci ont enregistré, au premier trimestre de 1968, une progression de 5 % en valeur par rapport au trimestre précédent. Cette vive croissance des échanges entre pays membres est due, au premier chef, à l'incidence directe et indirecte qu'a eue, sur le commerce intracommunautaire, la forte augmentation des importations de l'Allemagne (R.F.). En effet, abstraction faite des variations saisonnières, les achats de ce pays, qui représentent près du tiers de la demande globale d'importation à l'intérieur de la Communauté, ont augmenté de près de 10 % en valeur entre les quatre derniers mois de 1967 et les quatre premiers de 1968. En France, les importations en provenance des autres pays membres s'étaient aussi accrues notablement jusqu'au début du mouvement de grèves. De même, les importations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et des Pays-Bas ont vivement progressé; toutefois, dans ce dernier pays, leur rythme de croissance a marqué temporairement un léger ralentissement, en réaction aux achats très importants qui avaient été effectués avant la majoration des charges fiscales à l'importation, appliquée depuis le 1^{er} janvier 1968. L'Italie est le seul pays de la Communauté où l'évolution des importations en provenance des autres pays membres ait été, ces derniers temps, relativement peu soutenue.

La très vive demande de l'Allemagne (R.F.) a imprimé de fortes impulsions aux exportations des autres pays de la Communauté. En particulier les ventes de l'Italie, qui ont, par ailleurs, bénéficié de l'accélération du rythme de croissance des importations en France et dans les pays du Benelux, ont progressé à un rythme très rapide.

Les importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres

(Pourcentage des variations en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1967						1968
	Millions d'u.c. (1)	Année	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.
Ensemble des pays non membres	30 767	0	- 1	0	- 2	+ 2,5	+ 6,5
dont:							
Pays industrialisés (2)	16 954	- 2	- 3,5	+ 1	- 4,5	- 2	+ 6
dont:							
Etats-Unis	5 858	- 2,5	- 5,5	+ 6	- 6	- 5,5	+ 7
A.E.L.E.	7 093	- 2	- 2,5	0	- 5	- 1,5	+ 6,5
— Royaume-Uni	2 701	- 2,5	- 1	+ 3	- 3	- 10	+ 5,5
Pays en voie de développement (3)	11 521	+ 1,5	+ 1,5	- 2	- 0,5	+ 8	+ 7
dont:							
A.O.M.	2 275	- 0,5	+ 3,5	- 6	- 4	+ 6,5	+ 12
Amérique latine	2 743	+ 0,5	+ 1,5	+ 5	+ 5	- 10,5	- 3,5
Autres pays (4)	2 237	+ 9	+ 4	+ 6,5	+ 11	+ 12,5	+ 11,5

Source : Office statistique des Communautés européennes.

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.

Sur le plan de la balance commerciale de chacun des divers pays membres à l'égard des pays partenaires, il y a lieu de remarquer que l'excédent de l'Allemagne (R.F.) a marqué une sensible diminution conjoncturelle au cours des derniers mois, en raison de la forte expansion des importations. Au contraire, en Italie, le ralentissement des importations s'est traduit par une amélioration du solde de la balance commerciale. En France et dans les pays du Benelux, celle-ci est demeurée à peu près inchangée.

Les *prix* à la consommation qui, au début de l'année, avaient fortement augmenté en Allemagne (R.F.) et en France, en liaison notamment

avec la modification des systèmes d'imposition indirecte, ont depuis lors montré presque partout une remarquable stabilité. Dans la plupart des pays membres, ni l'évolution relative des divers éléments de l'offre et de la demande, ni celle des coûts de production, n'ont jusqu'ici constitué un danger notable pour la stabilité des prix; la stabilisation des coûts unitaires dans l'industrie a été favorisée par des gains de productivité très rapides et par le caractère modéré de la hausse des salaires. De plus, l'incidence modératrice exercée sur le niveau général des prix par l'évolution de certains prix agricoles (fruits, légumes et viande de porc) a persisté. En revanche, la hausse des prix des produits de base,

notamment des métaux non ferreux, ainsi que la progression persistante des prix des services, ont agi dans le sens opposé.

Etant donné l'évolution respective des importations et des exportations, elle-même due en partie à des facteurs exceptionnels, tant la *balance commerciale* que la balance des paiements courants de la Communauté à l'égard des pays non membres ont marqué temporairement une amélioration sensible au premier trimestre. Toutefois, bien qu'un afflux de capitaux à court terme — dû surtout à une nouvelle flambée de spéculation monétaire — ait été enregistré dans plusieurs pays membres, les mouvements de capitaux entre la Communauté et le reste du monde se sont soldés, au premier trimestre de 1968, par un déficit, en raison des importantes sorties de capitaux à long terme qui ont eu lieu en Allemagne (R.F.) et en Italie. Aussi l'amélioration de la balance globale des paiements de la Communauté a-t-elle été limitée. L'excédent enregistré — d'un montant approximatif de 800 millions d'u.c. — n'a guère dépassé celui qui avait été obtenu un an auparavant. Si les balances des paiements de la France et des pays du Benelux ont été plus ou moins équilibrées, celle de l'Allemagne (R.F.) s'est soldée par un excédent aussi élevé qu'au premier trimestre de l'année précédente. La balance des paiements de l'Italie, qui, comme chaque année, s'est détériorée au cours des premiers mois de 1968, a enregistré au premier trimestre un déficit assez élevé.

Les *réserves brutes d'or et de devises* des autorités monétaires des pays membres ont diminué de quelque 620 millions d'u.c. au cours des quatre premiers mois de l'année, tandis que les banques commerciales ont sensiblement amélioré leur position en devises, conformément à la tendance habituellement constatée après les échéances de fin d'année.

L'Allemagne (R.F.) est le seul pays où les opérations avec l'étranger aient eu un effet expansionniste sur les *liquidités intérieures*, tandis que dans les autres pays de la Communauté leur incidence a, dans l'ensemble, été restrictive. Dans quelques pays membres, les *opérations de trésorerie des administrations publiques* ont également contribué à resserrer les liquidités. En France, les opérations du Trésor semblent plutôt avoir eu des effets restrictifs jusqu'au début du mouvement de grèves, surtout pour des raisons de technique fiscale. En Allemagne (R.F.)

— contrairement à ce qui s'était passé au cours des mois précédents — le budget fédéral n'a été que légèrement déficitaire; ceci a tenu essentiellement à des facteurs saisonniers, mais pourrait s'expliquer aussi, en partie, par une augmentation des recettes fiscales due aux retards entraînés dans la perception des taxes sur le chiffre d'affaires par l'instauration de la taxe à la valeur ajoutée au 1^{er} janvier 1968. Aux Pays-Bas, le budget de l'Etat s'est soldé, au premier trimestre de 1968, par un déficit important. En Belgique, les recettes fiscales ont été, au premier trimestre, inférieures aux prévisions, tandis que les dépenses se sont accrues à un rythme accéléré; l'endettement de l'Etat a aussi fortement augmenté. De même, en Italie, les opérations du Trésor, qui avaient fait apparaître un excédent au premier trimestre de l'année dernière, se sont soldées, pour la période janvier-mars, par un déficit élevé, imputable surtout à d'importantes dépenses d'investissement des administrations publiques.

Les *crédits bancaires accordés à l'économie et aux particuliers* ont continué d'augmenter dans la plupart des pays membres, grâce à l'évolution favorable de la conjoncture et au niveau élevé des liquidités bancaires. En France, le léger ralentissement de l'expansion du crédit s'expliquerait par le fait que la demande de crédit du commerce s'est temporairement affaiblie pour des raisons de technique fiscale. De même, en Italie, l'augmentation du volume du crédit, en comparaison annuelle, a été relativement limitée durant les premiers mois de l'année, l'évolution conjoncturelle ayant été moins dynamique dans ce pays que dans les autres pays membres.

Les taux d'intérêt pratiqués sur les marchés monétaires de la Communauté n'ont pour ainsi dire pas subi le contrecoup de la hausse enregistrée depuis février sur le marché monétaire de New York et sur le marché de l'Euro-dollar. Un afflux de capitaux étrangers, d'origine spéculative, a sans doute favorisé cette évolution. De plus, en Belgique, la banque centrale a soutenu la tendance à la baisse des taux d'intérêt en procédant récemment à une réduction du taux d'escompte. Les *marchés des valeurs à revenu fixe* de la Communauté n'ont pas non plus ressenti l'incidence des hausses de taux d'intérêt enregistrées sur les marchés de capitaux non européens. Les taux d'intérêt pratiqués sur les marchés financiers sont demeurés stables, ou ont même accusé une légère tendance au fléchissement. C'est seule-

ment aux Pays-Bas que les rendements ont quelque peu augmenté, en partie à cause du volume important des émissions effectuées par les collectivités locales et les entreprises publiques.

Sur les marchés des actions de la Communauté, les cours ont généralement évolué de façon favorable. L'annonce du programme visant à rétablir l'équilibre de la balance des paiements américaine, l'intensification temporaire du conflit

vietnamien, et enfin la brusque reprise de la spéculation monétaire en mars, ont momentanément masqué les facteurs internes de hausse, parmi lesquels il faut citer en premier lieu l'appréciation plus optimiste portée par les agents économiques sur l'évolution future de la conjoncture. Cependant, des chutes de cours ont été temporairement enregistrées dans tous les pays membres, en liaison avec le mouvement de grèves en France.

Emplois et ressources de biens et services

	1965 (1)	1966 (1)		1967 (2) (4)		1968 (3) (4)
	Aux prix courants en milliards d'u.c.(5)	Variations par rapport à l'année précédente en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Formation brute de capital fixe	69,5	+ 3,3	+ 5,9	+ 1	+ 2	+ 6
Consommation des administrations	43,8	+ 2,8	+ 8,0	+ 3,5	+ 7,5	+ 3
Consommation des ménages	182,3	+ 4,3	+ 7,8	+ 3	+ 6	+ 4
Produit brut	301,5	+ 3,9	+ 7,2	+ 3	+ 5	+ 5
Exportations (6) moins importations (6), aux prix courants, en milliards d'u.c. (5)	+ 2,8	+ 3,5		+ 5,8		+ 4,7

(1) Office statistique des Communautés européennes, « Comptes nationaux 1957 à 1966 ».

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Prévisions des services de la Commission.

(4) L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles des taux de change.

(5) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

(6) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

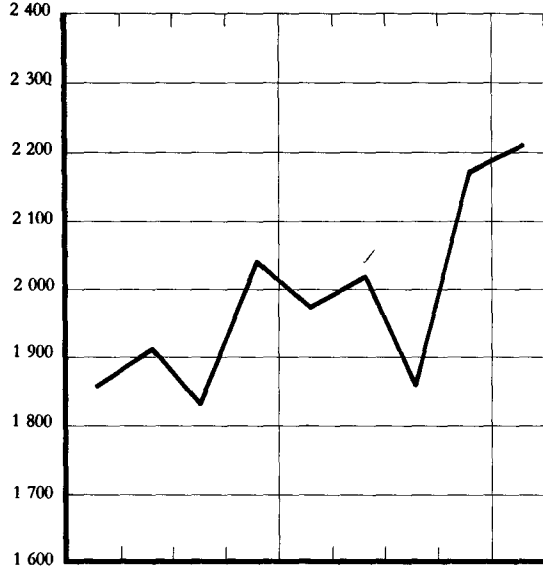
(a) La différence entre les données relatives à la demande et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA COMMUNAUTÉ

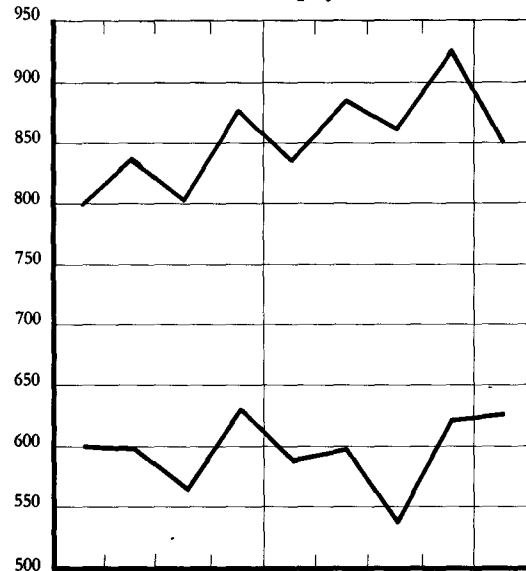
Moyennes mensuelles

Échanges intracommunautaires (1)

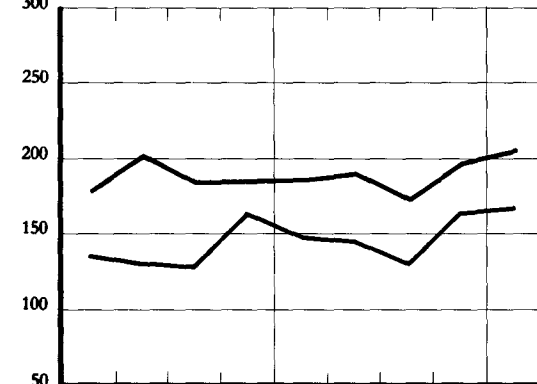


En millions de U.C. *

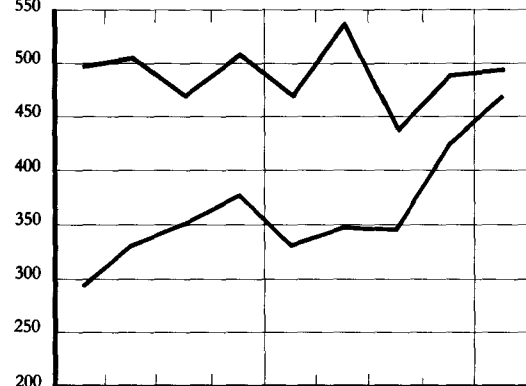
Commerce avec les pays de l'A.E.L.E.



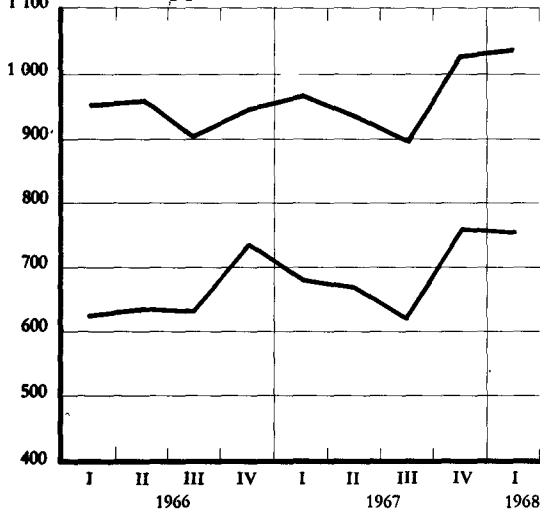
Commerce avec les A.O.M. (2)



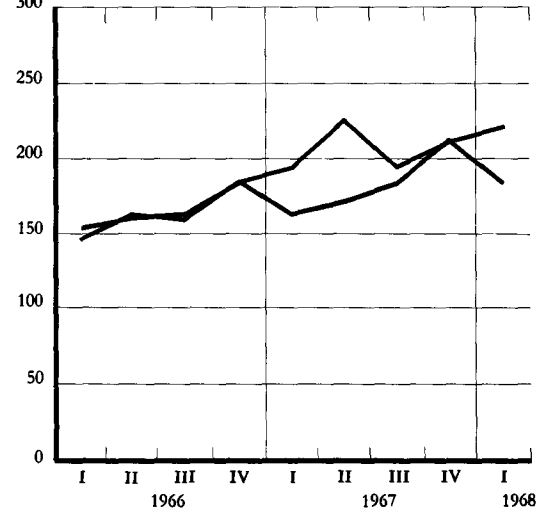
Commerce avec les U.S.A.



Commerce avec les pays en voie de développement (3)



Commerce avec l'Europe orientale, l'U.R.S.S. et la Chine continentale



— Exportations

— Importations

(1) Suivant les déclarations à l'importation.

(2) A.O.M. : Associés d'outre-mer à la Communauté (départements, pays et territoires d'outre-mer).

(3) D'après la classification du G.A.T.T. : régions non industrialisées à l'exception des A.O.M.

* 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

B. Les perspectives

L'évolution de la *demande extérieure* sera vraisemblablement soumise, d'ici la fin de 1968, à des influences très divergentes. D'une part, en effet, les mesures restrictives qui, dans d'importants pays non membres, ont été prises au cours des derniers mois ou sont encore en préparation, affecteront dans une mesure croissante le commerce mondial. D'autre part, les premières réductions tarifaires qui seront appliquées au 1^{er} juillet 1968, dans le cadre du Kennedy-Round, devraient stimuler les échanges internationaux de marchandises.

En raison des incertitudes relatives au déroulement futur des événements dans le Sud-Est asiatique, et notamment à l'orientation que prendra la politique économique du Gouvernement américain, il est particulièrement difficile de faire des prévisions quant à l'évolution ultérieure de la conjoncture aux *Etats-Unis*. Cependant, les chances se sont notablement accrues, ces derniers temps, de voir appliquer une majoration rétroactive des impôts directs et une limitation sensible de la croissance des dépenses publiques, mesures, qui, étant donné le renforcement des tendances inflationnistes, apparaissent indispensables au soutien de la politique restrictive déjà entreprise dans le domaine monétaire.

Lors de l'élaboration de leurs prévisions en matière d'exportation, les services de la Commission ont retenu l'hypothèse d'un renforcement de la politique de freinage aux Etats-Unis, qui interviendrait au cours du second semestre de 1968 et pourrait éventuellement s'accompagner d'un ralentissement de l'expansion des dépenses militaires. Pour 1968, il n'y a sans doute pas lieu d'en attendre déjà des effets plus sensibles qu'un certain affaiblissement de la croissance de l'économie américaine vers la fin de l'année. En comparaison annuelle, on peut donc s'attendre à une augmentation encore appréciable, de l'ordre de 4,5 %, du produit national brut en termes réels. L'évolution des importations américaines devrait toutefois se ressentir de la disparition de facteurs exceptionnels, tels que le stockage réalisé au début de l'année en prévision de grèves éventuelles. Au total, l'expansion des exportations de la Communauté vers les Etats-Unis accusera, selon toute vraisemblance, un net affaiblissement dans le courant de l'année.

En ce qui concerne le *Royaume-Uni*, l'orientation de la politique conjoncturelle, telle qu'elle a été définie en particulier dans l'exposé budgétaire du Chancelier de l'Echiquier en date du 19 mars, ne devrait pas subir de modifications notables dans un proche avenir. Il reste cependant très difficile de prévoir les modalités d'exécution de la politique envisagée en matière de prix et de revenus, et dont l'efficacité conditionnera dans une large mesure le succès de l'ensemble des mesures d'assainissement.

Dans l'hypothèse d'une large application du programme de politique économique du Gouvernement britannique, la croissance du produit national brut du Royaume-Uni pourrait s'établir, pour l'année 1968, à un taux approximatif de 3 % en termes réels. Ce résultat postule en premier lieu la reprise des exportations, ainsi qu'un notable développement des investissements fixes du secteur privé. L'augmentation des importations de matières premières, demi-produits et biens d'équipement, qui en résulterait, devrait être plus que compensée par une réduction des achats de biens de consommation. En toute hypothèse, il est donc à prévoir que les importations britanniques, qui, sous l'effet de certains facteurs exceptionnels, avaient atteint un niveau extrêmement élevé au début de 1968, accuseront un fléchissement dans le cours ultérieur de l'année.

Du côté des *autres pays industrialisés*, aucun facteur notable d'expansion ou de freinage ne semble devoir influencer la conjoncture mondiale. Des mesures restrictives plus ou moins sévères, mises en œuvre au Japon, au Canada et dans certains pays scandinaves, entraîneront, notamment au Japon et en Norvège, un ralentissement de l'expansion économique; au Japon, celle-ci devrait néanmoins rester vive durant l'année 1968.

La part relative des *pays en voie de développement* dans le commerce mondial sera vraisemblablement influencée, du côté des exportations, par la légère reprise, déjà en cours, de la demande mondiale de matières premières et demi-produits, ainsi que par un affermissement corrélatif des prix dans ce domaine. En ce qui concerne les importations, la tendance à la diminution des recettes à l'exportation, observée dans ces pays au cours de l'année dernière, et

la réduction de leurs réserves de change (exprimées en pouvoir d'achat international), due en partie à la dévaluation de la livre, pourraient provoquer, au second semestre de 1968, une certaine réticence en matière d'importation; mais cette attitude de prudence ne devrait avoir qu'un caractère temporaire, étant donné la perspective d'une nouvelle amélioration des exportations des pays en question.

Au total, il y a sans doute lieu de prévoir, pour le second semestre de 1968, un ralentissement appréciable des exportations de la Communauté vers les pays non membres, par suite notamment de la disparition de certains facteurs exceptionnels de stimulation.

On peut escompter, en revanche, une croissance accélérée de la demande intérieure, qui résulterait non seulement d'un développement vigoureux des investissements, mais aussi d'une évolution plus dynamique de la demande de consommation privée.

L'expansion de la *formation brute de capital fixe* sera sans doute plus vive encore qu'au premier semestre de 1968. D'une manière générale, l'action des facteurs favorables qui, depuis le milieu de 1967, ont contribué à la reprise ou au renforcement de la propension à investir (climat conjoncturel plus propice, augmentation des marges de profit, extension des possibilités de financement externe, nécessité de rationalisation et de modernisation), continuera de s'exercer pleinement. Au surplus, les progrès rapides de la production et l'approche, dans un nombre croissant de secteurs économiques, du degré optimal d'utilisation des capacités, devraient avoir un effet d'accélération sur les investissements. Enfin, l'achèvement, au 1^{er} juillet 1968, de l'union douanière dans la Communauté pourrait inciter fortement de nombreuses entreprises à de nouveaux investissements. Les informations les plus récentes sur l'évolution des commandes et les résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise permettent, en tout cas, de prédire un net accroissement des investissements d'équipement au second semestre de 1968, en particulier en Allemagne (R.F.) et en France. Dans ce dernier pays, toutefois, la propension à investir des entreprises tant privées que publiques pourrait s'affaiblir dans une mesure notable, leur situation financière s'étant détériorée sensiblement du fait des pertes encourues durant les grèves et d'importantes majorations de salaires.

En ce qui concerne les investissements sous forme de construction, la progression enregistrée dès le deuxième trimestre devrait s'accroître dans les prochains mois. Mis à part le fait qu'ils bénéficieront sans doute, dans la plupart des pays membres, de l'amélioration de la propension à investir des chefs d'entreprise, cette prévision se fonde également sur l'évolution de la demande dans les autres secteurs de la construction. C'est ainsi que les données disponibles sur les autorisations de construire, les mises en chantier et les crédits hypothécaires permettent d'escompter, dans la plupart des pays membres, une accélération de la construction de logements. En Allemagne (R.F.), en France et en Belgique, celle-ci devrait être stimulée par les diverses mesures prises, notamment dans le domaine du logement social, en vue de relancer la croissance économique. La très vive expansion de l'ensemble des investissements publics dans la Communauté se poursuivra certainement, mais elle cessera sans doute de s'accroître. C'est ainsi qu'en Allemagne (R.F.) les dépenses prévues dans le cadre du premier et du second programme de relance conjoncturelle ne semblent guère devoir fournir d'impulsions supplémentaires à l'activité dans la construction. En outre, étant donné l'incertitude relative aux résultats de la réforme financière, les communes allemandes pourraient montrer une certaine réserve dans leurs dépenses d'investissement. Dans les pays du Benelux, où les investissements publics ont atteint récemment un niveau assez élevé, une vive expansion de ces dépenses n'est guère probable avant la fin de 1968, étant donné les problèmes de financement qu'elles posent.

Les investissements sous forme de *stocks* pourraient demeurer très importants, bien que leur rythme de croissance puisse accuser un certain ralentissement. Au stade de la production, la reconstitution progressive des stocks de matières premières et de demi-produits pourrait en effet faire place, au cours du deuxième semestre, à une adaptation normale du stockage au rythme de la production. Étant donné l'élasticité jusqu'à présent très grande de l'offre des industries de biens de consommation, le commerce, après avoir procédé à une normalisation de ses stocks, pourrait également témoigner de plus de réserve dans sa politique de stockage.

L'expansion des dépenses de *consommation privée* marquera sans doute une nette accélé-

ration au cours du second semestre. En effet, l'augmentation de l'emploi, jusqu'à présent relativement faible dans la Communauté, devrait s'accroître. Eu égard à l'état actuel des négociations tarifaires, il y a lieu de s'attendre également à des majorations de salaires plus importantes que dans les douze derniers mois. La hausse des salaires sera particulièrement forte en France, où les tensions sociales ont abouti à d'importantes augmentations dans le secteur privé comme dans le secteur public. En ce qui concerne les revenus de la propriété et de l'entreprise, les résultats obtenus par les entreprises dans la phase d'essor conjoncturel pourraient également entraîner — sauf en France — un accroissement des dépenses de consommation des entrepreneurs individuels. Enfin, dans plusieurs pays membres, notamment en Italie et surtout en France, de nouvelles augmentations de transferts sociaux sont prévues. Par ailleurs, il n'est pas exclu que l'amélioration du climat conjoncturel et la sécurité croissante de l'emploi ne renforcent la propension à consommer des ménages. C'est surtout en France, en Allemagne (R.F.) et en Belgique que la consommation privée devrait contribuer davantage au développement de la demande intérieure; dans les autres pays membres aussi, elle restera nettement orientée à l'expansion.

Au total, la croissance accélérée de la demande intérieure, qui ne devrait être contrebalancée qu'en partie par un ralentissement de la demande extérieure, permet d'escompter une très vive expansion conjoncturelle de la *production* intérieure.

Le rythme de progression de la production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières, devrait encore s'accroître. L'expansion la plus vigoureuse sera probablement enregistrée en France et en Allemagne (R.F.). Dans le premier de ces pays, elle sera stimulée non seulement par les efforts qui seront entrepris pour compenser en partie les pertes de production entraînées par les grèves, mais aussi par le développement fortement accéléré de la consommation privée, auquel il y a lieu de s'attendre. Elle pourrait également être appréciable dans les autres pays membres, bien que les réserves de productivité soient relativement limitées en Italie, et qu'en outre des réductions conventionnelles de la durée du travail aient été appliquées aux Pays-Bas.

L'amélioration conjoncturelle observée sur le marché de l'*emploi* de la Communauté se poursuivra durant les prochains mois. Le nombre de salariés, notamment, devrait marquer une augmentation un peu plus rapide. C'est ainsi que des impulsions plus vives émaneront de l'évolution attendue dans la construction, et que, dans quelques secteurs industriels, le ralentissement des progrès de productivité pourrait inciter à l'embauche de main-d'œuvre supplémentaire. Toutefois, comme il y a lieu de s'attendre, dans certains pays, à l'entrée dans la vie active d'importants effectifs de jeunes gens dégagés à l'automne de leurs obligations scolaires, il est probable que le chômage n'y accusera qu'une diminution relativement lente.

Eu égard à l'expansion accélérée de la demande intérieure, l'évolution des *importations* devrait prendre un rythme plus rapide après l'accalmie relative observée au premier trimestre de 1968. Certes, les bonnes récoltes de l'année 1967 devraient produire leurs effets jusqu'au troisième trimestre de 1968, tandis que la normalisation progressive des stocks de produits intermédiaires pourrait entraîner un ralentissement des achats de matières premières et demi-produits. Mais il faut s'attendre, en revanche, à un accroissement plus marqué des achats de biens d'équipement et de produits industriels de consommation, d'autant plus que l'incidence des dévaluations opérées dans quelques pays non membres pourrait affecter plus spécialement les importations. Par ailleurs, les importations de marchandises seront stimulées dans une mesure sensible par la réduction du tarif extérieur commun de la Communauté, lors de l'application des deux premières tranches de l'abaissement tarifaire convenu à l'occasion du Kennedy-Round. Les impulsions qui seront ainsi données aux importations de la France et de l'Italie seront particulièrement vigoureuses, du fait que ces deux pays supprimeront simultanément et en totalité l'écart qui subsiste entre leur tarif douanier national et le tarif extérieur commun. Le taux moyen des droits de douane extérieurs sera ainsi ramené, de 14,4 % en France et de 13,8 % en Italie, à 10,7 % dans les deux pays, alors que, dans les pays du Benelux et en Allemagne (R.F.) il baissera relativement peu, passant de 11,2 % et 11 % respectivement, à 10,7 %. En outre, compte tenu des problèmes de balance des paiements qui se posent aux Etats-Unis et risquent d'y déclencher la mise en

œuvre de mesures protectionnistes — ce qui nuirait à la division internationale du travail et affecterait, en tendance, le commerce mondial — la Communauté a proposé d'avancer au 1^{er} janvier 1969 pour elle-même, et de retarder de deux ans pour les Etats-Unis, la troisième étape des réductions tarifaires décidées dans le cadre du Kennedy-Round, comportant une nouvelle réduction d'un cinquième — soit de 10,7 % à 9,7 % — de la charge douanière moyenne grevant les importations de la Communauté. Une telle accélération asymétrique des réductions tarifaires ne serait toutefois réalisée qu'à condition que les Etats-Unis n'adoptent pas de nouvelles mesures protectionnistes ni de nouvelles taxes à l'importation et que l'« American Selling Price System » soit supprimé conformément à l'accord réalisé lors du Kennedy-Round.

Il semble que le *commerce intracommunautaire* marquera également une très vive expansion au cours du second semestre. De sensibles impulsions émaneront, en effet, de la reprise conjoncturelle de plus en plus généralisée. D'autre part, la suppression définitive des droits de douane intérieurs, qui constitue en même temps la réduction tarifaire la plus importante qui ait été opérée dans la Communauté — 15 % des taxes douanières en vigueur au 1^{er} janvier 1957 — stimulera fortement les échanges intracommunautaires.

Etant donné l'affaiblissement prévisible des livraisons aux pays non membres et l'accélération probable des importations en provenance de ces pays, l'amélioration de la *balance commerciale* de la Communauté enregistrée jusqu'au printemps devrait faire place à une évolution en sens inverse.

Après la quasi-stabilité observée jusqu'à présent, les *prix* pourraient reprendre leur tendance à la hausse dans la plupart des pays membres. D'une part, les prix des denrées alimentaires pourraient, dans l'ensemble et dans l'hypothèse d'une récolte normale, augmenter légèrement par suite de la disparition de certains facteurs de baisse qui devraient agir jusqu'au milieu de 1968. D'autre part, l'évolution plus dynamique de la demande globale, qui devrait s'accompagner, dans quelques pays, d'une hausse légèrement plus vive des coûts unitaires, pourrait donner lieu à un enchérissement — encore très modéré — des produits industriels. Il s'y

ajoute, dans la République fédérale d'Allemagne, le facteur de hausse constitué par la majoration du taux de la taxe à la valeur ajoutée, portée, selon le cas, de 10 à 11 % ou de 5 à 5,5 %. En France, une forte hausse du niveau des prix est à craindre, l'augmentation des salaires ayant largement dépassé l'accroissement moyen de la productivité.

Compte tenu de l'évolution prévisible au second semestre de 1968 et des résultats déjà connus pour le premier trimestre de cette année, il semble qu'il n'y ait guère lieu de modifier les estimations relatives aux ressources et emplois du produit brut de la Communauté pour l'ensemble de l'année 1968. Il convient toutefois de réviser en hausse, sur la base des résultats enregistrés au début de l'année, le taux de croissance des exportations de biens et services vers les pays non membres. Quant au taux de croissance du produit brut de la Communauté, évalué à 5 % dans le précédent rapport trimestriel, il ne nécessite aucune correction, eu égard à l'évolution favorable attendue dans les autres pays membres, même en admettant qu'en France, par suite des mouvements de grève, l'expansion d'une année à l'autre puisse se révéler plus faible qu'il n'était prévu.

Des premières réflexions des services de la Commission sur l'évolution économique de la Communauté en 1969 se dégage la perspective d'une vigoureuse expansion. L'une des conditions essentielles de pareille évolution réside toutefois dans le fait que les décisions de politique économique encore à prendre dans d'importants pays non membres n'affectent pas excessivement le commerce mondial. Pour peu que ses membres procèdent d'une manière coordonnée, la Communauté devrait être en mesure d'affronter sans difficultés majeures un certain affaiblissement de la conjoncture mondiale, étant donné son potentiel économique et ses importantes réserves d'or et de devises.

En raison des incertitudes qui affectent en particulier l'évolution future de la demande extérieure, il convient de recourir à certaines hypothèses pour l'appréciation des perspectives conjoncturelles pour l'année à venir.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les Etats-Unis on a retenu l'hypothèse d'un affaiblissement de l'expansion économique, qui reste très vive à l'heure actuelle. L'adoption imminente de mesu-

res restrictives en matière de politique fiscale, considérées depuis longtemps déjà comme nécessaires par le Gouvernement (majoration de 10 % des impôts directs), s'ajoutant à la réduction, à concurrence de 6 milliards de dollars, de l'accroissement des dépenses fédérales, devrait entraîner un relâchement des tensions inflationnistes. En outre, la fin des combats au Vietnam rendrait possible certaines économies dans le domaine des dépenses militaires. Même si les ressources ainsi dégagées étaient utilisées en totalité ou en partie à l'amélioration des structures internes, il devrait en résulter au total, tout au moins en 1969, un ralentissement de l'expansion des dépenses publiques effectives, l'exécution des nouveaux programmes de dépenses se trouvant notamment reportée à une date ultérieure. Les répercussions de ce ralentissement sur la balance des paiements seraient d'autant plus fortes que de nombreuses entreprises qui, à l'heure actuelle, produisent surtout des équipements militaires, s'orienteraient à nouveau davantage vers les marchés d'exportation.

Pour ce qui est du Royaume-Uni, on a posé en principe une poursuite de la politique de freinage, qui ne devrait permettre, en 1969, qu'une légère progression de l'activité économique générale. Toutefois, un certain renforcement de la consommation privée semble possible, à la suite des augmentations de revenus qui, au second semestre de 1968 et au début de l'année prochaine, résulteront notamment du développement de l'emploi. Les importations britanniques pourraient donc marquer une légère tendance à la reprise.

L'évolution conjoncturelle dans les autres pays industrialisés extérieurs à la Communauté ne fournira que des impulsions relativement modérées au commerce mondial et, par suite, aux exportations de la Communauté. En revanche, la propension à importer des pays en voie de développement pourrait à nouveau s'accroître, si, comme l'on s'y attend, le raffermissement de la demande mondiale en matières premières et demi-produits entraînerait une hausse de ces produits qui ne soit pas seulement temporaire, et pour autant que des pays tels que les Etats-Unis ou le Royaume-Uni ne procèdent pas à une sévère limitation de leur aide financière à l'étranger pour des raisons liées à l'équilibre de leurs balances des paiements.

Au total, si ces hypothèses concernant l'évolution dans les principaux pays non membres devaient se réaliser, la croissance des exportations de la Communauté serait moins vigoureuse qu'en 1968.

Il est fort probable que, du point de vue de la demande intérieure, l'année 1969 se caractérisera essentiellement, dans la Communauté, par une évolution plus marquée vers une « conjoncture de consommation ». Pareille supposition se justifie tant par les effets croissants que l'expansion de la production — accompagnée sans doute d'un ralentissement des progrès de productivité — exercera, vers la fin de 1968, sur l'emploi et la durée du travail, que par la hausse probablement plus rapide des rémunérations par salarié.

La propension à investir des chefs d'entreprise devrait demeurer vive, dans la plupart des pays membres, d'autant plus que l'utilisation croissante des capacités de production devrait constituer un stimulant pour la rationalisation et pour l'extension des capacités.

Dans le domaine du logement, la phase de faiblesse relative qui a caractérisé l'ensemble de l'année 1967 et les premiers mois de 1968 sera sans doute suivie par une reprise de plus en plus nette, d'autant plus que le secteur de la construction — tout au moins dans la plupart des pays membres — disposera pendant quelque temps encore de réserves de main-d'œuvre. En revanche, un certain ralentissement pourrait intervenir dans le secteur des investissements publics, après l'accélération observée en 1967 et 1968, et qui tenait en partie à des décisions de politique conjoncturelle; toutefois, le développement indispensable des infrastructures économiques et sociales (universités, écoles, hôpitaux, routes, ports, etc.) constituera un important facteur de soutien de cette catégorie d'investissements.

Au total, ces perspectives d'évolution de la demande globale permettent d'escompter, pour 1969, une augmentation de quelque 5 % du produit brut de la Communauté en termes réels. Sous réserve de récoltes normales, pareille expansion entraînerait un accroissement des importations qui pourrait même dépasser celui qui avait été enregistré de 1967 à 1968. Compte tenu des hypothèses — encore très provisoires — retenues en ce qui concerne la conjoncture mondiale et l'évolution des exportations, il en

résulterait une détérioration de la balance commerciale de la Communauté, qui contribuerait largement à la réalisation d'un meilleur équilibre des paiements internationaux.

L'évolution esquissée ci-dessus implique une augmentation appréciable du degré d'utilisation

des capacités techniques et une nette diminution du nombre de chômeurs. Etant donné les différences de répartition du chômage sur le plan régional, il y aurait donc, en 1969, un risque accru de voir apparaître des goulots d'étranglement et une tendance plus marquée à la hausse des coûts et des prix.

C. La politique conjoncturelle

Les perspectives d'évolution esquissées ci-dessus font clairement apparaître qu'aucun ralentissement dangereux de l'activité économique n'est plus à redouter dans la Communauté pour le proche avenir, alors qu'une telle éventualité n'avait pu être exclue dans la Recommandation du Conseil du 9 mars 1968, relative à la politique conjoncturelle. L'essor conjoncturel dans la Communauté a maintenant acquis un dynamisme suffisant pour assurer dans les pays membres une croissance économique satisfaisante, même dans l'hypothèse où les efforts entrepris pour redresser les balances des paiements des Etats-Unis et du Royaume-Uni se traduiraient, dans la Communauté, par un affaiblissement de la demande extérieure. A cet égard, il est à souligner que ce n'est pas à l'aide de mesures protectionnistes que les gouvernements des deux pays précités ont cherché à assainir leurs balances de paiements. Pareilles mesures auraient, en effet, impliqué le renoncement aux avantages importants que présente la division internationale du travail pour la productivité de l'économie et le niveau général de vie; en particulier, elles n'auraient pas manqué de rendre plus difficile encore l'élimination rapide des causes réelles du déséquilibre de la balance des paiements, à savoir une trop forte demande et une nette augmentation des coûts et des prix sur le marché intérieur. C'est pourquoi, dans l'un et l'autre des deux pays en cause, l'accent a été mis sur des mesures tendant à éliminer la demande excédentaire et à modérer la hausse des coûts. Des majorations d'impôts y ont été décidées ou sont en cours d'adoption, et l'expansion des dépenses a été sensiblement restreinte dans le dernier budget présenté. Le Gouvernement britannique s'efforce, en outre, en appliquant une politique des revenus appropriée, de mieux contrôler l'évolution des prix et des coûts.

D'un autre côté, la vigoureuse expansion économique enregistrée dans la Communauté, et notamment la détérioration prévisible de la balance commerciale à l'égard des pays non membres, devraient aider les Etats-Unis et le Royaume-Uni à résoudre leurs problèmes de balance des paiements. La mise en œuvre des propositions de la Communauté tendant à une application asymétrique des prochaines réductions de droits de douane convenues lors du Kennedy-Round,

et qui sont exposées au paragraphe B du présent chapitre, constituerait une autre contribution à la solution des problèmes posés par le déséquilibre de la balance américaine des paiements, solution que la Communauté s'efforce de rechercher dans le cadre d'une intensification, et non d'un ralentissement des échanges internationaux.

Les perspectives d'évolution économique dans la Communauté sont indubitablement conformes aux objectifs de croissance envisagés dans la recommandation précitée du Conseil relative à la politique conjoncturelle. Dans quelques pays membres, l'expansion est même plus satisfaisante encore que les gouvernements ne l'escomptaient à l'époque de l'adoption de cette recommandation. Il n'y a donc plus lieu d'envisager de stimuler la demande globale par des mesures supplémentaires de relance de la conjoncture. Au contraire, les perspectives d'évolution économique, pour le second semestre de 1968 et pour l'année 1969, font apparaître le danger, évoqué au point 5 de la Recommandation, de l'apparition de tensions susceptibles de compromettre la réalisation d'une croissance rapide et équilibrée. Déjà l'évolution générale de la demande attendue dans la Communauté vers la fin de 1968 n'exclut pas cette éventualité, surtout dans l'hypothèse d'un développement très rapide de la consommation privée; mais le risque est encore aggravé par les événements survenus en France.

Lors de l'élaboration du présent rapport, il était trop tôt pour analyser en détail les répercussions des grèves, ainsi que des décisions et accords intervenus pendant les tensions sociales qu'a connues la France; on pouvait néanmoins distinguer déjà certains aspects essentiels de l'évolution économique prévisible pour le second semestre de 1968 et le début de l'année 1969, et certains des problèmes qui se poseront. Ces problèmes étant exposés plus longuement dans la seconde partie du présent rapport, on n'en tracera ici que les grandes lignes. D'une part, des pertes de production importantes ont été encourues du fait de l'interruption prolongée du travail dans la majeure partie de l'économie; elles ne pourront vraisemblablement être rattrapées que partiellement, d'ici la fin de l'année, par des prestations supplémentaires, bien qu'il subsiste en France d'importantes réserves de

capacités et par conséquent de productivité. D'autre part, on se trouve en présence d'une brusque hausse des revenus salariaux et d'une sensible augmentation des prestations sociales; même dans l'hypothèse d'un taux élevé d'épargne des ménages, cette évolution provoquera une vigoureuse expansion de la demande nominale de consommation. Quant aux entreprises, elles ont à faire face à une forte augmentation des coûts salariaux, qui, jointe aux manques à gagner encourus pendant les grèves, affectera sensiblement leur situation financière, qui déjà n'était pas particulièrement favorable. Elles tenteront donc de compenser cette augmentation par des hausses de prix.

Des tâches extrêmement difficiles incombent ainsi aux responsables de la politique économique en France. Ceux-ci devront d'abord veiller à consolider la situation aussi rapidement que possible, et, en particulier, empêcher en tout état de cause un processus cumulatif d'inflation engendré par le déclenchement du mouvement de spirale des prix et des salaires. Un tel processus affecterait la capacité concurrentielle de l'économie française, ce qui, à plus ou moins brève échéance, compromettrait l'expansion future de celle-ci et, par conséquent, la sécurité d'emploi des travailleurs. Certes, étant donné l'ampleur des augmentations de coûts décidées, une certaine hausse des prix est inévitable. Mais il importe de la contenir dans les limites les plus étroites possible, et surtout d'éviter qu'elle ne donne lieu à de nouvelles majorations de salaires. Aussi faudrait-il, d'une part, mobiliser intégralement les réserves de productivité existantes, ce qui implique la coopération de tous les travailleurs. D'autre part, l'écart inflationniste qui est apparu entre l'offre et la demande, du fait des pertes de production et de l'augmentation rapide des revenus, devrait être résorbé autant que possible par un recours accru à l'offre étrangère. A cet égard, il convient de souligner particulièrement les grands avantages que l'appartenance de la France au Marché commun donne à l'économie française, précisément pour la solution des problèmes qui se posent actuellement. En effet, la concurrence à l'intérieur de la Communauté peut contribuer substantiellement à limiter la hausse des prix et assurer par conséquent, dans l'intérêt des travailleurs, une augmentation de leurs revenus réels. Au contraire, des mesures protectionnistes favoriseraient les tendances inflationnistes et remet-

traient en question les progrès de productivité réalisés au cours des dix dernières années et l'amélioration du niveau de vie qui en a résulté; mais surtout, elles réduiraient notablement les possibilités d'expansion future de l'économie française et d'augmentation du pouvoir d'achat.

C'est dans cette optique que le Gouvernement français a déclaré qu'il respecterait pleinement les engagements pris envers les autres pays membres en ce qui concerne l'élimination des barrières douanières au 1^{er} juillet 1968, ainsi que l'alignement des droits de douane français sur le tarif extérieur commun. Afin de limiter la hausse des prix, il accepte ainsi une détérioration de la balance des paiements courants au cours des prochains mois. Cette politique est d'autant plus judicieuse que les réserves d'or et de devises de la France sont considérables, puisqu'elles se chiffrent à quelque 6 milliards de dollars, et qu'en outre ce pays dispose encore de larges possibilités de recours au Fonds monétaire international. Il convient de mettre particulièrement l'accent, à ce propos, sur le principe de la solidarité communautaire, en vertu duquel un Etat membre peut compter sur le soutien de ses partenaires en cas de difficultés sérieuses de balance des paiements. Le Traité de Rome offre à cet égard diverses possibilités. Il importe notamment d'éviter, dans le cadre de la Communauté, que la détérioration de la balance française des paiements courants ne s'accompagne d'importantes fuites de capitaux, qui affecteraient l'économie de tous les pays membres.

Le Gouvernement français a rétabli le contrôle des changes. Son but est exclusivement d'empêcher les mouvements spéculatifs de capitaux, tandis que les règlements relatifs aux transactions courantes, ainsi qu'aux opérations normales en capital — y compris les investissements directs des entreprises françaises à l'étranger — continueront d'être assurés. Il faudrait veiller à ce que, grâce à une consolidation rapide de la situation économique en France et à une étroite coopération entre pays membres au niveau de la Communauté, ce contrôle des changes conserve un caractère d'exception et ne soit appliqué que temporairement.

Outre l'acceptation délibérée d'une forte progression des importations, la consolidation de la situation économique française requiert également la mise en œuvre d'une politique budgétaire et monétaire tenant compte de la situation

nouvellement créée. En raison notamment des moins-values fiscales imputables aux grèves, des fortes augmentations de salaires dans les services publics, de l'amélioration sensible des prestations sociales et de l'accroissement des dépenses consacrées à l'enseignement, le déficit budgétaire pour 1968 dépassera sans doute largement le montant de 5 milliards de francs, prévu au début du mois de mai. Il conviendra de veiller à ce que le mode de financement de ce déficit n'introduise pas dans l'économie de nouveaux ferments d'inflation. Aussi le Gouvernement devrait-il s'efforcer de financer le déficit en épongeant le pouvoir d'achat excédentaire des ménages, grâce, par exemple, à l'émission d'emprunts d'Etat, ce qui permettrait de limiter l'expansion de la demande de consommation nominale et de contenir la hausse des prix. S'il n'est pas possible de procéder, dès cette année, à une restructuration du budget de l'Etat, il conviendrait en tout cas, lors de la discussion du budget pour 1969, de réexaminer les priorités des différentes catégories de dépenses publiques et de compenser autant que possible l'accroissement nécessaire de certaines dépenses par des compressions sur d'autres postes, de manière à réduire le déficit budgétaire. Encore faudrait-il tenir compte de la nécessité d'accroître la capacité de production de l'économie française et la sécurité de l'emploi, en améliorant l'infrastructure économique et sociale, notamment dans le domaine de l'éducation, ce qui implique des restrictions dans les dépenses affectées essentiellement à la consommation. Par ailleurs, et notamment dans le souci d'assurer un redressement rapide de la situation économique, il serait indiqué de laisser libre cours aux effets restrictifs que l'évolution de la balance des paiements exercera, au cours des prochains mois, sur les liquidités intérieures, de manière à limiter également, de ce côté, l'expansion de la demande et la hausse des prix.

La consolidation de l'économie française, qui s'impose sans délai, sera notablement facilitée par une vigoureuse expansion dans les autres pays membres, qui permettra aux exportations françaises de se maintenir à un niveau élevé. Les perspectives sont, à cet égard, très favorables. Comme il a été exposé plus haut, des tensions risquent même de se produire dans certains pays membres, vers la fin de 1968 et dans le courant de l'année prochaine, qui détérioreraient notablement un climat des prix jusqu'alors

très satisfaisant. Aussi les autorités responsables de la politique conjoncturelle dans ces pays devraient-elles, dès à présent, tenir compte des effets directs et indirects qu'exercera l'expansion de la demande en provenance de la France. Il faut en tout cas éviter que la Communauté ne devienne un foyer d'inflation généralisée. Une vigilance toute particulière et une grande souplesse s'imposent donc dans l'utilisation des différents instruments de la politique économique, afin que soit assurée une expansion rapide et exempte de tensions.

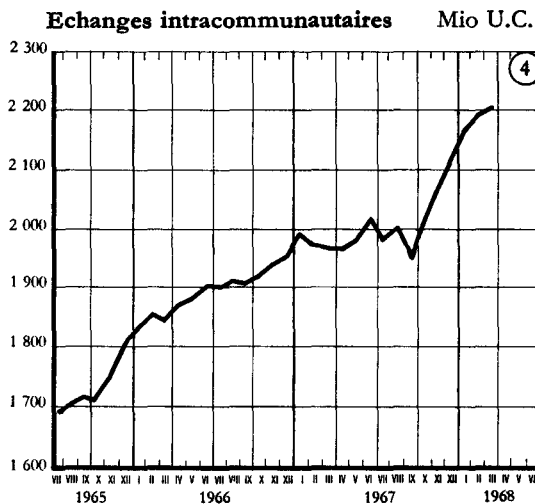
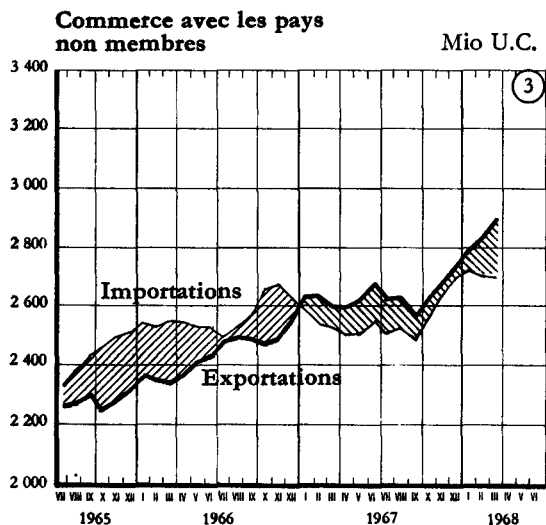
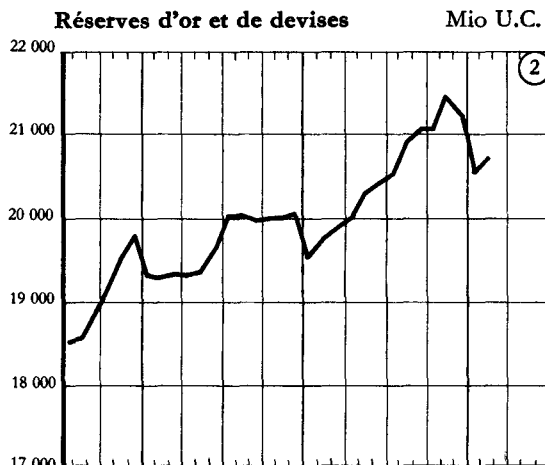
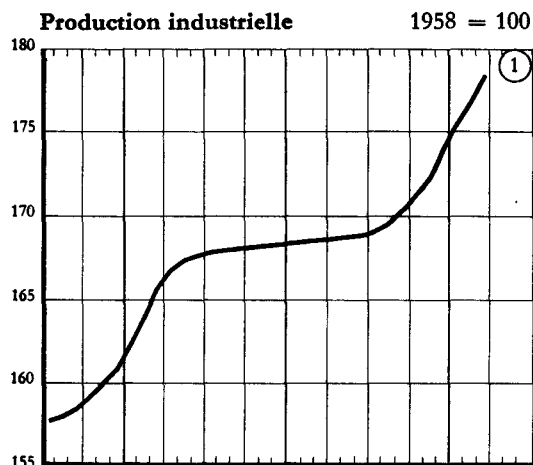
D'une part, il y aurait lieu de poursuivre, dans le cadre d'une action concertée, la politique visant à stabiliser les taux d'intérêt, ce qui contribuerait également à un meilleur équilibre de la balance des paiements dans les pays où celle-ci est fortement excédentaire. D'autre part, étant donné l'essor conjoncturel qui, dans la plupart des pays membres, se propage de plus en plus, soutenu par son propre dynamisme, il n'est plus nécessaire que la politique budgétaire ait une orientation aussi expansionniste que précédemment. Il faudrait en particulier que, dans les prévisions budgétaires actuelles pour 1969, l'accroissement des dépenses de l'Etat soit déterminé en tenant compte du développement très vigoureux de la demande auquel on peut s'attendre. Il conviendrait aussi de renoncer, pour le financement d'éventuels déficits, à un recours direct ou indirect aux crédits de la banque centrale. Le cas échéant, il y aurait lieu d'envisager des « tranches conjoncturelles », sous forme de dépenses supplémentaires ou de dégrèvements fiscaux, pour le cas où, contrairement aux prévisions, le rythme de l'expansion économique ne serait pas suffisamment rapide en 1969.

Par ailleurs, les autorités responsables devraient mettre à profit la phase d'essor conjoncturel pour résoudre d'importants problèmes structurels, dans le souci de mieux assurer, à plus long terme, une expansion rapide et équilibrée. En matière budgétaire, ceci implique que, dans l'accroissement des dépenses, une part plus large soit réservée à celles qui sont consacrées à l'investissement, et notamment à l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale. A cet égard, un élément favorable réside dans le fait que l'industrie de la construction, à laquelle profite, en général, la plus large part des dépenses d'investissement des administrations publiques, dispose encore d'importantes réserves de capa-

cités dans la plupart des pays membres. Il y aurait lieu d'accorder une attention toute particulière à l'amélioration de la formation professionnelle. En effet, le chômage observé à l'heure actuelle dans certains pays membres est dû, dans une large mesure, à une adaptation insuffisante de la main-d'œuvre aux besoins de l'économie. Il s'agit donc, en pareil cas, de mettre en place d'importants et généreux programmes de reconversion professionnelle, afin que

la main-d'œuvre libérée puisse trouver une nouvelle affectation dans des secteurs de l'économie qui offrent des perspectives d'avenir plus favorables et de meilleures possibilités de rémunération. Il convient, par ailleurs, de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à donner aux jeunes une formation répondant aux besoins d'une économie caractérisée par des techniques très évoluées et par de rapides mutations des structures.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Total des réserves brutes d'or et de devises détenues par les autorités monétaires des pays de la Communauté à la fin de chaque mois.

Graphique 3 : Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4 : Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.
1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

TABLEAU 1: Données de base pour 1966

Superficie totale (1000 km ²)	1 167,5
Population totale (1000)	183 317
Densité par km ²	157
Population active occupée (1000)	74 531
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	16
— Industrie	44
— Services	40

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1966	1966
Produit brut	7,7	5,4	5,6	4,4	5,9	4,6	3,9	152	—
Production industrielle	12,3	6,7	6,3	5,2	7,0	4,6	5,0	167	—
Importations de marchandises	20,5	5,5	11,2	10,7	7,3	5,1	6,5	197	—
Consommation privée	6,2	6,2	6,3	6,0	4,4	4,4	4,3	150	61
Formation brute de capital fixe	10,4	10,1	7,1	5,4	8,3	3,2	3,3	172	23
Exportations de marchandises	11,1	3,2	0,8	3,8	9,6	10,8	8,5	178	—
Échanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	22,0	14,5	13,8	16,2	13,5	11,9	10,9	324	—
Produit brut par tête	6,7	4,4	4,2	3,3	4,7	3,5	2,9	139	—

TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1958 = 100)	1966	162	167	170	173	173	175	158	133	170	173	178	172
	1967	164	169	171	174	172	175	158	134	173	179	186	184
	1968	171	178	184									
Importation de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio u.c.)	1966	2 522	2 375	2 789	2 524	2 566	2 626	2 418	2 295	2 605	2 687	2 631	2 675
	1967	2 607	2 392	2 610	2 515	2 564	2 654	2 366	2 376	2 444	2 620	2 784	2 837
	1968	2 696	2 606	2 811	2 709								
Exportation de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio u.c.)	1966	2 153	2 179	2 567	2 372	2 451	2 485	2 505	2 226	2 460	2 626	2 527	2 849
	1967	2 563	2 413	2 678	2 681	2 595	2 721	2 543	2 358	2 525	2 918	2 763	2 876
	1968	2 781	2 771	3 025	2 848								
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 369	- 196	- 222	- 152	- 115	- 141	+ 87	- 69	- 145	- 61	- 104	+ 174
	1967	- 44	+ 21	+ 68	+ 166	+ 31	+ 67	+ 177	- 18	+ 81	+ 298	- 21	+ 39
	1968	+ 85	+ 165	+ 214	+ 139								
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio u.c.)	1966	1 667	1 790	2 091	1 861	1 908	1 968	1 852	1 696	1 960	2 015	1 977	2 013
	1967	1 925	1 861	2 145	2 002	1 974	2 099	1 913	1 734	1 956	2 245	2 182	2 126
	1968	2 123	2 162	2 371	2 287								

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes.

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée au milieu de l'année.

Tableau 2

- La dernière colonne du tableau comprend une ventilation en % du produit brut aux prix du marché par grandes catégories de dépenses. Le calcul du produit brut de la Communauté a été effectué sur la base des parités officielles de change.
- Production industrielle : indice de l'Office statistique des Communautés européennes sans la construction, les industries alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) de marchandises en provenance des pays non membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières.
- Exportations (f.o.b.) de marchandises vers les pays non membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières.
- Échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E. d'après les statistiques douanières d'importation.

Tableau 3

- Voir les remarques du tableau 2.
- Les valeurs sont exprimées en millions d'unités de compte. La conversion en unités de compte a été effectuée sur la base des parités officielles de change (1 unité de compte = 0,888671 gr. d'or fin = 1 dollar US).

II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

A. Allemagne

Vers le milieu de l'année, la tendance ascendante de la conjoncture allemande s'est à ce point renforcée qu'aucun doute ne peut subsister quant au caractère durable de l'essor économique. Certes, l'évolution de la consommation a encore été hésitante au premier trimestre; mais la vive expansion de tous les autres éléments de la demande montre que l'économie a réagi aux impulsions émanant des deux programmes de relance conjoncturelle ainsi que de la politique monétaire, et que le redressement de la conjoncture prend un caractère spontané en des domaines de plus en plus étendus.

Les tendances actuelles de la demande indiquent que l'expansion restera vive durant les prochains mois. La forte augmentation des stocks et le développement sensible des investissements fixes, allant de pair avec le dynamisme de la demande étrangère, entraîneront une progression durable de la production et de l'emploi; ils constitueront aussi, grâce à l'augmentation corrélative des revenus, la base d'une évolution plus nettement ascendante de la consommation privée.

Etant donné ces perspectives, une action particulière dans le domaine de la politique conjoncturelle ne s'impose pas à l'heure actuelle. Mais il y aurait lieu de profiter au maximum de l'essor conjoncturel pour donner aux problèmes structurels une solution qui permettrait d'atteindre bien plus aisément à une expansion mieux équilibrée.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Les facteurs d'expansion conjoncturelle ayant continué de s'affirmer nettement au printemps, l'économie allemande se trouve maintenant dans sa cinquième période de conjoncture ascendante de l'après-guerre.

La demande extérieure est demeurée très dynamique. Le développement des exportations de marchandises s'est même accéléré au cours des quatre premiers mois de l'année; d'après les statistiques douanières, elles ont dépassé de 10 % en valeur leur niveau de la même période de 1967. Cette évolution est largement imputable à la reprise de plus en plus nette qui se manifeste également dans les autres pays de la Communauté et se traduit, en particulier, par une augmentation des ventes aux Pays-Bas et à l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Mais l'accélération des exportations — surtout vers les Etats-Unis et le Royaume Uni — doit

aussi avoir été favorisée par quelques facteurs exceptionnels, déjà examinés au chapitre 1^{er}.

Le développement de la demande intérieure a résulté surtout d'un vif essor des investissements. C'est ainsi que la *formation brute de capital fixe*, dont l'expansion avait accusé temporairement une certaine hésitation au cours des premiers mois de l'année, par réaction à la soudaine reprise observée à la fin de 1967, a retrouvé sa vigoureuse croissance conjoncturelle. Les profits des entreprises ont d'ailleurs continué de s'améliorer et les chefs d'entreprise ont porté, dans l'ensemble, une appréciation plus optimiste sur leurs perspectives de vente. Leur propension à investir s'est encore accrue à mesure que se dissipaient leurs doutes sur la durabilité de la reprise conjoncturelle, et elle s'est traduite par une augmentation des dépenses effectives pour de nouveaux équipements. En revanche, la reprise des investissements sous forme de construction s'est montrée, jusqu'à présent, relativement lente.

Alors qu'au cours de la phase d'affaiblissement de la conjoncture, le déstockage avait accentué la contraction de la demande, le retournement de la tendance d'évolution des *stocks* donne à présent de vives impulsions à la conjoncture. La réduction des stocks, qui avait été favorisée l'année dernière par l'introduction du système de la taxe à la valeur ajoutée, a fait place, au cours des derniers mois, à un processus très rapide de restockage. Il est très symptomatique, à cet égard, que les achats d'acier aient augmenté davantage que la production courante de l'industrie transformatrice, et que, suivant des informations émanant du secteur commercial, le négoce des biens de consommation traditionnels ait également commencé de reconstituer ses stocks fortement réduits.

En revanche, la consommation s'est encore ressentie des séquelles du ralentissement de la conjoncture. L'augmentation des dépenses de *consommation des administrations publiques* est restée relativement faible, même après le relèvement, au 1^{er} janvier dernier, des traitements et salaires dans la fonction publique. Les dépenses de *consommation privée* ne montrent, jusqu'à présent qu'une expansion modérée, bien que les indices d'une reprise conjoncturelle de la consommation se soient multipliés depuis le printemps. La réserve dont les ménages ont fait preuve jusqu'ici dans leurs achats de biens de consommation tient surtout au fait que l'évolution des revenus ne s'adapte qu'avec un certain retard à la reprise conjoncturelle. Néanmoins, au premier trimestre, à la différence des précédents, la masse salariale brute a de nouveau dépassé de près de 3 % le niveau auquel elle s'était située un an plus tôt. D'un autre côté, les majorations de prix opérées à l'occasion de la mise en application du système de la taxe à la valeur ajoutée, ainsi que l'augmentation des cotisations à la Sécurité sociale, au début de l'année, ont exercé un effet de freinage sur la consommation. De plus, les ménages semblent avoir affecté à l'épargne une part plus importante de leurs revenus supplémentaires. Il est significatif, à cet égard, que les dépôts dans les caisses d'épargne, au cours des trois premiers mois de l'année, n'ont pas augmenté de moins de 30 % par rapport à la même période de 1967. La propension des ménages à l'achat a été particulièrement modérée en ce qui concerne les biens de consommation durables, et notamment les automobiles; au premier trimestre, le nom-

bre d'immatriculations de nouvelles voitures particulières a été inférieur à celui, déjà très bas, qui avait été enregistré un an plus tôt.

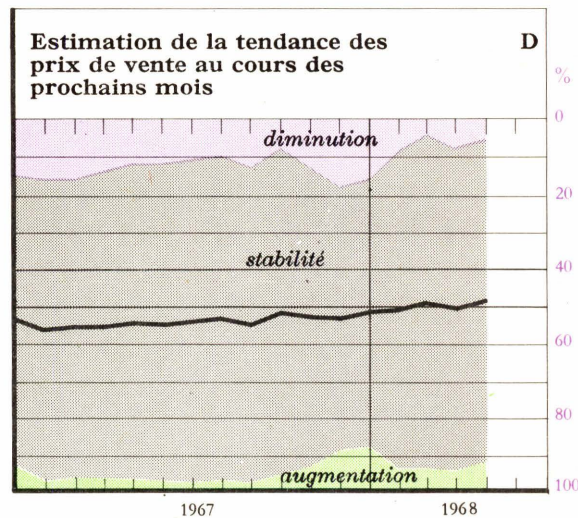
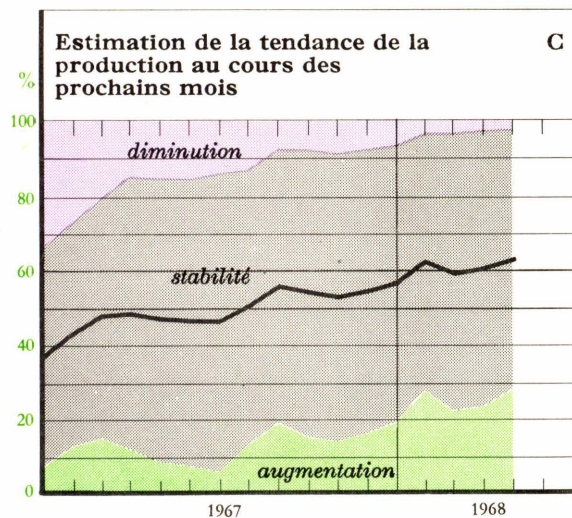
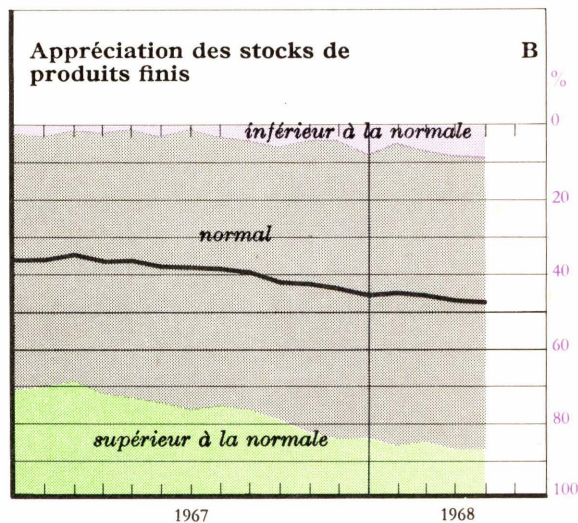
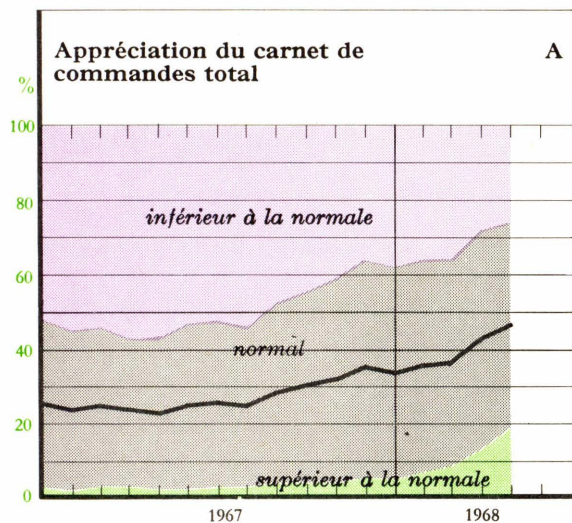
Sur le *marché de l'emploi*, la réduction conjoncturelle du chômage s'est poursuivie, au printemps, à un rythme rapide. A fin mai, le nombre de chômeurs s'élevait à 265 000, ce qui représente, d'une année à l'autre, une diminution de 194 000 unités. Pour la première fois depuis 1966, l'effectif de travailleurs étrangers a recommencé d'augmenter et le nombre des offres d'emploi non satisfaites, en atteignant environ 500 000 unités, a largement dépassé celui des chômeurs.

La tendance ascendante de plus en plus marquée de la conjoncture se reflète nettement dans la vive croissance de la *production industrielle*. En moyenne du premier trimestre, l'indice de la production, calculé par le Statistisches Bundesamt et désaisonnalisé par la Bundesbank, a dépassé de plus de 7 % son niveau le plus bas, enregistré au deuxième trimestre de 1967. En avril, la hausse de l'indice, d'une année à l'autre, s'élevait à 10,5 %. Cette reprise s'est étendue à tous les secteurs de l'industrie; non seulement les industries de base, mais aussi celles qui produisent des biens de consommation, ont enregistré des progrès appréciables. Une augmentation conjoncturelle de la production a également été observée dans la construction; la situation des commandes, dans ce secteur, s'était d'ailleurs améliorée dès la fin de l'année dernière, sous l'effet des mesures de relance conjoncturelle.

Plus encore que la production, les *importations* ont accusé l'incidence de la reprise de la demande. Si le redressement de la conjoncture en Allemagne (R.F.) s'est répercuté aussi fortement et aussi promptement sur l'offre émanant de l'étranger, et en particulier des autres pays de la Communauté, c'est, en grande partie, grâce à l'interdépendance très étroite qui existe entre l'économie allemande et celles des autres pays de la C.E.E. De plus, les pays non membres ont tout particulièrement profité de la reconstitution des stocks de matières premières. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises ont dépassé de 16 % en valeur, pour les quatre premiers mois de l'année, le montant enregistré un an auparavant.

La consolidation des facteurs d'expansion ne s'est guère traduite, jusqu'à présent, par un chan-

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Allemagne (R.F.) par l'I.F.O.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

gement de climat en matière de *prix*. Toutefois, au début de l'année, l'instauration du système de la taxe à la valeur ajoutée a entraîné non seulement de notables modifications dans la structure des prix, mais aussi une hausse de leur niveau général, qui n'a pu être résorbée que dans une faible mesure au cours des mois suivants. Il est clair que les entreprises, étant donné les tendances de la demande, se sentent de nouveau dans une position suffisamment forte pour appliquer des hausses de prix sur un marché concurrentiel. D'après l'indice brut — c'est-à-dire compte tenu de la taxe à la valeur ajoutée — les prix à la production des produits industriels dépassaient de 3,5 %, en mai, le niveau atteint un an plus tôt; il est vrai que la réforme fiscale rend assez aléatoire cette comparaison avec l'année précédente. L'indice général

du coût de la vie, corrigé des fluctuations saisonnières, a augmenté de 1 % de décembre à mai, en dépit d'une tendance au fléchissement des prix des denrées alimentaires; en mai, il dépassait à peine de 1 % son niveau de mai 1967.

Malgré la forte accélération des importations, l'excédent très élevé de la *balance commerciale* ne s'est pas encore réduit sensiblement au cours des quatre premiers mois de l'année. D'après les statistiques douanières, il s'est chiffré à 5,4 milliards de DM. Contrairement à ce qui s'était passé l'année dernière, la balance des services a laissé un surplus; les transferts étant demeurés à peu près inchangés, la balance des paiements courants a ainsi pu se solder par un excédent de 3,8 milliards de DM, correspondant donc à peu près à celui qui avait été enregistré

Emplois et ressources de biens et services

	1965 ⁽¹⁾	1966 ⁽¹⁾		1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾
	Aux prix courants en milliards de DM	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume ⁽⁴⁾
Exportations ⁽³⁾	91,4	+ 10,8	+ 12,7	+ 9,2	+ 7,5	+ 6,5
Formation brute de capital fixe	118,9	+ 0,2	+ 2,5	— 7,7	— 9,8	+ 7
Consommation des administrations	69,7	+ 1,0	+ 8,2	+ 3,2	+ 6,5	+ 2
Consommation des ménages	255,7	+ 3,5	+ 7,5	+ 0,6	+ 2,4	+ 2
Produit national brut	452,7	+ 2,3	+ 6,2	— 0,1	+ 0,6	+ 5
Importations ⁽³⁾	92,0	+ 2,7	+ 4,9	— 0,4	— 1,9	+ 10,5

⁽¹⁾ Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, n° 2/1968.

⁽²⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽³⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

⁽⁴⁾ Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

un an plus tôt. Les mouvements de capitaux ont été caractérisés par une augmentation persistante des exportations de capitaux à long terme. La spéculation monétaire internationale a entraîné une interruption de la tendance fondamentale — encore prononcée en janvier — à l'amélioration de la position nette en devises des banques commerciales, et les banques ont enregistré un important afflux de capitaux à court terme en provenance de l'étranger. Les réserves d'or et de devises de la Bundesbank ont augmenté de 1,6 milliard de DM entre janvier et avril.

Les *liquidités* des banques ont fortement augmenté au printemps, en dépit de l'incidence assez restrictive des opérations de trésorerie des administrations publiques. Les taux d'intérêt pratiqués sur le marché monétaire ont fluctué autour d'un niveau moyen franchement bas; quant à ceux des crédits de nouveau plus importants consentis par les banques aux entreprises et aux particuliers, ils ont eu tendance à baisser.

Sur le *marché des actions*, le climat favorable qui régnait déjà au cours des premiers mois de l'année a persisté. Simultanément, une évolution favorable à l'amplification de l'essor conjoncturel s'est amorcée sur le *marché des obligations*. En effet, la tendance à la baisse des taux d'intérêt, qui s'était interrompue depuis le milieu de l'année 1967, est aussi réapparue, au printemps, sur le marché des capitaux; elle a été favorisée par la modération dont les pouvoirs publics ont fait preuve dans le lancement de nouvelles émissions.

2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution économique d'ici la fin de l'année sont tout à fait favorables : l'expansion, qui semble à présent avoir atteint un dynamisme suffisant, ne requiert plus de nouvelles mesures globales de relance, et ne laisse cependant apparaître aucun risque de surchauffe.

La croissance relativement forte de la demande des pays non membres, au cours des premiers mois de l'année, devrait faire place à un certain ralentissement des *exportations*. Ce mouvement serait d'autant plus prononcé que les efforts accomplis aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni

pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements entraîneront une réduction des achats très importants de ces pays. Il y a cependant maintes raisons de penser que ces efforts ne feront pleinement sentir leurs effets qu'en 1969. De plus, il faut s'attendre à une progression plus rapide de la demande des autres pays de la Communauté, du fait de l'abolition, au 1^{er} juillet 1968, des barrières douanières intérieures dans la C.E.E. et de l'amélioration générale de la conjoncture au sein de la Communauté. Au total, et grâce à la grande autonomie conjoncturelle dont jouit celle-ci, les exportations accuseront donc une croissance appréciable.

La reprise continue de la demande d'investissement a notablement élargi et affermi les bases sur lesquelles peut se fonder la poursuite de l'expansion. L'essor des *investissements* devrait se traduire surtout, au cours des prochains mois, par un accroissement sensible des dépenses relatives aux investissements d'équipement. Depuis quelque temps, en effet, les commandes en carnet de biens d'investissement augmentent à un rythme très rapide. Les inscriptions de commandes, dans les industries de ce secteur, ont ainsi dépassé de plus de 20 %, au premier trimestre, les ventes effectuées durant la même période. De même, les foires de printemps permettent de constater que l'expansion des investissements s'étend à des secteurs de plus en plus nombreux de l'industrie des biens d'investissement, et notamment, depuis peu, à la construction mécanique. L'extension de l'essor conjoncturel permet également de s'attendre à une accélération des investissements sous forme de construction. C'est seulement dans le secteur des travaux publics qu'un certain ralentissement pourrait se manifester, après l'exécution des marchés passés dans le cadre des programmes de relance conjoncturelle, à moins que les administrations publiques, et notamment les communes, n'étendent leurs projets d'investissement. D'autre part, la tendance à la reconstitution des stocks devrait stimuler l'activité économique d'ici la fin de l'année.

Il est plus difficile, en revanche, de porter une appréciation sur les perspectives d'évolution des dépenses de *consommation privée*. En ce qui concerne l'évolution de la masse salariale, dont l'expansion devrait être soutenue notamment par la hausse du niveau de l'activité et par le relèvement des taux des salaires dans le cadre des

nouvelles conventions collectives, les conditions d'un développement plus vigoureux de la consommation privée seraient certainement réunies. Mais il se pourrait que la propension à l'épargne des ménages continue d'augmenter. Par ailleurs, l'expérience des précédentes périodes d'essor conjoncturel donne à penser que la propension à l'achat des ménages se renforcera à mesure de la consolidation de l'expansion économique. En tout cas, l'augmentation des commandes intérieures dans les industries de biens de consommation — augmentation qui, au premier trimestre, atteignait plus de 8 % en comparaison annuelle — montre que le commerce se prépare déjà à une telle évolution.

Au cours des prochains mois, la demande devrait ainsi s'accroître et utiliser progressivement les possibilités de l'offre, qui restera caractérisée, dans les premiers temps, par l'élasticité de l'offre intérieure. Les conditions d'expansion de la *production industrielle* sont favorables, tout au moins en ce qui concerne les capacités. Cette constatation est plus valable encore pour la construction où, malgré la récente reprise de la demande, les capacités disponibles continuent d'influencer le marché.

Il semble peu probable que l'expansion des *importations* puisse se poursuivre, au cours des prochains mois, au rythme très rapide observé durant le premier tiers de l'année. La forte progression des achats de matières premières aux pays non membres pourrait marquer un certain ralentissement après la reconstitution des stocks. Quant aux importations de produits finis, et particulièrement de biens d'investissement, elles montreront sans doute une expansion plus vive, ce qui favoriserait particulièrement les achats dans les autres pays de la Communauté.

L'évolution des *prix* restera vraisemblablement influencée, durant les mois d'été, par l'application de la taxe à la valeur ajoutée. En effet, la majoration, au 1^{er} juillet, du taux de cette taxe, qui sera porté, selon les catégories, soit de 10 à 11 %, soit de 5 à 5,5 %, ne manquera pas de se répercuter sur le niveau général des prix.

Les prévisions esquissées ci-dessus n'appellent aucune modification des prévisions quantitatives publiées dans le précédent rapport trimestriel pour l'ensemble de l'année 1968. Le taux de croissance, d'une année à l'autre, du produit national brut en termes réels devrait donc atteindre au moins 5 %.

Pour l'année 1969, il y a plutôt lieu de s'attendre à une nouvelle extension de l'essor conjoncturel. A l'expansion toujours vive des investissements pourrait s'ajouter une accélération appréciable de la consommation privée, du fait d'une progression plus rapide de l'emploi et des revenus. En revanche, il est encore difficile d'évaluer les impulsions qui, en 1969, émaneront de la conjoncture mondiale. Sous cette réserve, il paraît plausible que l'expansion du produit national brut en termes réels soit, en 1969, du même ordre qu'en 1968.

A présent que les mesures de relance ont favorisé la reprise économique, l'accent de la *politique conjoncturelle* doit se déplacer sur la manœuvre de la marge d'action que donnent à l'expansion économique la politique des liquidités et la politique budgétaire; elle doit viser aussi à l'amélioration qualitative des conditions de la croissance, grâce à une politique structurelle progressive de nature à soutenir l'essor conjoncturel.

La politique des liquidités et des taux d'intérêt, allant de pair avec un taux élevé d'épargne des ménages, est parvenue, au cours des derniers mois, à déclencher à nouveau le mouvement de baisse des taux d'intérêt à long terme. Il serait souhaitable que cette tendance se poursuive, pour assurer un meilleur équilibre de la balance des paiements. La politique budgétaire devrait, comme précédemment, veiller à ce que les possibilités d'accroître les dépenses d'investissement soient exploitées à fond et simultanément à tous les niveaux; mais il importe de prévenir les tensions que pourraient susciter, en 1969, un accroissement trop rapide des dépenses publiques et un financement direct ou indirect du déficit par la banque centrale, recours qui ne se justifierait plus, puisque l'essor conjoncturel est à présent largement assuré. Le Gouvernement se préoccupe d'ailleurs effectivement de restructurer le budget fédéral en faveur des dépenses d'investissement. En revanche, on ne peut encore escompter qu'une orientation analogue soit donnée aux budgets des Länder et des communes. En effet, au niveau des communes, les laborieuses discussions sur la réforme financière font naître des incertitudes qui, au cas où une plus grande clarté ne serait pas faite à bref délai sur l'assainissement futur des finances communales, pourraient influencer certains investissements publics dans un sens préjudiciable à l'évolution ultérieure de l'économie.

La récente période de ralentissement de la conjoncture a mis tout particulièrement en relief et le rapport étroit qui existe entre la politique conjoncturelle et la politique de structure. Abstraction faite de certaines modifications « structurelles » du comportement des entreprises, que cette évolution semble avoir entraîné et qui constituent des éléments nouveaux dont la politique conjoncturelle doit tenir compte, il faudrait désormais s'attacher davantage à la solution des problèmes structurels eux-mêmes, et d'autant plus que certains de ceux-ci sont précisément plus faciles à résoudre en période d'essor conjoncturel qu'en période de ralentissement de l'activité. Il conviendrait, en même temps, d'améliorer le climat des prix par des mesures relevant de la politique de concurrence, et notamment en abandonnant le système des prix imposés au stade du commerce de détail.

3. La situation économique à Berlin-Ouest

L'économie berlinoise a, elle aussi, repris son mouvement d'expansion en 1968. Au printemps notamment, les tendances de la demande et de la production ont été influencées par le redressement conjoncturel observé sur le territoire fédéral.

Les *livraisons au territoire fédéral*, qui constituent un élément d'importance capitale pour l'économie de la ville de Berlin, ont marqué une vive progression conjoncturelle au premier trimestre. L'affaiblissement persistant des exportations a pu, de ce fait, être plus que compensé. Les industries de biens de consommation ont largement bénéficié de cette reprise de la demande. En revanche, à en juger d'après la statistique des commandes et de la production, l'évolution de la demande d'*investissement* est demeurée hésitante. Dans l'industrie de la construction, les jours chômés au cours de l'hiver dernier ont été bien plus nombreux que durant l'hiver 1966-1967, plus clément; mais au printemps, la tendance de base des investissements sous forme de construction, plus favorable que sur le territoire fédéral, à de nouveau pu s'affirmer. Dans le secteur de la *consommation privée*, il ne semble pas qu'un nouveau ralentissement se soit produit au cours des premiers mois de l'année. En effet, l'évolution des revenus a repris sa tendance ascendante. Les ménages ont

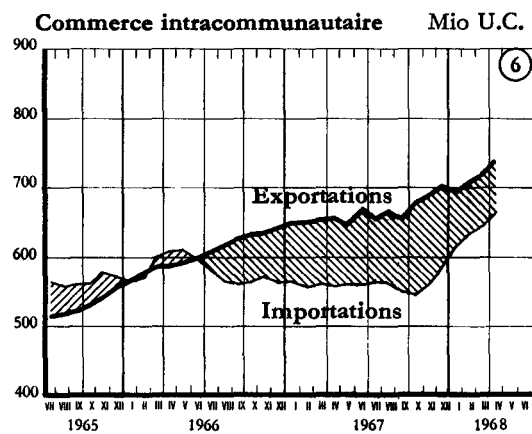
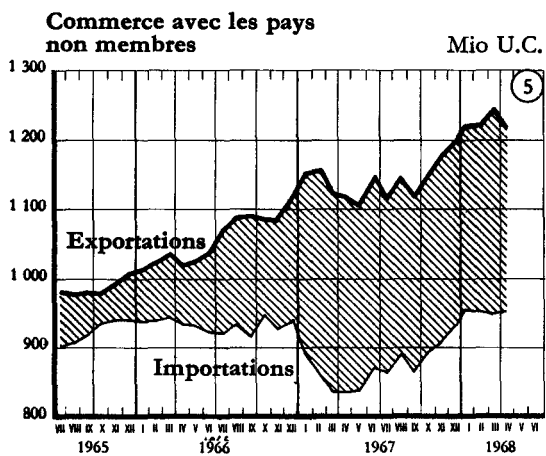
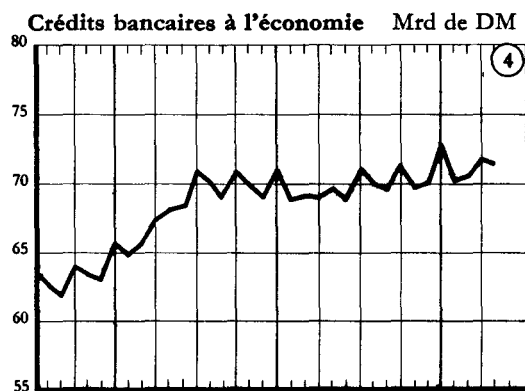
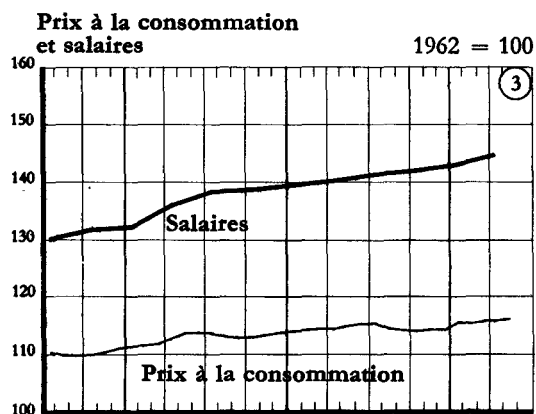
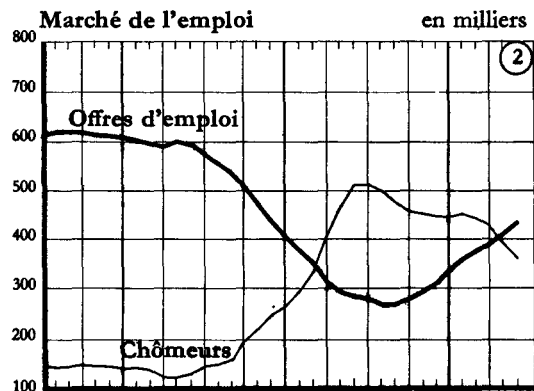
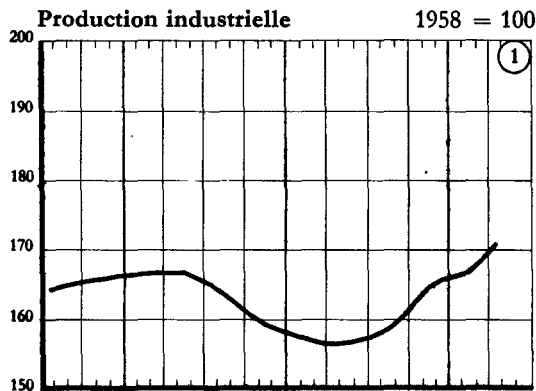
toutefois consacré à l'épargne une part importante de l'accroissement de leurs revenus; aussi se sont-ils montrés très réservés dans leurs achats de biens de consommation durables.

Sur le *marché de l'emploi*, le nombre de chômeurs a nettement diminué depuis le mois de février. En mai, le taux de chômage s'élevait à 1,1 % du nombre de personnes actives salariées, niveau aussi bas qu'à l'automne dernier, au début du redressement conjoncturel. A cet égard, il convient de remarquer que la proportion des chômeurs dont la capacité de travail se trouve limitée du fait de leur âge ou de leur état de santé est relativement élevée. La *production industrielle* a marqué une légère reprise conjoncturelle; elle accuse, cette fois, un certain retard par rapport à l'évolution de la production observée sur le territoire fédéral. La production des quatre premiers mois de l'année a cependant dépassé quelque peu le niveau enregistré un an plus tôt.

Les *perspectives* d'évolution économique pour les prochains mois permettent d'escompter que la consolidation des facteurs d'expansion conjoncturelle se poursuivra. Les entrées de commandes dans l'industrie transformatrice ont continué de s'accroître. En outre, une grande partie des mesures mises en œuvre en 1967 en vue de soutenir la conjoncture n'exerceront pleinement leurs effets sur la production et les revenus que dans le courant de cette année.

Si la politique suivie en ce qui concerne la demande globale a ainsi créé des conditions assez favorables à l'épanouissement de l'expansion, le développement des investissements doit cependant demeurer l'objectif primordial de la *politique économique* berlinoise. Comme en des régions du territoire fédéral à structure industrielle ancienne, il importe d'encourager à long terme l'implantation d'unités de production à haute technicité et disposant de bonnes perspectives d'avenir. Le marché de l'emploi bénéficierait ainsi d'un double avantage. D'une part, en effet, la main-d'œuvre berlinoise obtiendrait de meilleures possibilités de gain et de promotion. D'autre part, la force d'attraction de la ville se renforcerait, d'une manière générale, sur le marché de l'emploi du territoire fédéral, ce qui pourrait entraîner une amélioration de la structure de la population active du point de vue de l'âge.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Source: Statistisches Bundesamt. Indice du coût de la vie au milieu du mois. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 4 : Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Allemagne

TABLEAU 1: Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	248,5
Population totale (1000)	59 873
Densité par km ²	241
Population active occupée (1000)	26 292
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	10,4
— Industrie	47,1
dont : Construction	7,7
— Services	42,5
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	5,1
— Industrie	49,4
dont : Construction	7,7
— Services	45,5
Produit national brut par tête (DM)	8 077

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)								Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	8,8	5,4	4,2	3,4	6,6	5,6	2,3	— 0,1	152	—
Production industrielle	10,7	6,3	4,5	2,7	8,5	6,7	1,9	— 2,2	158	—
Importations totales	16,9	8,1	11,4	8,0	10,7	15,0	2,8	— 0,4	232	19,6
Consommation privée	6,9	6,8	5,9	2,9	5,3	6,3	3,5	0,6	153	58,2
Consommation publique	7,6	7,8	11,5	7,5	— 0,5	6,9	1,1	3,2	168	16,6
Formation brute de capital fixe	11,3	9,4	5,9	2,9	12,0	6,5	0,2	— 7,7	165	22,7
Exportations totales	13,0	3,5	3,9	9,0	9,6	7,2	11,0	9,2	212	22,9
Produit national brut par tête	7,7	4,0	2,8	2,2	5,3	4,3	1,2	— 0,5	138	—
Produit national brut par personne active occupée	7,0	4,0	3,4	3,0	6,2	4,9	2,6	2,9	148	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
Exportation de marchandises										
Total	11,1	4,5	10,2	10,9	10,3	12,5	8,0	247	21 736	100
Intra-C.E.E.	19,6	20,9	20,8	8,4	6,7	16,0	9,4	333	8 002	36,8
Extra-C.E.E.	7,6	1,0	4,7	12,5	12,4	10,6	7,2	215	13 734	63,2
Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	4,3	7,3	16,0	20,5	25,0	- 2,0	27,0	296	541	2,5
Intra-C.E.E.	1,0	8,1	23,9	22,1	22,6	6,6	61,2	436	235	1,3
Extra-C.E.E.	6,3	6,9	11,5	19,5	26,6	- 7,3	2,7	218	255	1,2
Exportation de matières premières et produits industriels										
Total	11,3	4,5	10,1	10,8	10,0	12,9	7,5	246	21 195	97,5
Intra-C.E.E.	20,1	12,2	20,8	8,1	6,3	16,3	8,1	330	7 717	35,5
Extra-C.E.E.	7,6	0,9	4,6	12,3	12,1	11,0	7,2	214	13 478	62,0
Importation de marchandises										
Total	8,3	12,2	6,0	12,2	19,6	3,2	- 3,7	236	17 352	100
Intra-C.E.E.	13,3	16,6	8,7	17,4	30,7	4,2	- 1,1	362	6 864	39,6
Extra-C.E.E.	6,1	10,3	4,7	9,7	13,6	2,5	- 5,4	192	10 488	60,4
Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	7,9	20,1	- 8,3	8,3	21,6	2,4	- 4,2	184	3 582	20,6
Intra-C.E.E.	15,8	15,9	- 0,0	9,3	28,0	6,8	0,1	286	1 442	8,3
Extra-C.E.E.	4,4	22,2	- 12,2	7,8	18,1	- 0,1	- 6,9	149	2 140	12,3
Importation de matières premières et produits industriels										
Total	8,4	9,9	10,7	13,3	19,0	3,3	- 3,6	254	13 769	79,4
Intra-C.E.E.	12,5	16,8	11,5	19,7	31,3	3,5	- 1,4	389	5 422	31,3
Extra-C.E.E.	6,7	6,8	10,3	10,2	12,5	3,2	- 5,0	207	8 347	48,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1962 = 100)	1966	112	117	121	128	126	127	116	107	122	135	127	117
	1967	106	111	114	119	119	117	112	104	122	126	131	130
	1968	111	118	125	131								
Chômeurs (en 1000)	1966	269	236	141	121	108	101	102	106	113	146	216	372
	1967	621	674	576	501	458	401	377	359	341	361	395	526
	1968	673	590	460	331	265							
Entrées de commandes : total (1958 = 100)	1966	173	178	216	193	193	188	176	170	192	192	183	169
	1967	160	162	187	176	179	190	171	170	194	216	207	195
	1968	184	189	203	207								
dont : intérieures	1966	163	170	208	186	185	178	169	161	184	181	169	150
	1967	144	145	171	163	165	171	160	158	182	206	192	173
	1968	163	171	188	193								
extérieures	1966	211	213	250	227	230	234	207	203	232	243	248	255
	1967	229	239	260	237	243	277	227	223	249	261	271	291
	1968	274	269	273	275								
Construction : autorisations de bâtir (Mrd DM)	1966	2,95	2,97	4,00	3,75	3,85	4,03	4,15	4,03	4,04	4,13	3,33	3,47
	1967	2,76	2,68	3,11	3,50	3,32	3,69	3,78	3,60	3,70	4,35	3,88	3,13
	1968												
Consommation privée : vente au détail (1962 = 100)	1966	109	109	133	133	131	122	131	120	125	135	144	179
	1967	115	109	134	127	129	128	129	122	127	134	144	192
	1968	113	112	132	140								
Importations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	1 446	1 397	1 685	1 476	1 541	1 544	1 478	1 449	1 482	1 607	1 530	1 533
	1967	1 393	1 276	1 442	1 406	1 403	1 556	1 401	1 408	1 414	1 579	1 613	1 653
	1968	1 553	1 538	1 659	1 651								
Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	1 492	1 490	1 757	1 559	1 701	1 645	1 708	1 537	1 727	1 809	1 719	2 012
	1967	1 750	1 629	1 816	1 867	1 724	1 884	1 726	1 654	1 791	1 989	1 906	2 025
	1968	1 869	1 862	2 102	1 926								
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	+ 46	+ 93	+ 72	+ 83	+ 160	+ 101	+ 230	+ 88	+ 246	+ 201	+ 189	+ 479
	1967	+ 357	+ 352	+ 373	+ 461	+ 321	+ 327	+ 325	+ 246	+ 377	+ 410	+ 292	+ 372
	1968	+ 316	+ 324	+ 443	+ 275								
Réserves officielles en or et en devises (Mio u.c.)	1966	6 190	6 139	6 150	6 072	5 974	6 193	6 441	6 433	6 454	6 616	6 652	6 771
	1967	6 490	6 634	6 759	6 723	6 759	6 702	6 639	6 690	6 808	6 737	6 914	6 853
	1968	6 486	6 749	7 030	6 839								
Disponibilités monétaires (Mrd DM)	1966	74,0	74,5	74,2	75,9	76,9	77,7	77,7	77,3	76,7	76,5	79,3	79,5
	1967	74,4	76,3	75,6	77,0	77,6	78,7	79,3	79,7	80,2	80,5	84,2	87,8
	1968	81,5	81,3	81,0	81,8								

Allemagne

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale : moyenne annuelle estimée.
- Population active occupée : moyenne annuelle estimée. Source : Statistisches Bundesamt.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs : 1966. Industrie y compris l'artisanat. Source : Statistisches Bundesamt.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Variations aux prix de 1958 (pour 1967, aux prix de 1954).
- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.) : produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Statistisches Bundesamt. Ensemble de l'industrie, y compris la construction, corrigé de l'inégalité des mois.
- Nombre de chômeurs : situation en fin de mois; chiffres non désaisonnalisés. Source: Bundesanstalt für Arbeitsvermittlung und Arbeitslosenversicherung.
- Entrées de commandes. Source : Statistisches Bundesamt. Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires). Indice de valeur brut.
- Construction. Source : Statistisches Bundesamt. Autorisations de bâtir, devis pour le coût de la construction (sauf génie civil).
- Consommation privée. Source : Statistisches Bundesamt. Indice de valeur du chiffre d'affaires du commerce de détail.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Source : Statistisches Bundesamt.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et devises convertibles de la Bundesbank. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank). Situation en fin de mois.

B. France

L'économie française a subi, à partir de la mi-mai 1968, une crise sociale aiguë, qui s'est traduite notamment par des mouvements de grève amples et prolongés. Les négociations menées pour permettre la reprise du travail, d'abord sur le plan national, puis au niveau des branches professionnelles, ont abouti, entre autres, à des majorations importantes de salaires. Si l'on tient compte également des pertes de production qui semblent maintenant difficiles à rattraper intégralement, ces événements introduisent, entre l'évolution conjoncturelle en début d'année 1968 et les perspectives économiques pour les prochains mois, une rupture profonde.

Jusqu'au milieu de mai, l'expansion s'était nettement accentuée, sous l'effet d'une demande extérieure dynamique et d'une action de l'Etat caractérisée par les effets du plan de soutien conjoncturel adopté en janvier 1968. L'activité d'investissement des entreprises et la consommation privée montraient également les symptômes d'une nette amélioration. Ainsi, la progression de la production industrielle était devenue plus rapide et la situation de l'emploi commençait à se raffermir.

Les perspectives économiques pour les prochains mois ne peuvent guère, pour le moment, être mesurées avec précision. On peut cependant estimer que se développera à court terme une « conjoncture de consommation » qui devrait entraîner la persistance d'une progression rapide de la productivité et de la production. La hausse des prix risque de s'amplifier sensiblement et le solde extérieur devrait se détériorer.

Les pouvoirs publics ont été amenés à prendre certaines dispositions dans le domaine des transactions avec l'étranger. D'une part, les échéances tarifaires du 1^{er} juillet 1968 sont entièrement respectées. D'autre part, un contrôle des changes a été instauré à titre exceptionnel et temporaire, afin d'éviter des évasions de capitaux.

1. L'évolution jusqu'à la mi-mai 1968

L'évolution conjoncturelle manifestait, en France, un essor nettement plus vigoureux au début du printemps.

Parmi les éléments déterminants de cette accélération de l'expansion, la progression de la demande extérieure a joué un rôle essentiel. Selon les statistiques douanières, corrigées des variations saisonnières et accidentelles, les exportations de marchandises ont progressé d'environ 12 % en mars-avril 1968 par rapport au niveau moyen atteint au cours des derniers mois de 1967. Pour cette période mars-avril, leur taux d'accroissement d'une année à l'au-

tre s'élevait à près de 14 % en valeur. Contrairement aux tendances observées à la fin de l'an dernier, où l'expansion des ventes avait favorisé certains produits et était orientée surtout vers les pays industrialisés, la progression des exportations s'étendait alors à la quasi-totalité des grandes catégories de marchandises et des principales zones du commerce mondial.

Les effets directs exercés par ce développement rapide de la demande extérieure sur la production et les revenus, la disparition des craintes qu'avaient fait naître l'extension de la T.V.A. au commerce de détail et le regain d'optimisme dont faisaient preuve les agents économiques à la suite des mesures de soutien conjoncturel décidées à

fin janvier par le gouvernement, ont permis à la demande intérieure d'amorcer un développement plus rapide et aussi plus homogène dans ses diverses composantes.

En particulier, la progression de la *formation brute de capital fixe* a montré, vers la fin du premier trimestre de 1968, les premiers symptômes d'une certaine accélération, notamment dans le secteur industriel. En dépit de l'importance des capacités techniques de production inutilisées, les impératifs de rationalisation et de modernisation de l'appareil de production ont été, au même titre que l'amélioration des moyens d'autofinancement, des facteurs prépondérants du dynamisme accru dont a témoigné l'activité d'investissement des entreprises. Dans le secteur de la construction de logements, un affermissement de la légère reprise observée depuis 1967 semblait également s'être manifesté. Les investissements des administrations et des entreprises publiques ont continué, pour leur part, à progresser fortement.

L'évolution des *stocks* a reflété — tout en la renforçant — l'accentuation des tendances conjoncturelles à l'expansion. La reconstitution des stocks de produits manufacturés dans le commerce, à partir d'un niveau assez bas, et l'adaptation des stocks de produits bruts à l'accroissement de la production dans l'industrie ont été les éléments essentiels de cette évolution.

L'expansion des dépenses de *consommation des ménages* se développait également à un rythme un peu plus rapide depuis la fin de l'hiver dernier, mais encore nettement en retrait par rapport aux autres composantes de la demande. Certes, les majorations de revenus de caractère social ⁽¹⁾ décidées par les pouvoirs publics ont été relativement sensibles et la progression des revenus salariaux semblait s'être légèrement affermie, du fait d'un certain redressement dans l'évolution de l'emploi; mais l'augmentation des revenus disponibles des ménages aura sans doute été freinée par l'importance de la ponction fiscale résultant, au cours des premiers mois de 1968, du cumul des derniers versements fiscaux à effectuer au titre de l'année 1967 et du paiement du premier tiers provisionnel pour l'année 1968; les effets de ce cumul n'ont été compensés que partiellement par les mesures

d'allègements fiscaux prises à fin janvier par le gouvernement.

Cette évolution plus dynamique de la demande globale a porté à la fois sur la production intérieure et sur les importations. La *production industrielle*, notamment, a marqué une progression nettement accélérée: selon l'indice I.N.S.E.E. corrigé des variations saisonnières, elle se serait accrue de 2,8 % entre décembre 1967 et mars 1968, contre 1,3 % entre septembre et décembre 1967. Le taux d'accroissement entre les mois de mars 1967 et mars 1968 a atteint, selon cet indice, 7,2 %. La croissance s'est renforcée dans les industries productrices de biens d'équipement et de produits intermédiaires; dans les industries liées à la consommation, par contre, elle a été plutôt modérée, en raison d'une plus grande diversification selon les branches. L'activité dans le bâtiment et les travaux publics, stimulée notamment par le raffermissement dans la construction de logements et par la demande toujours dynamique du secteur public, s'est nettement accrue.

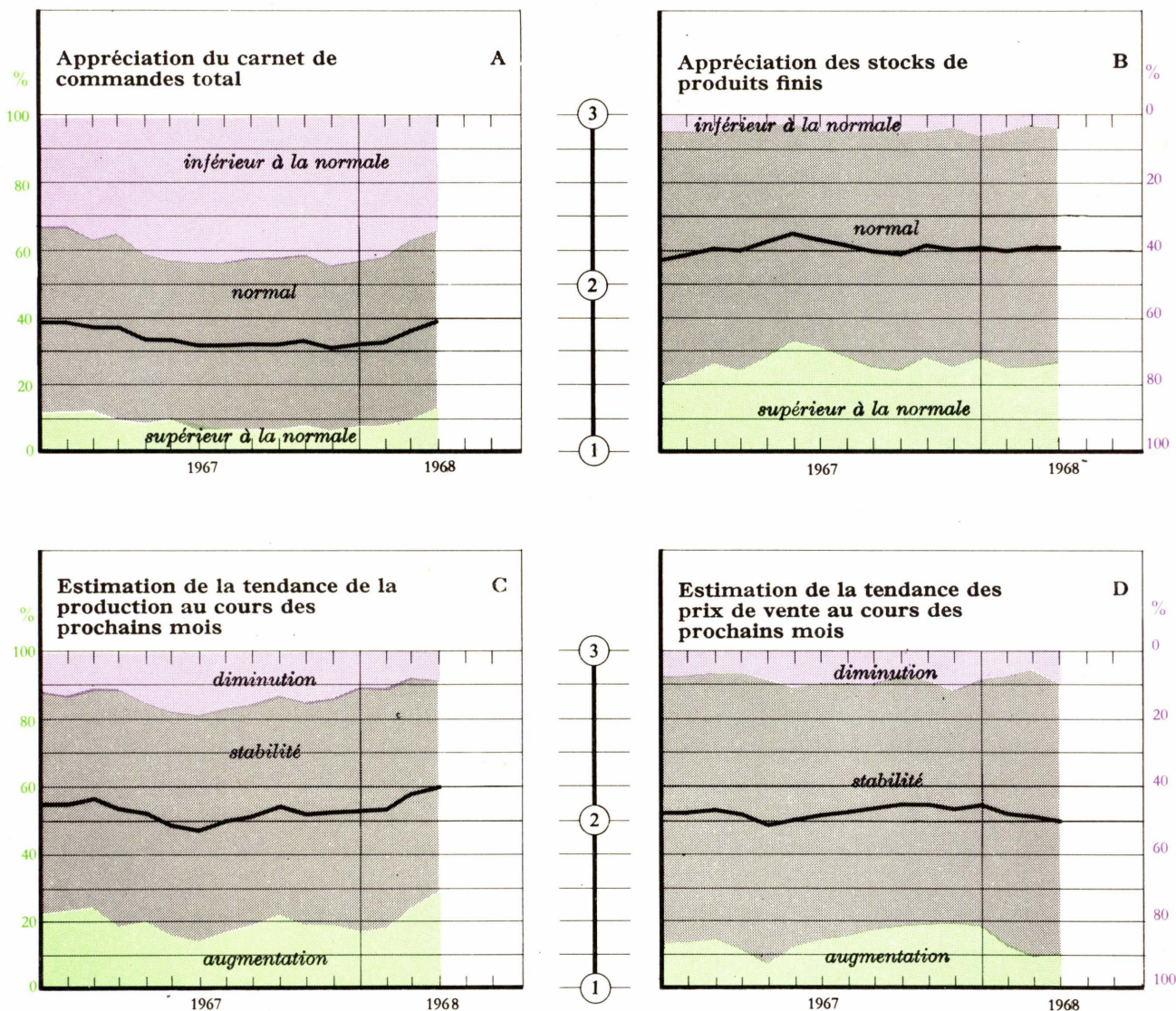
Bien que les progrès de productivité soient restés importants, l'accélération de la croissance a entraîné un recours un peu plus sensible que précédemment à la main-d'œuvre disponible. Selon l'enquête du Ministère des Affaires sociales, dont les résultats sous-estiment systématiquement l'évolution réelle de l'emploi, le niveau des effectifs occupés est resté, en termes désaisonnalisés, à peu près stable entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 1968, contre une baisse de 0,6 % au cours des trois mois précédents. Aussi la situation sur le *marché de l'emploi* tendait-elle à se stabiliser: l'augmentation du nombre de demandes d'emploi semblait se ralentir graduellement, tandis que, pour la première fois depuis plus d'un an, les offres d'emploi non satisfaites marquaient une nette tendance à l'accroissement.

L'accélération de l'expansion de la demande intérieure et de la production a entraîné une progression plus rapide des *importations*. Selon les statistiques douanières, corrigées des variations saisonnières, le volume des importations de marchandises a augmenté, en avril 1968, de près de 5 % par rapport au quatrième trimestre de 1967 et d'environ 13 % par rapport à avril 1967.

Après avoir subi une forte hausse en janvier 1968, du fait de l'extension du système de la taxe sur la valeur ajoutée au commerce de détail,

(1) Décrites dans le précédent rapport trimestriel.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'INSEE.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

l'indice des *prix* à la consommation n'a que peu augmenté dans les mois suivants. Cette évolution a été favorisée par un certain ajustement en baisse des prix des produits alimentaires, qui avaient contribué dans une large mesure à l'enchérissement du coût de la vie en début d'année; mais la hausse des prix des services s'est poursuivie à un rythme rapide. L'augmentation, d'une année à l'autre, du niveau des prix à la consommation a atteint 3,8 % en avril 1968.

La progression des exportations ayant été très nettement supérieure à celle des importations, la *balance commerciale* a continué de s'améliorer sensiblement : après avoir retrouvé un niveau proche de l'équilibre au début de l'année 1968, elle devrait même avoir accusé un certain excédent au début du printemps. Compte tenu des

sorties de capitaux à court terme, la balance générale des paiements devrait de nouveau avoir été proche de l'équilibre : la baisse des réserves officielles en or et devises observée au cours des quatre premiers mois de 1968, et qui a porté sur un montant d'environ 135 millions de dollars, a été compensée par une certaine reconstitution des avoirs extérieurs nets des banques commerciales.

Comme ce fut déjà le cas au cours de l'année 1967, la balance des paiements n'a donc pas exercé d'effets sensibles sur l'évolution des *liquidités* internes de l'économie. En raison sans doute des importantes rentrées fiscales des premiers mois de 1968, les opérations de caisse du Trésor public ont exercé momentanément des influences plutôt restrictives. Seule la progres-

Emplois et ressources de biens et services

	1965 (1)	1966 (1)		1967 (2)	
	Aux prix courants en milliards de FF	Variations par rapport à l'année précédente en %			
		Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations (3)	70,0	+ 6,9	+ 8,2	+ 5	+ 4,5
Formation brute de capital fixe	100,6	+ 6,2	+ 8,4	+ 7,5	+ 9,5
Consommation des administrations	62,4	+ 3,4	+ 6,8	+ 5	+ 8,5
Consommation des ménages	295,5	+ 4,9	+ 7,8	+ 4	+ 7
Produit national brut	464,7	+ 4,9	+ 7,7	+ 4	+ 7
Importations (3)	65,4	+ 11,1	+ 13,2	+ 5	+ 5

(1) Office statistique des Communautés européennes, « Comptes nationaux 1957 à 1966 ».

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

sion des crédits bancaires a fourni un apport encore substantiel aux liquidités de l'économie : elle s'est établie, en février 1968, à 16 % environ par rapport à février 1967.

L'équilibre sur le *marché monétaire* s'est réalisé sans grandes difficultés et la Banque de France est même intervenue à plusieurs reprises pour éviter une baisse des taux d'intérêt et parer ainsi à d'éventuelles fluctuations dans les mouvements de capitaux flottants avec l'étranger. Une nette amélioration du climat était apparue sur le *marché financier* : les cours des actions ont vivement progressé jusqu'à la mi-mai 1968.

2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution conjoncturelle d'ici la fin de l'année, de même que le bilan économique d'ensemble pour 1968, se trouvent très profondément modifiés par les conséquences des mouvements sociaux qui ont surgi vers la mi-mai et qui ont pris notamment la forme d'une grève prolongée affectant la grande majorité des secteurs de production.

Les négociations menées entre les pouvoirs publics et les organisations patronales et syndicales pour mettre un terme à la paralysie de l'activité économique ont abouti, le 27 mai 1968, à un projet de protocole d'accord dont le contenu salarial est, dans ses grandes lignes, le suivant : les salaires effectifs sont augmentés de 7 % au 1^{er} juin (y inclus les majorations déjà intervenues depuis le 1^{er} janvier) et de 3 % au 1^{er} octobre 1968; en outre, le salaire minimum interprofessionnel garanti dans l'industrie (SMIG) est majoré de 35 % à compter du 1^{er} juin. Il a été décidé, par ailleurs, d'établir à la même date le salaire minimum dans l'agriculture au niveau du SMIG, ce qui représente une augmentation de 56 %. Selon des modalités propres à chaque secteur pour ce qui concerne la compensation des ressources, la durée hebdomadaire du travail sera réduite d'une ou deux heures, au plus tard à fin 1969. Une avance de 50 % est versée aux travailleurs qui ont subi une perte de salaire du fait des grèves; si les heures de travail correspondant à ce versement ne peuvent être récupérées d'ici la fin de 1968, l'avance, ou son solde, restera définitivement acquise au salarié.

Ce projet d'accord comporte d'autres dispositions importantes. Un projet de loi relatif à

l'exercice du droit syndical dans l'entreprise sera présenté au Parlement. Le ticket modérateur de la Sécurité sociale, qui avait été porté de 20 % à 30 % en août 1967, a été ramené à 25 %. Les pensions de vieillesse seront augmentées, au 1^{er} octobre 1968, d'un pourcentage non encore déterminé. Certaines mesures favorisant les allocations familiales et l'allocation de salaire unique seront incluses dans le budget pour 1969. Le projet de réforme de l'impôt sur le revenu personnel, qui sera déposé à l'automne 1968 devant le Parlement, comportera des allègements fiscaux pour les revenus salariaux. Le gouvernement s'est également engagé à développer les crédits affectés aux services de l'emploi et à la formation professionnelle des jeunes.

Sur la base de ce projet d'accord, de nouvelles négociations se sont engagées au sein de chaque branche d'activité entre les organisations patronales et syndicales; elles ont conduit à préciser, à ce niveau, les conditions spécifiques de reprise du travail. Bien que les effets globaux des majorations de salaires qui sont ou seront appliquées dans chaque branche soient actuellement difficiles à quantifier, on peut cependant noter que les dispositions prévues dans le protocole général d'accord ont été fréquemment dépassées. Au surplus, les discussions menées au sein de la fonction publique se sont conclues par des relèvements très substantiels des rémunérations : le traitement de base est majoré de 8,5 % entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 1968 et des glissements indiciaires sont pratiqués pour la plupart des catégories de fonctionnaires.

A titre de première estimation, on peut admettre qu'au total la masse salariale pourrait augmenter, de 1967 à 1968, d'environ 13 %; pour apprécier pleinement l'importance de ce taux, il faut noter que l'hypothèse initialement retenue impliquait un accroissement de 8 à 9 % environ de la masse salariale, et que l'accélération en cours se manifesterait brutalement sur une période de quelques mois, allant de juin à octobre 1968. Une telle constatation met en lumière le caractère particulier des problèmes qui se posent maintenant à l'économie française : en effet, des augmentations analogues, voire même plus fortes, de la masse salariale avaient été observées en France et dans d'autres pays membres de la Communauté au cours des dernières années, mais ces taux élevés avaient été atteints, en général, graduellement et sans à-coup.

La rupture qui se manifeste au milieu de l'année 1968 dans l'évolution de la conjoncture française rend compte des aléas qui affectent, à l'heure actuelle, toute perspective, même à très court terme : les comportements des agents économiques constituent des facteurs essentiels pour la prévision, mais ils sont particulièrement incertains dans le contexte psychologique du moment. Il n'en reste pas moins que certaines orientations peuvent d'ores et déjà être dessinées.

C'est le cas notamment pour la progression des dépenses de *consommation privée*, qui sera vraisemblablement très rapide dans les prochains mois. En effet, la poussée des revenus salariaux sera telle qu'un ralentissement éventuel — mais nullement certain — dans l'évolution des revenus des entrepreneurs individuels ne pourra guère affecter le rythme élevé d'accroissement des revenus bruts des ménages. Comme les prélèvements fiscaux directs sur les revenus personnels ne progresseront que modérément, l'expansion des revenus disponibles devrait donc s'accélérer fortement.

Une certaine part de ces revenus additionnels pourrait se porter vers le secteur de la construction de logements, où la demande privée était restée assez hésitante au cours des dernières années; mais la demande de biens de consommation, qui a été caractérisée depuis 1965 par une progression relativement modeste, devrait marquer une très vive expansion, d'autant qu'une détérioration du climat des prix pèserait sur le taux d'épargne.

Les perspectives sont nettement plus incertaines en ce qui concerne l'évolution des *investissements fixes*. Alors que les dépenses de construction de logements pourraient s'accroître fortement, la réalisation des programmes d'équipement des administrations et des entreprises publiques pourrait être partiellement différée dans le cas où les problèmes posés par la gestion budgétaire nécessiteraient certaines modulations dans l'exécution des lois de finances. La prévision paraît surtout hasardeuse en ce qui concerne l'évolution de la propension à investir dans le secteur privé. D'une part, la réduction prévisible du degré de capacités techniques disponibles, les possibilités de répercussion partielle des hausses de coûts salariaux sur les prix, qu'offre une demande de consommation en forte expansion, la nécessité de rationaliser encore

l'appareil de production dans les secteurs où la concurrence extérieure se fera plus pressante, l'octroi par le gouvernement de crédits spéciaux aux petites et moyennes entreprises, constituent des facteurs favorables; mais les perturbations du climat social et les incertitudes que fait naître le caractère exceptionnel de la conjoncture présente pourraient conduire les chefs d'entreprise à retarder de quelques mois leurs décisions d'investissement. A ces considérations globales, il faut ajouter que l'activité d'investissement pourrait être très différenciée selon les branches de production ou la taille des entreprises — c'est-à-dire en fonction de l'importance relative des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises — et en fonction de leurs possibilités de relèvement des prix.

Une composante très importante de la demande dans le contexte actuel est constituée par l'*exportation*. A cet égard, de nombreuses raisons permettent de penser que la demande mondiale restera dynamique, du fait notamment de l'accélération progressive de l'expansion en Allemagne (R.F.) et du maintien de rythmes de croissance soutenus dans d'autres pays industrialisés. La mesure dans laquelle les exportations françaises en bénéficieront sera de toute façon inférieure à ce qu'il était possible d'espérer il y a quelques mois, mais elle dépendra encore largement de la politique de prix et de vente qu'adopteront les chefs d'entreprise, partagés entre le désir d'utiliser pleinement les facilités accrues offertes par un marché intérieur actif et le souci de maintenir leur position sur les marchés étrangers.

L'évolution prévisible de la demande globale devrait donc, dans les prochains mois, être déterminée en premier lieu par la forte expansion des dépenses de consommation privée. La réaction de la *production* sera sans doute très vive, car les capacités techniques disponibles dans la plupart des branches d'activité — notamment dans les branches liées à la consommation — sont relativement importantes : selon l'enquête I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprises industrielles, la marge d'augmentation de la production sans embauche de personnel était, en mars 1968, de 11 %, c'est-à-dire la même qu'en mars 1967, malgré une progression de 7 % de la production industrielle entre ces deux mois. Le rythme de croissance de la production industrielle devrait donc être relativement rapide, grâce d'abord aux progrès de productivité. En

outre, les possibilités de recours à une augmentation de l'emploi sont à l'heure actuelle très grandes, et permettent donc une accélération supplémentaire de la production. Ce recours ne se concrétisera cependant que si la charge salariale additionnelle qui pèsera alors sur les entreprises s'avère compatible avec le développement des chiffres d'affaires. L'évolution du chômage au cours des prochains mois ne peut donc être appréciée avec certitude.

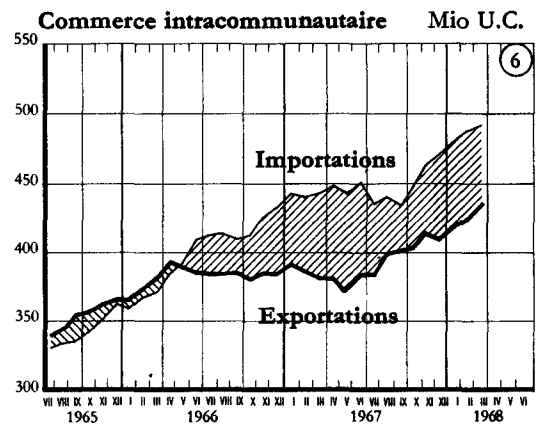
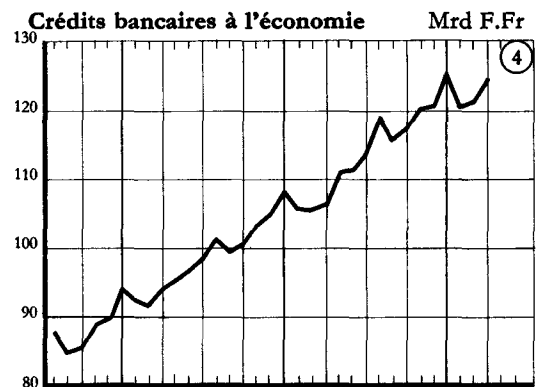
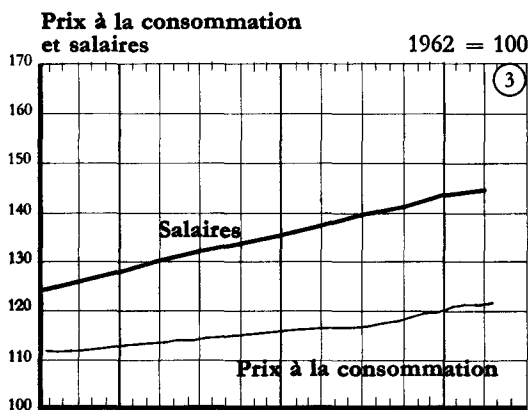
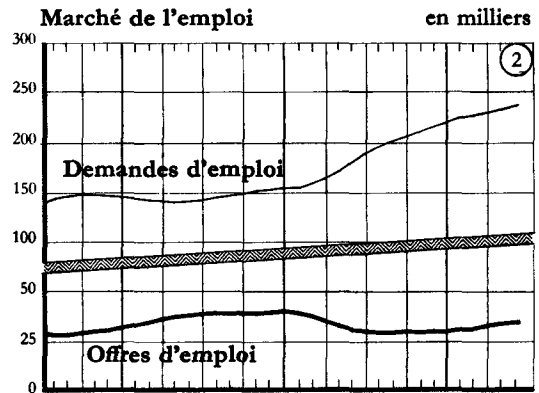
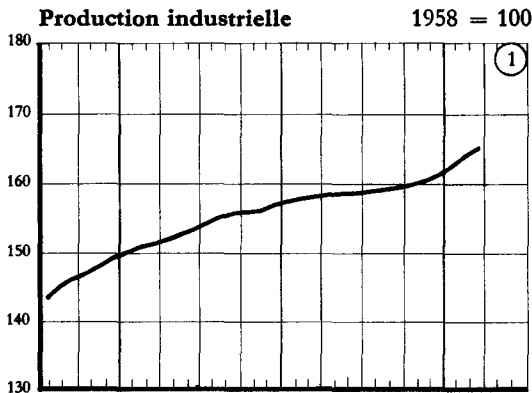
Il est encore prématuré d'analyser avec précision la façon dont l'accélération de la demande globale répartira ses effets sur la croissance de la production intérieure, sur la hausse des prix et sur le développement des importations. Certaines tendances paraissent cependant vraisemblables : outre la progression très sensible de la production intérieure, déjà évoquée ci-dessus, de nombreux facteurs laissent à penser que la hausse des *prix* risque d'accuser une nette accélération d'ici la fin de 1968. En effet, les progrès de productivité, même rapides, seront loin d'être suffisants, dans la deuxième moitié de 1968, pour compenser les hausses de salaires décidées récemment ; à moins de détériorer gravement la situation financière des entreprises industrielles et le développement futur de leurs investissements, une certaine répercussion des hausses de coûts salariaux sur les prix semble inévitable. En outre, l'enchérissement des services, déjà très important au cours des dernières années, risque de s'accroître encore.

L'ouverture croissante de l'économie française à la concurrence étrangère permettra cependant de limiter les hausses de prix attendues qui, dans un contexte protectionniste, auraient risqué de réamorcer la spirale inflationniste prix-salaires. La contrepartie en sera évidemment l'acceptation d'une détérioration sensible du solde des échanges extérieurs. En effet, les pertes de production dues aux grèves, l'accélération brutale de la demande, notamment pour les biens de consommation, l'amélioration de la compétitivité des produits étrangers et les effets des abaissements tarifaires intervenus au 1^{er} juillet 1968 (abolition des droits intracommunautaires, alignement sur le tarif extérieur de la Communauté) entraîneront une forte augmentation du volume des importations. Les principaux bénéficiaires en seront sans doute les pays

partenaires du Marché commun, notamment l'Italie, dont les ventes à la France comportent une part importante de biens de consommation. Le solde extérieur courant marquera donc, au cours des prochains mois, une nette détérioration, dont l'importance devra cependant être appréciée en tenant compte du montant très élevé des réserves d'or et de devises de la France (6 milliards de dollars environ au début de mai). Cette détérioration du solde des échanges extérieurs de biens et services aurait risqué de voir ses effets sur la balance générale des paiements fortement amplifiés par des évasions de capitaux ; durant le mois de mai, les réserves de change de la France ont baissé de 307 millions de dollars, dont la plus grande partie pendant la deuxième quinzaine du mois. Aussi le gouvernement a-t-il été amené à instaurer, à titre temporaire et exceptionnel, un contrôle des changes qui vise à empêcher des sorties de capitaux spéculatives : ainsi sont notamment prohibées toutes opérations visant à la constitution, par un résident, de nouveaux avoirs à l'étranger ou de moyens de paiement sur l'étranger. Par contre restent autorisés, à titre général, les opérations courantes sur biens et services — exception faite des voyages de tourisme et d'affaires, pour lesquels des montants supérieurs respectivement à 1 000 et 4 000 francs par personne sont soumis à autorisation préalable, qui serait d'ailleurs accordée de façon très libérale — et les mouvements de capitaux non spéculatifs, y inclus les investissements directs des firmes françaises à l'étranger.

Les comptes économiques d'ensemble pour l'année 1968 doivent évidemment subir d'importantes modifications par rapport aux estimations qui avaient été fournies dans le précédent rapport trimestriel. Etant donné les facteurs d'incertitude qui subsistent, il est encore impossible d'établir un bilan quantitatif précis. En tous cas, les dépenses de consommation privée devraient progresser sensiblement plus vite qu'il n'était initialement prévu. Si les pertes importantes de production, surtout dans l'industrie, ne paraissent guère susceptibles d'être totalement récupérées, malgré le rythme de croissance très rapide auquel on peut s'attendre d'ici la fin de l'année, un certain accroissement du produit national brut en volume, de 1967 à 1968, peut cependant être encore escompté.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Source: I.N.S.E.E. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation au 1^{er} du mois.

Graphique 3 : Source: I.N.S.E.E. Indice national des prix à la consommation (259 articles). Indice du taux des salaires horaires, toutes activités, France entière.

Graphique 4 : Source: Conseil national du Crédit. Crédits à court terme (jusqu'à deux ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers — chiffres en fin de période.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

France

TABLEAU 1: Données de base pour 1966

Superficie totale (1000 km ²)	551,2
Population totale (1000)	49 275
Densité par km ²	89
Population active occupée (1000)	19 675
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	16,7
— Industrie	39,9
dont : Construction	9,6
— Services	43,4
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	8
— Industrie	41
dont : Construction	8
— Services	52
Produit national brut par tête (Ffr)	10 132

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1966	1966
Produit national brut	+ 7,4	+ 4,4	+ 7,1	+ 4,8	+ 6,0	+ 4,5	+ 4,9	151	—
Production industrielle	+ 7,6	+ 5,5	+ 6,7	+ 5,8	+ 7,4	+ 4,3	+ 5,8	155	—
Importations totales	+16,5	+ 7,0	+ 8,7	+12,2	+12,2	+ 3,6	+11,1	193	14,8
Consommation privée	+ 5,6	+ 5,9	+ 6,9	+ 6,8	+ 4,7	+ 3,8	+ 4,9	148	63,7
Consommation publique	+ 2,7	+ 3,4	+ 4,3	+ 1,2	+ 4,9	+ 5,9	+ 3,4	137	13,3
Formation brute de capital fixe	+ 6,8	+10,5	+ 7,9	+ 7,5	+11,7	+ 5,7	+ 6,2	175	21,8
Exportations totales	+17,2	+ 5,5	+ 3,1	+ 7,9	+ 7,7	+11,4	+ 6,9	198	15,1
Produit national brut par tête	+ 6,3	+ 3,3	+ 5,1	+ 3,0	+ 4,7	+ 3,4	+ 3,8	136	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 7,3	+ 4,4	+ 6,8	+ 3,5	+ 4,7	+ 4,5	+ 4,8	148	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
Exportation de marchandises										
Total	+ 5,1	+ 2,1	+ 9,8	+11,3	+11,8	+ 8,3	+ 4,5	222	11 377	100
Intra-C.E.E.	+18,7	+12,0	+14,0	+12,8	+18,0	+12,0	+ 2,0	414	4 701	41,3
Extra-C.E.E.	- 0,6	- 2,9	+ 7,3	+10,3	+ 7,8	+ 5,8	+ 6,3	168	6 676	58,7
Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	+17,4	- 2,9	+22,0	+14,4	+11,4	+ 7,4	+ 3,0	266	1 769	15,5
Intra-C.E.E.	+26,1	+ 1,4	+34,5	+16,6	+26,3	+19,4	+ 6,0	730	890	7,8
Extra-C.E.E.	+13,6	- 5,1	+15,4	+18,0	+ 2,0	- 2,0	0	162	879	7,7
Exportation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 3,3	+ 3,0	+ 7,8	+10,7	+11,8	+ 8,5	+ 4,8	216	9 608	84,5
Intra-C.E.E.	+17,5	+18,9	+10,9	+12,1	+16,4	+10,5	+ 1,1	376	3 811	33,5
Extra-C.E.E.	- 2,7	- 2,6	+ 6,0	+ 9,8	+ 8,9	+ 7,2	+ 7,4	168	5 797	51,0
Importation de marchandises										
Total	+ 6,3	+12,6	+16,1	+15,4	+ 2,7	+14,5	+ 4,5	221	12 377	100
Intra-C.E.E.	+13,8	+20,0	+23,9	+20,4	+ 6,7	+20,8	+10,7	438	5 373	43,4
Extra-C.E.E.	+ 3,2	+ 9,1	+12,2	+12,6	+ 0,3	+10,5	+ 0,2	160	7 004	56,6
Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	- 2,3	+19,8	+ 5,1	+14,9	- 0,5	+ 8,4	- 2,6	132	1 870	15,1
Intra-C.E.E.	-12,3	+37,6	+37,4	+26,2	+ 8,9	+ 1,3	+16,6	484	446	3,6
Extra-C.E.E.	- 0,8	+17,4	0	+12,5	- 2,8	+10,3	- 7,4	108	1 424	11,5
Importation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 8,5	+10,9	+18,8	+15,5	+ 3,4	+15,8	+ 5,9	250	10 507	84,0
Intra-C.E.E.	+16,3	+18,7	+22,7	+19,8	+ 6,5	+22,9	+10,2	434	4 927	39,8
Extra-C.E.E.	+ 4,5	+ 6,6	+16,3	+12,6	+ 1,2	+10,6	+ 2,4	182	5 580	45,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1958 = 100)	1966	151	157	157	158	158	162	142	95	154	161	166	167
	1967	160	161	163	161	159	165	142	97	158	165	170	171
	1968	166	171	174									
Chômeurs (en 1000)	1966	171,3	167,3	155,6	145,5	134,1	122,7	121,1	124,4	137,2	153,6	165,7	173,5
	1967	193,8	194,3	189,2	188,7	179,0	168,3	168,2	174,4	193,4	216,9	238,2	248,1
	1968	271,8	273,8	264,0	250,5								
Construction: nombre de permis de construire pour logements (en milliers)	1966	41,3	36,3	42,1	48,0	36,6	49,4	44,2	40,5	38,2	42,1	44,2	47,2
	1967	31,6	36,2	41,1	37,7	42,2	40,3	41,3	35,7	36,7	37,2	39,8	49,6
	1968												
Consommation privée : chiffres d'aff. des grands magasins (1962 = 100)	1966	121	107	126	127	124	135	129	114	141	140	143	222
	1967	127	110	137	129	133	139	131	119	157	139	149	226
	1968	(134)	(122)										
Importations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	897	935	1 098	994	1 002	1 060	929	779	993	1 030	1 054	1 104
	1967	1 067	1 039	1 172	1 047	1 067	1 018	927	772	1 011	1 058	1 064	1 150
	1968	1 089	1 104	1 224	(1 183)								
Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	774	873	1 023	947	915	960	951	729	843	950	920	1 013
	1967	883	903	992	970	921	1 024	956	702	917	1 039	1 020	1 056
	1968	985	1 066	1 165	(1 072)								
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 123	- 62	- 75	- 47	- 87	- 100	+ 22	- 50	- 150	- 80	- 134	- 91
	1967	- 184	- 136	- 180	- 77	- 146	+ 6	+ 29	- 70	- 94	- 19	- 44	- 94
	1968	- 104	- 38	- 59	(- 111)								
Réserves officielles brutes en or et en devises (Mio u.c.)	1966	5 468	5 503	5 571	5 649	5 724	5 821	5 967	5 963	5 893	5 856	5 798	5 744
	1967	5 710	5 716	5 705	5 722	5 748	5 772	5 814	5 824	5 835	5 848	6 182	6 108
	1968	6 053	6 014	6 023	6 027	5 721							
Disponibilités monétaires (Mrd Ffr.)	1966	174,5	173,5	175,6	177,3	177,7	182,1	186,3	184,0	184,7	185,0	182,7	190,7
	1967	187,8	185,6	188,3	191,7	189,6	194,6	197,6	193,7	195,4	193,9	190,3	199,5
	1968	192,3	189,4	190,9									

France

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active civile occupée au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Bâtiments, industries des denrées alimentaires, boissons, tabacs, exclus.
- Chômeurs: Situation en fin de mois.
- Construction. Source : Bulletin statistique du Ministère de la Construction.
- Consommation privée. Indice du chiffre d'affaires des grands magasins, des magasins populaires et des autres magasins non spécialisés. Source : Centre d'observation économique de la Chambre de Commerce de Paris.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des Changes. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires. Source : Conseil national du Crédit. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France) et dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics) et les dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des banques : banques inscrites, banques populaires, caisses de Crédit agricole, Banque française du Commerce extérieur, que ces dépôts soient libellés en francs français ou dans une autre devise, qu'ils appartiennent à des résidents ou à des non-résidents. Situation en fin de mois.

C. Italie

A la vive expansion conjoncturelle qui avait caractérisé le quatrième trimestre de l'an dernier a succédé, au cours des mois suivants, une évolution plus modérée. Il est toutefois très difficile d'apprécier correctement la signification et la mesure de cet infléchissement de la tendance, eu égard aux nombreux facteurs exceptionnels qui ont agi durant cette période.

Il n'est pas douteux que la vigoureuse croissance de la demande étrangère ait persisté. Du côté de la demande intérieure, la tendance des dépenses de consommation privée, et surtout des investissements sous forme de construction, doit avoir été nettement ascendante, tandis que celle des investissements d'équipement semble avoir été assez hésitante.

Tandis que l'emploi continuait d'augmenter, la croissance conjoncturelle de la production industrielle s'est ralentie. Les importations ont fait preuve de faiblesse.

Cette évolution respective de la demande et de l'offre a renforcé, dans le domaine des prix, les tendances à la stabilisation observées depuis assez longtemps, et a entraîné une notable amélioration de la balance des paiements.

En dépit d'incertitudes particulièrement grandes, qui affectent surtout les perspectives d'évolution de la demande étrangère, on peut s'attendre à la poursuite de l'expansion économique en 1968. Un taux de croissance approximatif de 5,5 % du produit national brut en termes réels reste probable. Il pourrait en être de même en 1969, année qui verra, par ailleurs, augmenter les risques de tensions.

Etant donné ces perspectives, la politique conjoncturelle devrait être conduite de manière particulièrement vigilante et souple.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Les exportations de biens et services ont continué de progresser à un rythme très rapide durant les premiers mois de 1968; l'évolution des ventes de marchandises aux autres pays membres, surtout à l'Allemagne (R.F.) et aux Pays-Bas, a été particulièrement dynamique. En partie sous l'effet des facteurs exceptionnels cités au chapitre I^{er}, les exportations à destination du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont également accusé une vive expansion. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés pour les ventes de produits textiles et sidérurgiques. Au total, d'après les statistiques douanières, les exportations ont dépassé de 12,3 % en valeur,

pour les quatre premiers mois de l'année, le niveau qu'elles avaient atteint un an auparavant. La croissance des exportations de services doit s'être accélérée, par suite notamment d'une forte progression du tourisme.

La demande intérieure, elle aussi, a continué de se développer, mais à un rythme moins rapide que vers la fin de l'année précédente, époque où une très vigoureuse expansion avait succédé à une brève période de stagnation. Toutefois, les résultats de l'analyse conjoncturelle comportent, cette fois, de grandes incertitudes; les indicateurs statistiques partiels dont on dispose pour apprécier les tendances de la demande intérieure, ont, en effet, subi d'importantes distortions imputables à un certain nombre de facteurs particuliers.

Après avoir accusé une vive reprise vers la fin de l'année dernière, la *formation brute de capital fixe* devrait, pour le moins, s'être stabilisée depuis lors. Certes, les investissements d'équipement peuvent avoir montré une évolution hésitante, par suite de l'attentisme dont les chefs d'entreprise ont temporairement fait preuve. Mais les investissements sous forme de construction, qui représentent en Italie près des deux tiers des investissements fixes, ont été nettement orientés à la hausse. C'est ce qui ressort notamment des résultats de l'enquête menée par la C.E.E. auprès des chefs d'entreprise de l'industrie de la construction. Il y a lieu de relever que non seulement la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial et les travaux publics, mais aussi, à présent, la construction de logements, sont apparemment en nette expansion conjoncturelle.

En revanche, les investissements sous forme de *stocks*, dont la croissance avait été particulièrement vigoureuse au second semestre de 1967, du fait surtout de l'abondance des récoltes, semblent avoir régressé.

Les dépenses de *consommation des ménages* ont dû s'accroître nettement. La conclusion de nouvelles conventions collectives et certaines modifications dans la structure de l'emploi ont, en effet, entraîné une hausse sensible du revenu salarial par personne occupée. En outre, il est probable que l'expansion des dépenses de consommation des ménages a encore été stimulée par l'importante augmentation des revenus des agriculteurs au cours du second semestre de 1967. Enfin, le développement persistant de l'emploi et la majoration des pensions qui vient d'être décidée — et qui totalise 130 à 140 milliards de lires pour la période mai-décembre — doit avoir contribué à renforcer la propension à consommer des ménages. Les achats de biens durables pourraient avoir accusé une progression supérieure à la moyenne; c'est ainsi que la tendance des immatriculations de nouvelles voitures particulières, encore régressive au second semestre de 1967, est de nouveau orientée à la hausse.

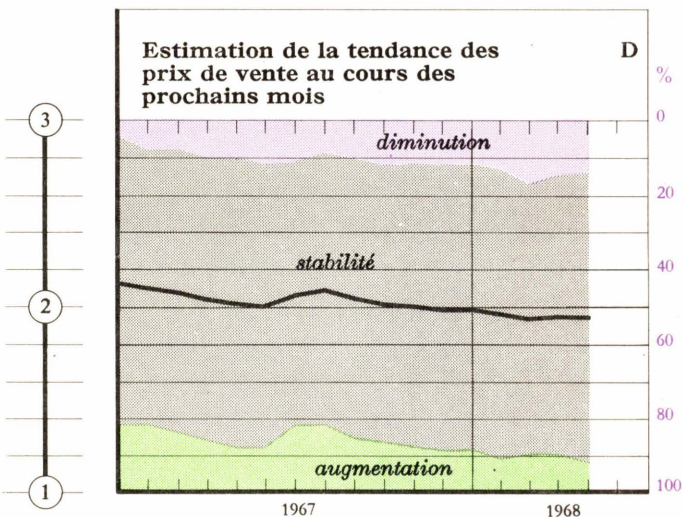
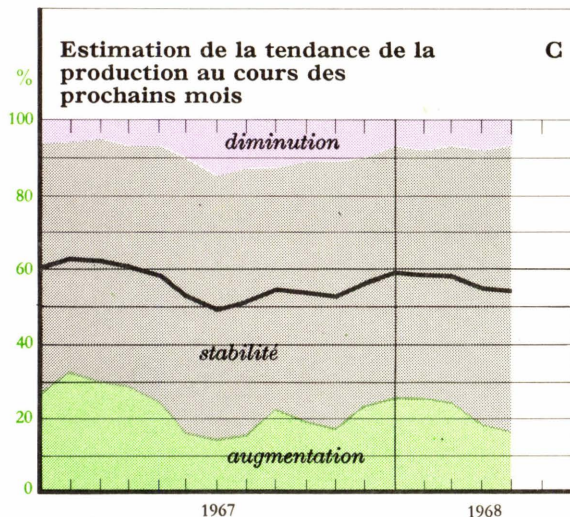
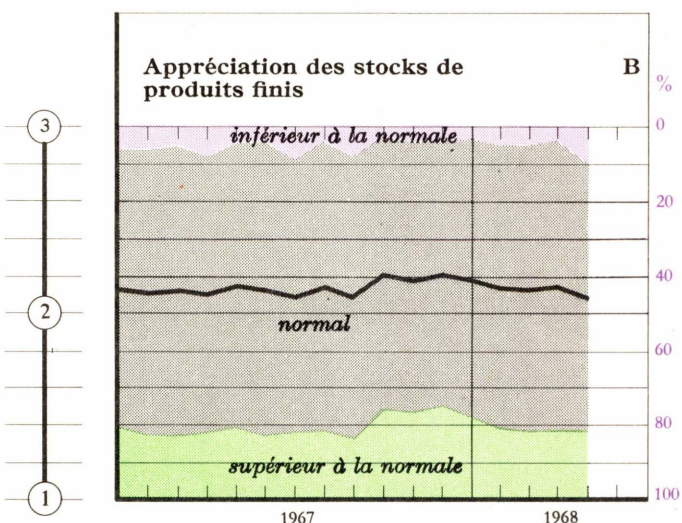
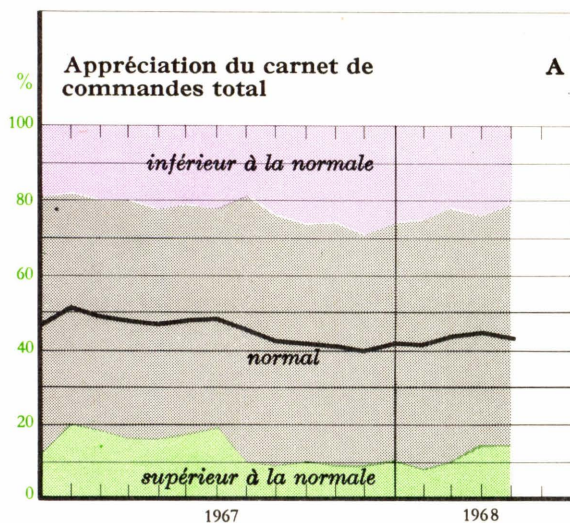
Du côté de l'offre, la *production industrielle* a continué de se développer. Son rythme de croissance a toutefois accusé un ralentissement assez sensible. Pour la part de la production industrielle — les deux tiers environ — qu'il est possible de corriger de l'incidence des mouve-

ments saisonniers, l'indice de l'ISTAT, désaisonnalisé par l'ISCO, fait ressortir une progression de 1,5 % au premier trimestre de 1968 par rapport au précédent, alors que le taux correspondant avait encore atteint 5 % environ au quatrième trimestre de 1967. Cette évolution traduit un affaiblissement de la croissance, en particulier pour les biens de consommation et les biens d'investissement, mais aussi pour les demi-produits. Du point de vue conjoncturel, le ralentissement de l'expansion de la production industrielle doit toutefois avoir été moins prononcé qu'il ne ressort des chiffres cités. En effet, il n'est pas douteux que l'accroissement particulièrement rapide de la production observé vers la fin de l'année précédente a été dû, entre autres, à certains effets de rattrapage dont la disparition a entraîné par la suite une modération du rythme de l'expansion. D'autre part, les enquêtes C.E.E. auprès des chefs d'entreprise — tout au moins si l'on se réfère aux stocks de produits finis et aux carnets de commandes — permettraient encore, au mois de mars dernier, de conclure à une évolution de la production qui n'était nullement défavorable. Au premier trimestre, la production industrielle globale a dépassé de 4,7 % le niveau enregistré un an auparavant.

La tendance de la production est également restée orientée à la hausse dans le secteur de la construction, et il en a sans doute été de même dans le secteur des services.

Malgré les conditions climatiques parfois très défavorables qui ont sensiblement affecté l'activité dans certains métiers exercés en plein air, le *nombre de salariés* a marqué une nouvelle augmentation conjoncturelle. D'après les sondages de l'ISTAT, il se situait, en janvier, à 0,7 % au-dessus du niveau déjà très élevé qu'il avait atteint au mois de janvier 1967, par suite du temps exceptionnellement doux. En ce qui concerne l'emploi dans le secteur industriel (construction non comprise) et surtout dans le secteur des services, des taux de croissance supérieurs à la moyenne ont été enregistrés (1,8 et 3,1 % respectivement). Le *nombre de chômeurs* a marqué une nouvelle tendance à la baisse; d'après les statistiques de l'ISTAT, il s'élevait, en janvier, à 812 000, chiffre inférieur de 7,5 % à celui de janvier 1967, et représentait 4,1 % de la population active (contre 4,4 % en janvier 1967). Quant au nombre de travail-

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

leurs à temps réduit, il se situait même, en janvier, à 23 % au-dessous du niveau atteint en janvier 1967.

L'évolution des *importations* de biens et services semble avoir été assez hésitante. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises ont même été inférieures de près de 1 % en valeur, pour les quatre premiers mois de l'année, à leur montant de la même période de 1967. Toutefois, du point de vue conjoncturel, la signification des statistiques est, cette fois, fortement altérée par un certain nombre de facteurs exceptionnels. L'un de ceux-ci, peut-être le plus important, relève de l'établissement même des statistiques; il a influencé sur plusieurs mois, dans le sens de la baisse, les chiffres relatifs aux importations. De plus, les achats de produits agricoles — qui, cette fois, n'ont fait l'objet que d'un relevé partiel — ont diminué, du fait que les récoltes de l'an dernier avaient été particulièrement abondantes en Italie. Par ailleurs, les importations de produits pétroliers ont accusé une forte réduction au début de 1968, alors qu'elles avaient progressé à un rythme très rapide durant les mois précédents, sous l'effet des craintes touchant la suppression de certaines subventions. L'évolution des importations de marchandises a toutefois été influencée également par des facteurs conjoncturels; dans cette mesure, elle a été conforme au ralentissement de la croissance de la production industrielle. En revanche, les importations de services semblent avoir marqué une vigoureuse expansion.

Bien que le temps ait parfois été exceptionnellement rigoureux, les *prix* ont encore montré, durant les premiers mois, une remarquable stabilité. Celle-ci a tout particulièrement caractérisé l'indice des prix de gros. Un certain enchérissement des biens d'investissement, ainsi que de matériel et produits auxiliaires, a été presque entièrement compensé par une diminution des prix des biens de consommation. L'indice des prix à la consommation a légèrement augmenté, notamment en ce qui concerne les services, en particulier sous l'effet d'une première libération partielle des loyers bloqués. En mars, l'indice des prix de gros et celui des prix à la consommation n'ont dépassé que de 1,2 % et 1,9 % respectivement le niveau auquel ils s'étaient situés un an auparavant. Il semble qu'en avril également la tendance des prix soit restée modérée.

L'évolution, esquissée plus haut, des échanges commerciaux avec l'étranger a entraîné une amélioration appréciable de la *balance commerciale*, qui n'est cependant que partiellement imputable à des facteurs conjoncturels. D'après les statistiques des changes, le déficit s'est élevé, au premier trimestre, à 87 milliards de liras, contre 200 milliards de liras un an auparavant. Simultanément, les entrées nettes résultant des échanges de services ont fortement augmenté. Malgré le déficit particulièrement important des mouvements de capitaux, la détérioration de la *balance globale des paiements* a, de ce fait, été nettement moins accusée que le mouvement saisonnier habituel. Son déficit, qui ne se chiffrait plus qu'à 95 milliards de liras au premier trimestre, a correspondu à une diminution de 84 milliards de liras des réserves officielles nettes d'or et de devises et à de nouvelles importations nettes de capitaux des banques commerciales, pour un montant de quelque 10 milliards de liras. Les réserves officielles d'or et de devises ont continué de se réduire en avril.

Les transactions avec l'étranger ont ainsi contribué, au premier trimestre, à restreindre les *liquidités intérieures* des banques; leur incidence a cependant été moins forte que d'ordinaire en cette saison. Les opérations des autorités monétaires ont exercé, dans le même sens, une influence bien plus sensible; en décembre toutefois, en corrélation avec l'annonce d'une grève des employés de banque, ces opérations avaient fourni aux banques des liquidités très importantes, par le biais d'une augmentation exceptionnellement rapide des crédits de la Banque centrale. Par ailleurs, les banques ont bénéficié d'un afflux considérable de fonds, du fait des opérations du Trésor et surtout par suite d'une réduction exceptionnellement forte de la circulation fiduciaire, imputable en partie à des facteurs saisonniers, en partie à des facteurs accidentels, tels que les grèves dans le secteur bancaire. Sous l'effet de l'expansion persistante, bien qu'à nouveau ralentie, des crédits bancaires, les marges de liquidités des banques ont toutefois subi une nouvelle contraction, due à l'augmentation des réserves obligatoires qui en est résultée.

Malgré de nouvelles et importantes émissions d'obligations sur le *marché des valeurs mobilières*, effectuées surtout par le secteur public et par les entreprises contrôlées par l'Etat, le niveau des taux d'intérêt à long terme est resté

Emplois et ressources de biens et services

	1965 ⁽¹⁾	1966 ⁽¹⁾		1967 ⁽¹⁾		1968 ⁽²⁾
	Aux prix cou- rants en milliards de Lit.	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽³⁾	6 602	+ 13,2	+ 12,0	+ 6,0	+ 7,4	+ 9,5
Formation brute de capital fixe	6 724	+ 3,4	+ 5,3	+ 10,1	+ 12,9	+ 8
Consommation des administrations	5 183	+ 3,5	+ 6,9	+ 2,7	+ 4,8	+ 4
Consommation des ménages	22 324	+ 5,9	+ 9,0	+ 6,1	+ 9,3	+ 5,5
Produit national brut	35 648	+ 5,7	+ 8,0	+ 5,9	+ 8,7	+ 5,5
Importations ⁽³⁾	5 435	+ 13,7	+ 16,2	+ 10,5	+ 12,5	+ 10

⁽¹⁾ «Relazione generale sulla situazione economica del paese (1967)».

⁽²⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽³⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

remarquablement stable, tendance qui a été favorisée par des achats temporaires de valeurs mobilières par les autorités monétaires. Le marché des actions est toutefois demeuré peu actif et, malgré les rapports d'activité favorables présentés par les sociétés pour l'exercice écoulé, il s'est caractérisé par un fléchissement persistant des cours.

2. Les perspectives

En dépit de la conjoncture plus modérée qui a caractérisé les premiers mois de l'année et des incertitudes qui subsistent touchant la demande

étrangère ⁽¹⁾, l'hypothèse d'une expansion toujours rapide de l'activité économique considérée dans son ensemble reste la plus plausible pour ce qui concerne l'évolution d'ici la fin de l'année.

Bien qu'il faille s'attendre, pour les prochains mois, à un certain affaiblissement de la croissance des exportations, les perspectives d'évolution de la *demande extérieure* apparaissent tout à fait favorables. De sensibles impulsions, émanant de l'essor de plus en plus marqué de la conjoncture dans les autres pays membres et de la vive expansion de la consommation en France, stimuleront les exportations italiennes. Elles seront certainement renforcées par l'abolition, au 1^{er} juillet 1968, des frontières douanières à l'intérieur de la Communauté. Malgré

⁽¹⁾ Cf les deux rapports trimestriels précédents.

le ralentissement probable de l'activité économique dans certains pays non membres particulièrement importants sur le plan du commerce mondial, il est à prévoir que les ventes de l'Italie à l'ensemble des pays non membres continueront également d'augmenter. La position concurrentielle de l'Italie est demeurée très forte, et l'industrie italienne devrait donc pouvoir profiter largement des premiers abaissements tarifaires décidés dans le cadre du Kennedy-Round. L'incidence favorable de ce facteur sur l'évolution des exportations sera bien plus sensible que les effets négatifs qu'il faut attendre des dévaluations monétaires de l'automne dernier et des mesures restrictives prises ou annoncées dans divers pays.

Ces perspectives d'évolution de la demande extérieure constituent, pour les prochains mois, un important facteur de soutien des *investissements fixes*. Il est probable que les investissements d'équipement, entre autres, accuseront de nouveau, à bref délai, un développement plus rapide, d'autant plus que la quasi-suppression des frontières douanières rend plus impérieux le besoin de rationalisation. Pour ce qui concerne les investissements sous forme de construction, les projets déjà connus et les résultats des enquêtes laissent prévoir un sensible accroissement, en particulier dans le secteur des travaux publics.

Les *dépenses de consommation*, elles aussi, accuseront encore une expansion appréciable. Celles des *administrations publiques* augmenteront sans doute, jusqu'à la fin de l'année, à un rythme accéléré, par suite notamment d'une majoration des traitements dans la fonction publique d'un montant global de 100 milliards de lires. On peut s'attendre, d'autre part, à une évolution très dynamique des dépenses de *consommation privée*. En effet, la masse des revenus salariaux et de transfert marquera vraisemblablement une nouvelle et nette augmentation, qui portera tant sur les salaires et traitements que sur les transferts, dont l'incidence sur la consommation est particulièrement grande.

Ces perspectives d'évolution de la demande donnent à penser que la *production industrielle* progressera sensiblement d'ici la fin de l'année. Le développement de la construction devrait s'accélérer. On peut aussi escompter une évolution très soutenue de la *production dans le secteur des services*.

Il est à prévoir, dans ces conditions, que le niveau de l'activité accusera encore une nette augmentation et que le chômage continuera de régresser. Abstraction faite de certaines régions et professions, il n'y a cependant pas lieu de craindre, dans les premiers temps, de notables tensions sur le *marché de l'emploi*.

Les *importations* de biens et services devraient s'accroître, au second semestre, à un rythme accéléré. Les impulsions émanant de l'évolution de la demande seront renforcées par les sensibles réductions tarifaires qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 1968. A cette date, non seulement les droits de douane seront complètement supprimés dans le commerce intracommunautaire, mais les droits perçus sur les importations italiennes de marchandises en provenance de pays tiers seront, en moyenne, ramenés de 13,8 à 10,7 %, c'est-à-dire réduits d'un quart environ, dans le cadre du dernier alignement sur le tarif extérieur commun et de la première phase des réductions douanières décidées lors du Kennedy-Round. Dans ces conditions, il faut s'attendre à une nouvelle détérioration de la balance commerciale.

Etant donné l'élasticité relativement grande de l'offre, il est à prévoir que, dans l'hypothèse de récoltes normales, la hausse des *prix* sera contenue, d'ici la fin de l'année, dans des limites étroites.

Sous réserve de quelques corrections mineures touchant le commerce extérieur et les investissements, on peut s'en tenir, en ce qui concerne les principaux éléments de la demande et de l'offre, aux prévisions chiffrées publiées dans le précédent rapport trimestriel. Le taux de croissance du *produit national brut* peut donc toujours être estimé à 5,5 %.

En 1969 aussi, suivant de premières prévisions, l'augmentation du produit national brut en termes réels pourrait atteindre quelque 5,5 %; mais l'importance relative de la demande intérieure, en tant que facteur d'expansion, devrait s'accroître, et le développement de l'emploi devrait s'accélérer. De ce fait, il pourrait devenir plus difficile d'orienter la demande vers l'objectif d'une expansion économique exempte de tensions et par conséquent durable.

Ces perspectives présentent un degré d'incertitude particulièrement élevé, non seulement en raison des dévaluations monétaires de l'automne

dernier et des mesures prises ou annoncées aux Etats-Unis, mais aussi par suite des difficultés qui affectent l'analyse de la conjoncture actuelle. Elles commandent en tout cas, sur le plan de la *politique conjoncturelle*, une vigilance accrue et une grande souplesse dans le dosage des instruments utilisés.

Peu avant la dissolution du Parlement, intervenue en mars dernier en vue des élections du mois de mai, un nombre exceptionnellement élevé de lois et règlements ont été promulgués. Ils devraient entraîner, au total, une charge supplémentaire appréciable pour le budget de l'Etat. Il y a lieu de citer tout particulièrement, en sus de la majoration des pensions, déjà mentionnée dans le précédent rapport trimestriel, l'augmentation d'un fonds créé il y a quelques années pour le financement des petites et moyennes entreprises du secteur industriel, ainsi que les mesures d'exécution d'une loi prévoyant, pour l'exercice 1967-1968, la construction d'écoles pour un montant de 344 milliards de livres.

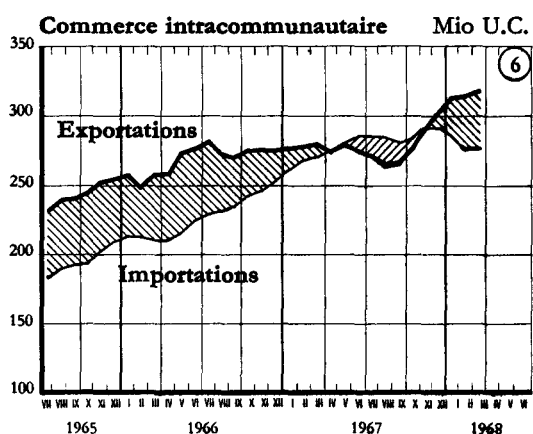
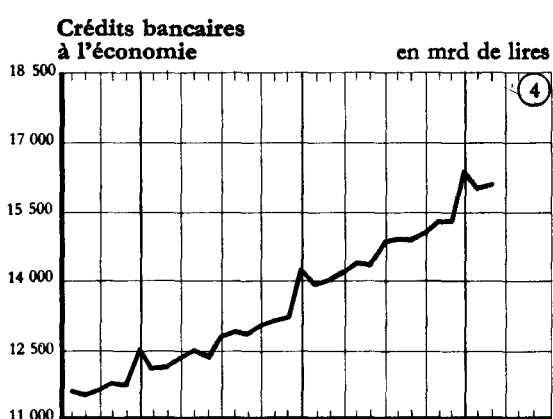
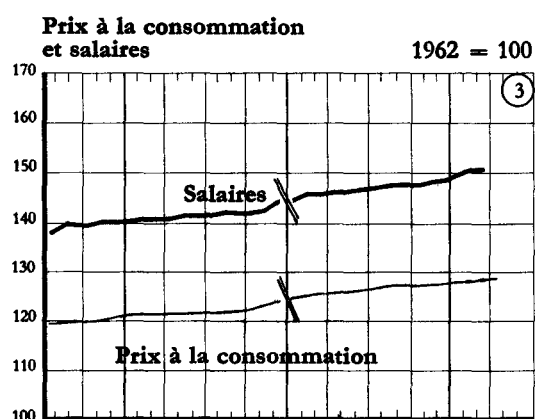
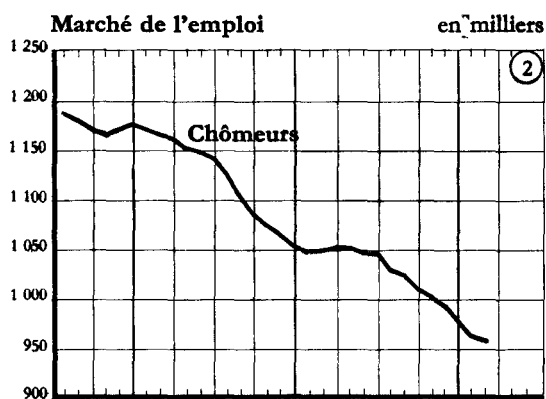
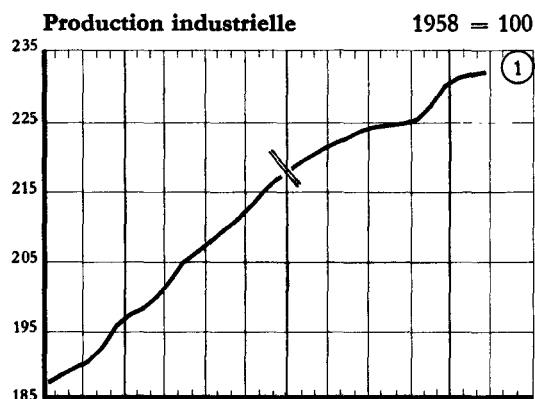
Il est clair que ces mesures et décisions de politique budgétaire auront, pour le moins, tendance à renforcer l'expansion des dépenses publiques, et qu'elles comportent donc des risques du point de vue de la politique conjoncturelle, d'autant plus que les reports de crédits (*residui passivi*) ont fortement augmenté. Aussi la politique budgétaire devrait-elle tendre encore à limiter l'accroissement des dépenses budgétaires courantes essentiellement affectées à la consommation, et réserver de toute manière une part plus large à celles qui sont consacrées à l'investissement. Au cas où, contrairement aux

prévisions, la propension à investir du secteur privé n'augmenterait pas dans une mesure suffisante, il y aurait peut-être lieu d'envisager une relance des investissements des entreprises par des incitations de caractère fiscal. Il convient de rappeler, à cet égard, les charges considérables qui ont été ou seront encore imposées aux entreprises : la « défiscalisation », ou remise à charge des entreprises de prestations sociales qui avaient été temporairement supportées par l'Etat, les majorations d'impôts, l'augmentation des contributions des employeurs à la Sécurité sociale, dans le cadre de l'amélioration des pensions; les réductions de droits de douane rendront ces charges particulièrement sensibles. Le mode de financement du déficit budgétaire devrait, autant que possible, être adapté aux nécessités de la politique conjoncturelle, susceptibles de se modifier rapidement.

Dans les circonstances présentes, il importe de veiller tout particulièrement à la souplesse et à l'efficacité de la politique monétaire. Celle-ci devrait, dans les premiers temps, rester axée sur la croissance économique, tout en étant à même, dans l'hypothèse d'une diminution excessive de l'élasticité de la production, de prendre dans un délai suffisamment court une orientation moins expansionniste.

Il semble, en outre, indiqué de créer les conditions propices à la mise en œuvre d'une politique des revenus conforme aux objectifs du projet de second programme de politique économique à moyen terme de la Communauté, et de permettre ainsi une meilleure orientation conjoncturelle de l'évolution des revenus.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation basée sur l'indice O.S.C.E. corrigé des variations accidentelles et saisonnières (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice provisoire à partir de janvier 1967, par suite de l'établissement d'une nouvelle série).

Graphique 2 : Nombre de personnes inscrites comme chômeurs. Série du Ministère italien du Travail, désaisonnalisée par l'O.S.C.E., moyennes mobiles sur 3 mois.

Graphique 3 : Source ISTAT. Salaires minima conventionnels (allocations familiales comprises) des travailleurs de l'industrie. À partir de janvier 1967: nouvel indice, à base élargie, calculé d'après les salaires horaires (année de base 1966).

Graphique 4 : Crédits à court terme. Source: Banca d'Italia.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Italie

TABLEAU 1 : Données de base pour 1967

Superficie totale (1000 km ²)	301,2
Population totale (1000)	52 409
Densité par km ²	174
Population active occupée (1000)	19 107
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	23,9
— Industrie	40,7
dont : Construction	10,1
— Services	35,4
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	10,9
— Industrie	35,6
dont : Construction	7,3
— Services	41,4
Produit national brut par tête (Lit.)	799 000

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1967
Produit national brut	8,2	6,3	5,8	2,9	3,9	5,7	5,9	166	—
Production industrielle	9,3	8,8	7,9	2,0	3,1	8,0	7,9	189	—
Importations totales	14,8	16,4	22,6	- 5,4	1,5	13,7	10,5	306	17
Consommation privée	7,3	6,7	10,0	2,0	2,0	5,9	6,1	184	64
Consommation publique	4,8	5,4	5,1	3,4	3,6	3,5	2,7	145	14
Formation brute de capital fixe	11,8	10,0	9,8	- 7,1	- 8,9	3,4	10,1	161	19
Exportations totales	16,5	12,2	7,0	12,0	20,4	13,2	6,0	320	19
Produit national brut par tête	7,7	5,6	5,0	2,0	3,0	4,5	5,0	155	—
Produit national brut par personne active occupée	8,0	7,4	7,6	3,1	5,8	7,5	4,6	174	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
Exportation de marchandises										
Total	14,7	11,4	8,2	18,0	20,7	11,7	8,3	343,0	8 699,7	100
Intra-C.E.E.	21,8	23,7	10,3	26,4	27,6	12,8	3,4	556,2	3 373,0	38,8
Extra-C.E.E.	11,8	5,8	7,0	13,4	16,4	11,0	11,7	276,0	5 326,7	61,2
Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	10,6	14,5	- 3,4	2,4	20,5	1,5	4,8	177,0	903,2	10,4
Intra-C.E.E.	14,7	23,4	- 8,7	8,8	31,4	0,4	- 1,7	242,4	459,3	5,3
Extra-C.E.E.	7,4	6,5	2,1	- 3,3	9,5	2,8	12,4	138,3	443,9	5,1
Exportation de matières premières et produits industriels										
Total	15,5	10,9	10,2	20,5	20,7	13,1	8,7	384,9	7 796,5	89,6
Intra-C.E.E.	23,9	23,9	15,6	30,4	26,9	15,2	4,3	698,9	2 913,7	33,5
Extra-C.E.E.	13,7	4,5	7,7	15,5	17,2	11,8	11,6	308,5	4 882,8	56,1
Importation de marchandises										
Total	10,6	15,9	24,5	- 4,1	1,6	16,7	13,2	307,5	9 699,1	100
Intra-C.E.E.	17,2	22,9	31,1	- 4,5	- 3,1	21,6	21,7	496,1	3 391,6	35,0
Extra-C.E.E.	8,1	13,0	21,5	- 3,9	3,9	14,4	9,0	255,3	6 307,5	65,0
Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	5,3	7,3	57,5	2,4	18,9	9,7	0,7	325,7	1 778,9	18,3
Intra-C.E.E.	- 1,3	10,0	73,1	15,7	20,6	13,5	26,6	619,3	481,8	4,9
Extra-C.E.E.	6,6	6,8	54,4	- 0,6	18,4	8,7	- 6,4	276,9	1 297,1	13,4
Importation de matières premières et produits industriels										
Total	11,6	17,5	19,2	- 5,5	- 2,4	18,6	16,4	303,7	7 920,2	81,7
Intra-C.E.E.	19,2	24,1	27,8	- 6,6	- 6,3	23,0	20,9	480,3	2 909,8	30,0
Extra-C.E.E.	8,4	14,4	14,8	- 4,8	- 0,2	16,3	13,9	250,2	5 010,4	51,7

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1966 = 100)	1966	90,7	91,8	105,1	97,5	106,6	99,2	105,6	78,0	108,5	107,8	103,8	105,4
	1967	103,4	103,2	114,8	109,9	112,9	111,1	113,6	79,5	114,1	117,2	112,7	105,7
	1968	108,2	111,5	116,7									
Chômeurs (en 1000)	1966	1 012	.	.	665	.	.	719	.	.	681	.	.
	1967	878	.	.	628	.	.	584	.	.	669	.	.
	1968	812	.	.									
Construction : échanges internes de matériaux de construction (1964 = 100)	1966	78,2	70,8	97,2	100,2	106,8	103,3	110,5	111,1	94,2	111,6	105,4	103,7
	1967	98,7	86,9	109,6	108,0	121,3	131,7	122,0	125,0	101,1	127,7	130,9	113,8
	1968	106,6	92,0										
Consommation privée : vente au détail des grands magasins (1963 = 100)	1966	119	85	106	121	123	130	118	103	127	146	137	227
	1967	116	94	130	117	136	140	134	110	148	149	143	248
	1968	123	110										
Importations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	716	665	729	665	717	706	707	561	815	802	754	734
	1967	827	760	796	809	785	810	851	689	791	870	879	839
	1968	756	736	826	(848)								
Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	572	598	712	612	722	699	723	592	681	758	678	685
	1967	661	690	771	715	768	708	745	615	715	818	754	745
	1968	739	775	858	(821)								
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 144	- 66	- 17	- 53	+ 5	- 7	+ 16	+ 31	- 134	- 44	- 76	- 48
	1967	- 166	- 70	- 23	- 95	- 17	- 102	- 106	- 74	- 77	- 52	- 125	- 94
	1968	- 16	+ 38	+ 32	(- 27)								
Réserves officielles nettes en or et en devises (Mio u.c.)	1966	4 425,9	4 386,4	4 337,6	4 404,2	4 433,8	4 537,3	4 772,8	4 995,8	4 758,2	4 672,6	4 642,4	4 679,4
	1967	4 514,2	4 473,1	4 535,5	4 647,4	4 708,2	4 721,0	4 876,2	5 135,0	5 233,0	5 359,5	5 335,0	5 246,0
	1968	5 139,0	5 149,0	5 104,0	5 081,0	(5 035,0)							
Disponibilités monétaires (Mrd Lit.)	1966	14 029	13 933	14 046	14 118	14 321	14 598	14 850	14 744	15 003	15 182	15 274	16 373
	1967	15 840	15 662	15 981	16 157	16 417	16 576	16 778	16 623	16 964	16 956	17 075	18 877
	1968	17 863	17 652										

() Chiffres provisoires.

Italie

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

Source : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1967).

- Population présente (population résidente, déduction faite des personnes provisoirement émigrées).
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

Source pour 1966 et 1967 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1967).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupe C.S.T. 0 à 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Istituto Centrale di Statistica.
- Chômeurs. Source : Istituto Centrale di Statistica.
- Construction : échanges internes de matériaux de construction calculés sur la base des taxes sur le chiffre d'affaires. Source : Istituto Nazionale per lo Studio della Congiuntura.
- Consommation privée : vente au détail des grands magasins établie à partir des chiffres d'affaires de 22 grands magasins à prix unique. Peu représentatif du développement de l'ensemble de la consommation privée.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises. Source : Ufficio Italiano Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor. Comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la Banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

D. Pays-Bas

L'essor conjoncturel s'est poursuivi au printemps. L'expansion persistante de la demande globale a surtout été soutenue par les exportations, bien que de vigoureuses impulsions aient aussi émané de la demande intérieure finale. La croissance de la production a été très vive, mais sans entraîner, jusqu'à présent, une amélioration notable sur le marché de l'emploi. Des gains de productivité importants n'ont pas empêché une hausse sensible des coûts salariaux et des prix. Le déficit de la balance des paiements courants est resté relativement élevé.

La tendance fondamentale à l'expansion devrait persister au cours des prochains mois et favoriser une régression du chômage. Le danger existe néanmoins, étant donné les perspectives d'évolution de la demande et des coûts, de voir se détériorer encore les conditions propres à assurer une croissance économique équilibrée. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement s'efforce de modérer la hausse des coûts par des mesures relevant de la politique des revenus. Il semble, en outre, opportun que la mise en œuvre des autres instruments de la politique économique, et notamment de la politique budgétaire, reste orientée sur l'objectif d'une expansion équilibrée.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Parmi les éléments de la demande qui, au printemps, ont le plus contribué au redressement de la conjoncture néerlandaise, la demande étrangère occupe toujours la première place. Si les ventes aux pays non membres n'ont plus guère marqué d'augmentation conjoncturelle, l'expansion des exportations est demeurée vive, grâce à un vigoureux développement de la demande émanant des autres pays de la Communauté. D'après les statistiques douanières, les *exportations* de marchandises ont ainsi dépassé de 18 % en valeur, en avril-mai, le niveau atteint un an auparavant.

La *formation brute de capital fixe* a conservé sa tendance ascendante durant la première moitié de l'année 1968. Le facteur essentiel de cette évolution est le nouvel essor des investissements dans l'industrie, auquel ont largement contribué l'augmentation des bénéfices déjà enregistrée en 1967, les perspectives conjoncturelles favorables pour 1968, ainsi qu'une politique de crédit expansionniste. Après le développement vigoureux de la construction de bâtiments à usage indus-

triel ou commercial, enregistré l'année dernière, les achats de biens d'équipement semblent maintenant suivre le mouvement. Les investissements du secteur public, eux aussi, ont encore accusé un accroissement rapide, tout au moins jusque dans les premiers mois de l'année. En revanche, la construction de logements, qui avait fortement augmenté en 1967, grâce surtout au vif essor enregistré dans le secteur du logement subventionné, semble avoir cessé de progresser.

En ce qui concerne les investissements sous forme de *stocks*, le mouvement de reconstitution des stocks de matières premières et de demi-produits, encore très marqué à la fin de l'année dernière, s'est légèrement modéré depuis lors; par contre, le stockage de produits finis, au stade du commerce, paraît avoir repris un rythme plus rapide.

La croissance des dépenses de consommation des administrations publiques a été caractérisée, au premier semestre de 1968, par une augmentation moins forte qu'en 1967 des traitements des fonctionnaires et par la disparition de certaines impulsions de caractère exceptionnel (achats de matériel militaire). En revanche, l'expansion des

dépenses de *consommation privée* ne s'est pas ralentie. Les résultats des négociations engagées au début de 1968 pour le renouvellement des conventions collectives annuelles se traduiront sans doute par un accroissement de 7,5 % de la masse salariale, presque aussi important qu'en 1967. En outre, les transferts de revenus ont encore augmenté sensiblement, et les revenus de la propriété et de l'entreprise ont, eux aussi, marqué une vive progression.

Les impulsions émanant de la demande ont déterminé un développement toujours vigoureux de la *production industrielle*. D'après l'indice par jour ouvrable du Bureau central de la Statistique (CBS), le taux de croissance, d'une année à l'autre, atteignait 11,5 % au mois de mars. Mais alors qu'à la fin de l'année dernière et au début de 1968, cette expansion était surtout due à une forte augmentation de l'extraction de gaz naturel et de la production de l'industrie chimique, d'autres secteurs y contribuent maintenant dans une mesure croissante.

En dépit de l'expansion continue de la production, l'amélioration de la situation sur le marché de l'*emploi* est restée très lente jusque dans le courant du printemps. Bien que le nombre des offres d'emploi non satisfaites ait continué d'augmenter, les statistiques désaisonnalisées du chômage ne révèlent aucune modification notable de la tendance. Abstraction faite des facteurs saisonniers, le taux de chômage (pourcentage de chômeurs par rapport à la population active civile) s'est maintenu à peu près à son niveau de fin 1967 (1,8 %). Ce phénomène tient sans doute essentiellement au fait que l'accroissement de la production industrielle a surtout été acquis, jusqu'à présent, dans des industries où le facteur capital est relativement important, et aussi à une réduction des besoins de main-d'œuvre dans le secteur de la construction. De plus, l'évolution des coûts salariaux contraint les chefs d'entreprise à des investissements de rationalisation, qui se traduisent notamment par une diminution de l'embauche.

Le vigoureux développement des *importations* s'est poursuivi jusqu'au milieu de l'année; du point de vue conjoncturel, il a cependant été moins rapide qu'à la fin de l'année passée et au début de 1968, époque où il avait été particulièrement accusé sous l'effet de l'imposition plus lourde des importations appliquée depuis le 1^{er} janvier dernier. La demande d'importation,

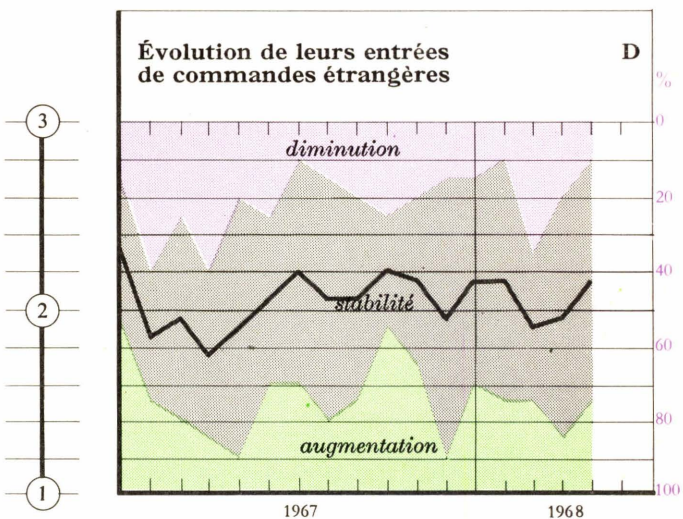
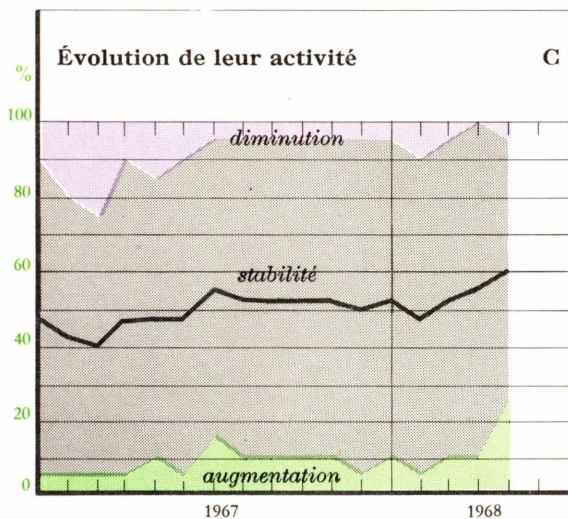
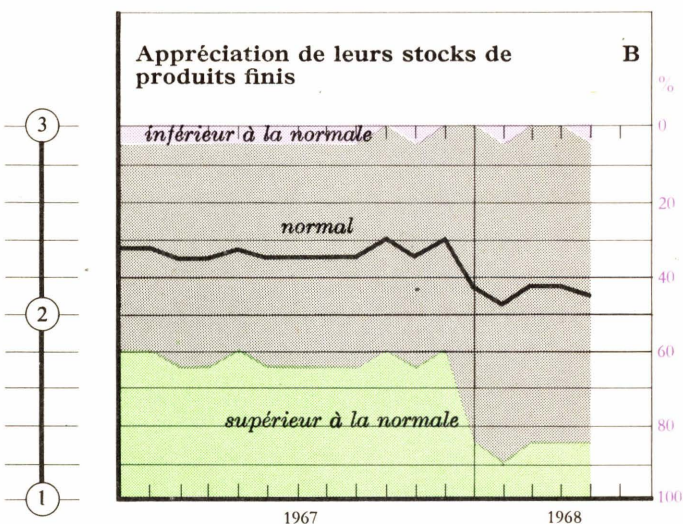
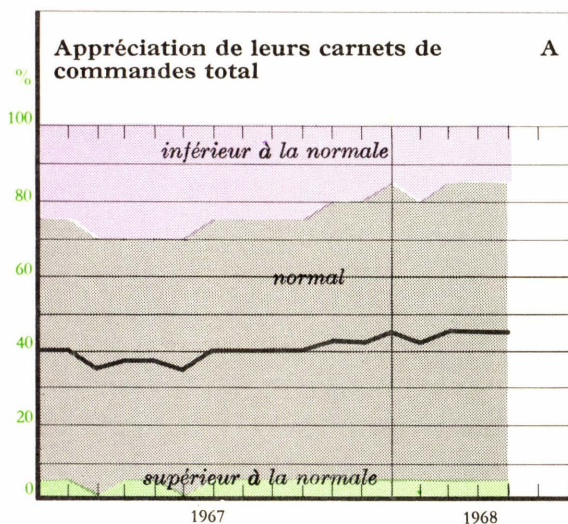
qui a bénéficié tant aux autres pays de la Communauté qu'aux pays tiers, a porté sur toutes les catégories importantes de marchandises, et notamment sur les biens de consommation. En avril-mai, les importations de marchandises ont, au total, dépassé de 11 % environ en volume le niveau enregistré un an auparavant.

Depuis le début de l'année, l'évolution des *prix* témoigne d'une certaine accentuation des tendances conjoncturelles à la hausse. Des facteurs autonomes de hausse s'y sont ajoutés, tels que des majorations des loyers et une augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires perçue sur certains produits. Toutefois, leurs effets ont été compensés en partie par la tendance à la baisse des prix des produits agricoles. L'indice du coût de la vie a augmenté de 2,3 % de janvier à mars; pour ce dernier mois, il accusait, en comparaison annuelle, une hausse de 4,6 %.

Suivant les statistiques douanières, la *balance commerciale* a encore marqué une légère détérioration conjoncturelle, en dépit de l'évolution favorable des exportations. Comme les recettes au titre des services et des revenus du capital ont diminué, la *balance des paiements courants* (sur la base des transactions) s'est soldée, au premier trimestre, par un déficit de quelque 190 millions de florins. En ce qui concerne les autres postes de la balance des paiements, on a enregistré des sorties considérables de capitaux à court terme et d'importants achats de valeurs mobilières étrangères par les investisseurs néerlandais. La balance globale des paiements a ainsi laissé, au premier trimestre, un déficit de 310 millions de florins. Tandis que les réserves de devises des banques commerciales diminuaient de 85 millions de florins, entre décembre 1967 et mars 1968, les *réserves d'or et de devises* de la Nederlandsche Bank ont baissé de 225 millions de florins.

Bien que les opérations avec l'étranger aient eu, au premier trimestre, une incidence restrictive sur les *liquidités intérieures*, l'augmentation du déficit de trésorerie de l'Etat s'est traduite par une aisance accrue sur le marché monétaire. La demande privée de crédit bancaire à court terme est demeurée très forte; le fait que les taux d'intérêt pratiqués sur le marché monétaire ont été inférieurs à ceux du marché financier a dû jouer un rôle important à cet égard. L'expansion des crédits à court terme a ainsi atteint 24 % au premier trimestre, par rapport à la même période

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

de 1967. En mars, le taux de liquidité (rapport entre les liquidités primaires et secondaires et le revenu national) a atteint son niveau le plus élevé depuis 1963.

La légère tendance à la hausse des taux d'intérêt pratiqués sur le marché des capitaux a persisté

au printemps. En raison surtout des besoins accrus des entreprises publiques et semi-publiques, les émissions des entreprises ont augmenté à un rythme accéléré; en revanche, le volume des émissions des administrations publiques a été moins important qu'en 1967.

Emplois et ressources de biens et services

	1965 ⁽¹⁾	1966 ⁽¹⁾		1967 ⁽²⁾		1968 ⁽²⁾
	Aux prix courants en milliards de Fl.	Variations par rapport à l'année précédente en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	33,36	+ 7,0	+ 6,2	+ 7	+ 6,5	+ 9
Formation brute de capital fixe	17,03	+ 6,2	+ 12,2	+ 7	+ 10,5	+ 3
Consommation des administrations	10,74	+ 2,9	+ 11,8	+ 5	+ 13	+ 2,5
Consommation des ménages	39,87	+ 2,6	+ 9,0	+ 5	+ 8	+ 4,5
Produit national brut	68,99	+ 2,8	+ 8,9	+ 5,5	+ 9,5	+ 4,5
Importations ⁽⁴⁾	33,11	+ 7,8	+ 8,4	+ 6	+ 5,5	+ 8

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes, « Comptes nationaux 1957 à 1966 ».

⁽²⁾ Estimations du Bureau central du Plan.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

2. Les perspectives

Il est vraisemblable que l'économie néerlandaise conservera jusqu'à la fin de l'année son rythme de croissance actuel; mais les chances de pouvoir assurer un développement équilibré sont devenues moins bonnes, en raison notamment de la poussée persistante des coûts.

L'expansion des *exportations* de biens et services se poursuivra durant les prochains mois, mais elle sera peut-être moins vive qu'au printemps. L'affaiblissement de la demande en provenance des Etats-Unis et du Royaume-Uni, et le fait que les exportations de produits agricoles ne seront plus favorisées, comme en 1967, par une augmentation exceptionnelle de l'offre inté-

rieure, ne manqueront pas d'avoir une incidence modératrice. Néanmoins, les réserves importantes de capacités dont dispose encore l'industrie exportatrice, et le fait que la hausse des coûts salariaux par unité produite semble être beaucoup moins forte dans ce secteur que dans les autres, permettent d'escompter une évolution encore très dynamique des exportations de marchandises. De plus, l'évolution favorable de la conjoncture dans l'ensemble de la Communauté, ainsi que l'achèvement de l'union douanière entre les pays membres et les premiers abaissements tarifaires prévus pour le 1^{er} juillet 1968 dans le cadre du Kennedy-Round, auront une influence positive sur les exportations.

Malgré la stagnation des investissements sous forme de construction de logements et le ralentissement probable de la croissance des investissements publics, la *formation brute de capital fixe* continuera d'augmenter durant le second semestre de 1968, les investissements fixes des entreprises, et surtout leurs achats de biens d'équipement, devant encore se développer. Il n'est toutefois pas encore certain que les mesures transitoires prises pour encourager la construction et dans la perspective de l'instauration, au 1^{er} janvier 1969, de la taxe à la valeur ajoutée, permettront d'éviter des retards dans la réalisation de certains programmes d'investissement. La mise en application de la taxe à la valeur ajoutée pourrait inciter les entreprises à réduire notablement leurs *stocks* vers la fin de l'année.

L'accroissement de la *consommation des administrations publiques* résultera notamment d'une adaptation des salaires et traitements dans la fonction publique par rapport aux majorations accordées dans le secteur des entreprises. La *consommation privée* accusera sans doute, elle aussi, une expansion plus vive au cours des prochains mois. L'augmentation rapide du revenu disponible des ménages contribuera tout particulièrement à cette évolution. Au surplus, la crainte des hausses de prix que pourrait entraîner la mise en application de la taxe à la valeur ajoutée pourrait, vers la fin de l'année, donner lieu à des achats anticipés.

Du côté de la demande, les conditions de développement de la *production* et de l'*emploi* sont ainsi assurées. L'élasticité de la production pourrait néanmoins s'affaiblir quelque peu, d'autant plus que, dans l'industrie comme dans la cons-

truction, on a convenu de certaines réductions de la durée du travail à partir du milieu de l'année. Etant donné la hausse persistante des coûts salariaux, il n'est pas certain du tout que la perte d'heures de travail qui résultera de ces réductions soit intégralement compensée par de nouvelles embauches. Quoi qu'il en soit, la régression du chômage devrait se poursuivre; elle serait notamment favorisée par l'accroissement probable des besoins en travailleurs frontaliers néerlandais, qui se manifestera en Allemagne (R.F.) à mesure que l'essor conjoncturel s'amplifiera dans ce pays.

L'expansion des *importations*, notamment de biens d'investissement et de consommation, devrait demeurer très vigoureuse. Aussi une amélioration de la *balance commerciale* est-elle peu vraisemblable.

La tendance à l'accentuation de l'écart qui existe entre l'augmentation des coûts salariaux et les progrès de la productivité du travail risque d'entraîner une détérioration du climat des *prix*, de sorte que les prix à la consommation, en particulier, subiraient au cours des prochains mois une nouvelle poussée, d'autant plus forte que devrait disparaître l'incidence stabilisatrice de l'évolution des prix agricoles.

Etant donné les tendances actuelles de la conjoncture, les prévisions pour l'année 1968, telles qu'elles ont été publiées dans le précédent rapport trimestriel, sont à réviser en hausse, notamment en ce qui concerne les investissements fixes. Les résultats des importations et des exportations dépasseront également les prévisions, de sorte que le taux de croissance du *produit national brut* à prix constants pourrait atteindre 4,5 %.

Les premières analyses concernant l'évolution économique prévisible en 1969 permettent de conclure que l'expansion de la demande globale se poursuivra. Toutefois, l'incertitude touchant l'évolution de la conjoncture mondiale, ainsi que la nouvelle augmentation des coûts de production aux Pays-Bas, font apparaître sous un jour moins favorable les perspectives d'exportation. Bien que le développement des investissements fixes puisse demeurer appréciable, l'expansion en volume de la consommation privée pourrait être entravée par une accélération de la hausse des prix. Le taux de croissance en volume du produit national brut pourrait atteindre 4 % environ.

Ces perspectives donnent à penser que la tâche des autorités responsables de la *politique conjoncturelle* ne sera pas aisée. Le problème essentiel consiste à concilier une croissance économique rapide et caractérisée par une plus grande stabilité des prix avec un niveau satisfaisant de l'emploi, tant sur le plan national que sur le plan régional. Il est d'autant plus difficile d'y parvenir que les perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale sont, pour le moment, assez incertaines. Enfin, l'instauration de la taxe à la valeur ajoutée, au 1^{er} janvier 1969, pourrait non seulement entraîner une accentuation de la hausse des prix à la consommation, mais susciter aussi, dans le comportement des chefs d'entreprise et des consommateurs, des réactions dont les conséquences sont encore, pour le moment, difficiles à discerner.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le chômage, le Gouvernement a renoncé à prendre des mesures budgétaires globales; il s'est, à juste titre, limité à des mesures sélectives. C'est ainsi qu'au début de l'année, des dispositions ont été prises, avec effet rétroactif au 12 octobre 1967, pour faciliter l'amortissement fiscal des investissements sous forme de construction, effectués par les entreprises dans les provinces où le chômage est important. En outre, depuis le 15 mai, des primes sont octroyées en faveur des investissements nouveaux. Des crédits supplémentaires ont, par ailleurs, été accordés pour la réalisation de travaux publics dans ces provinces, soit que les programmes existants aient été élargis, soit qu'il ait été décidé d'en accélérer l'exécution. D'autre part, des facilités de crédit ont été prévues, dans certaines régions, en faveur des petites et moyennes entreprises en proie à des difficultés structurelles, et des mesures ont été arrêtées en faveur de l'industrie lainière, notamment sous forme de garanties de crédit.

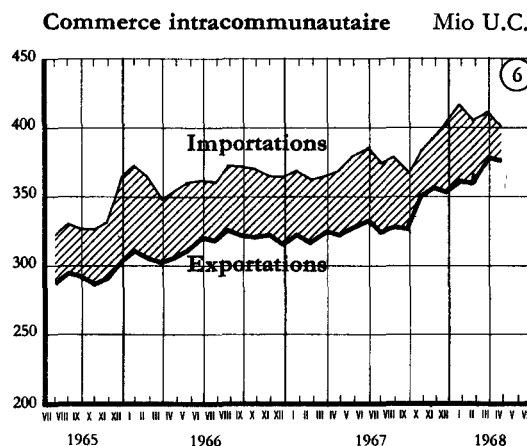
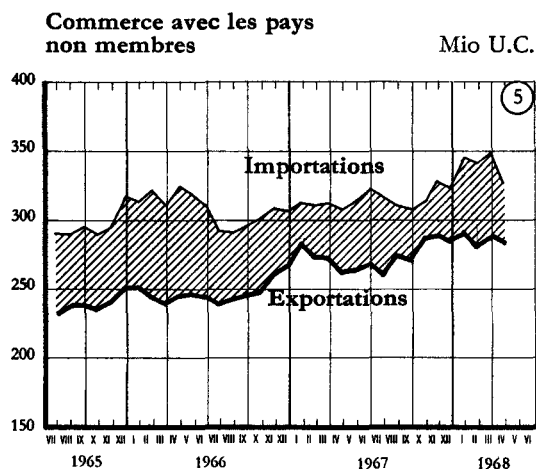
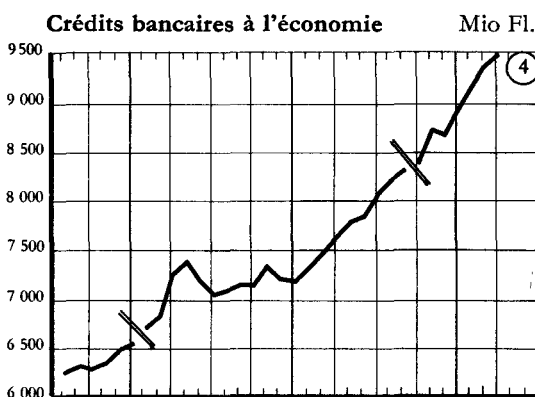
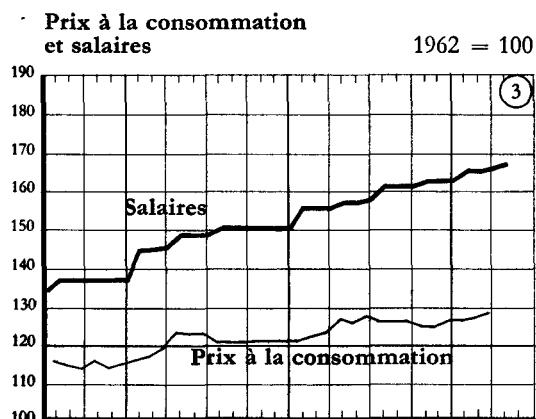
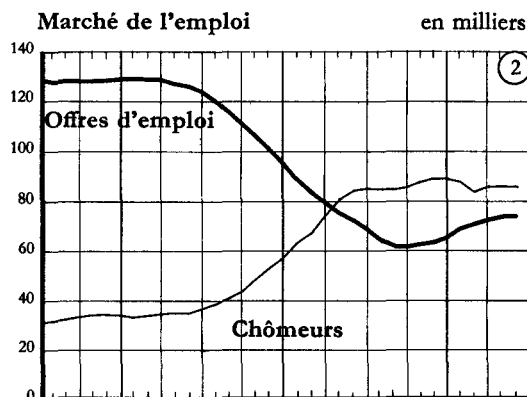
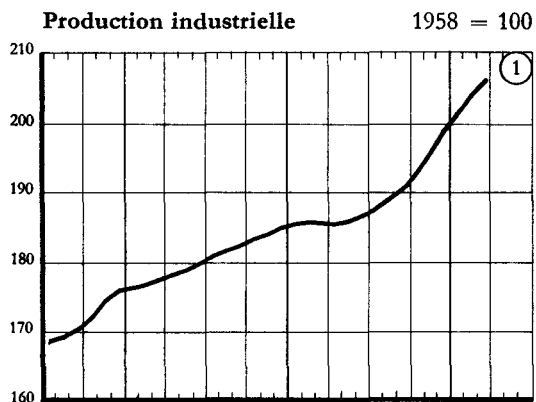
Eu égard au danger d'une détérioration persistante de l'équilibre au cours de l'année 1968, et d'une accentuation des tendances inflationnistes en 1969 — danger sur lequel les autorités monétaires ont attiré l'attention lors de la présentation du rapport de la Nederlandsche Bank, à fin avril — le Gouvernement a proposé, en mai, un ensemble de nouvelles mesures. D'une part, il a confirmé le taux indicatif de 4 % comme pourcentage maximal de hausse des sa-

lares dans le cadre des conventions collectives annuelles pour l'année 1968, et il a limité à un quart d'heure par jour la réduction de la durée du travail qui serait prévue dans ces conventions. D'autre part, en 1969, toutes les conventions collectives seront automatiquement prorogées pour six mois, pour autant que l'évolution de la conjoncture en fasse apparaître la nécessité. Des allègements fiscaux sont, en outre, prévus pour le 1^{er} janvier 1969 en ce qui concerne l'imposition des salaires et des revenus, et les transferts sociaux seront majorés de manière à compenser les hausses de prix que devrait entraîner l'instauration de la taxe à la valeur ajoutée. Enfin, les dépenses consacrées à la lutte contre le chômage seront augmentées à concurrence de 150 millions de florins.

Les mesures annoncées en matière de politique des revenus pourraient contribuer à éviter une aggravation du déséquilibre économique. L'augmentation des coûts salariaux par unité produite restera néanmoins très importante, du fait notamment de l'accroissement des charges sociales en 1968 et du report de charges afférentes à l'exercice précédent; il est à craindre qu'elle ne s'accroisse en 1969. Aussi convient-il d'insister sur le risque qu'un dosage peu judicieux dans l'emploi des autres instruments de la politique conjoncturelle n'entraîne un emballement de la conjoncture.

Le Gouvernement s'efforce avant tout de remédier au chômage structurel en améliorant la structure économique des provinces particulièrement touchées. Il importe d'éviter que les programmes de lutte contre le chômage ne se traduisent par une augmentation supplémentaire de l'ensemble des dépenses des administrations publiques, augmentation qui pourrait compromettre l'assainissement structurel des budgets publics auquel on tend. Aussi les accroissements de dépenses devraient-ils, autant que possible, être compensés par des économies réalisées sur d'autres postes du budget. Dans la mesure où pareille compensation n'est pas possible à court terme, il faudrait s'abstenir d'un financement monétaire du déficit budgétaire, attendu que, dans la phase conjoncturelle en cours, une politique expansionniste du crédit et des finances publiques ne paraît pas justifiée.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Indice du coût de la vie. Source: C. B. S. Salaires: Indice des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprises); indice des salaires conventionnels.

Graphique 4 : Crédits à court terme des banques commerciales. Série révisée à partir de septembre 1967.

Graphiques 5 et 6 : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Pays-Bas

TABLEAU 1: Données de base pour 1966

Superficie totale (1000 km ²)	33,5
Population totale (1000)	12 455
Densité par km ²	372
Population active occupée (1000)	4 548
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	8,2
— Industrie	41,6
dont : Construction	10,4
— Services	50,2
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	7,5
— Industrie	41,4
dont : Construction	(7)
— Services	51,1
Produit national brut par tête (Fl)	6 033

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966		
Produit national brut	+ 8,9	+ 3,5	+ 3,8	+ 3,7	+ 9,4	+ 5,3	+ 2,8	151	—
Production industrielle	+10,1	+ 4,2	+ 4,8	+ 5,4	+10,2	+ 6,5	+ 5,6	171	—
Importations totales	+17,3	+ 5,8	+ 7,5	+ 9,5	+14,4	+ 7,2	+ 7,8	220	47,8
Consommation privée	+ 6,4	+ 5,8	+ 6,5	+ 7,7	+ 6,3	+ 7,8	+ 2,6	159	57,8
Consommation publique	+ 6,6	+ 4,4	+ 5,1	+ 7,8	+ 1,9	- 0,6	+ 2,9	130	16,0
Formation brute de capital fixe	+11,6	+ 6,7	+ 4,4	+ 2,1	+17,6	+ 5,6	+ 6,2	188	25,4
Exportations totales	+13,3	+ 3,0	+ 6,2	+ 6,2	+11,6	+ 8,7	+ 7,0	190	47,2
Produit national brut par tête	+ 7,6	+ 2,2	+ 2,4	+ 2,2	+ 7,9	+ 3,8	+ 1,4	136	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 6,9	+ 2,1	+ 1,7	+ 2,3	+ 7,8	+ 4,0	+ 1,8	135	—

TABLEAU 3: Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1958 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
Exportation de marchandises										
Total	+ 6,9	+ 6,5	+ 8,2	+17,0	+10,1	+ 5,6	+ 7,9	226	7 288	100
Intra-C.E.E.	+10,9	+10,0	+17,3	+22,1	+10,2	+ 5,3	+ 6,7	299	4 003	54,9
Extra-C.E.E.	+ 3,6	+ 3,2	- 0,6	+11,2	+10,0	+ 6,0	+ 9,4	175	3 285	45,1
Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	+ 0,8	+ 6,9	+ 9,3	+ 9,5	+13,0	+ 0,3	+ 9,9	193	1 728	23,7
Intra-C.E.E.	+ 3,1	+10,0	+12,1	+12,8	+19,7	- 0,2	+ 9,6	252	1 061	14,6
Extra-C.E.E.	- 1,8	+ 3,3	+ 5,8	+ 5,1	+ 3,6	+ 1,0	+10,5	141	667	9,1
Exportation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 9,2	+ 6,3	+ 7,9	+19,6	+ 9,2	+ 7,3	+ 7,3	239	5 560	76,3
Intra-C.E.E.	+14,3	+10,0	+19,4	+25,6	+ 7,1	+ 7,4	+ 5,8	321	2 942	40,4
Extra-C.E.E.	+ 5,2	+ 3,2	- 2,4	+13,1	+11,9	+ 7,3	+ 9,1	186	2 618	35,9
Importation de marchandises										
Total	+12,8	+ 4,6	+11,6	+18,2	+ 5,9	+ 7,5	+ 4,0	230	8 340	100
Intra-C.E.E.	+21,1	+ 6,7	+14,9	+19,0	+ 8,7	+ 8,7	+ 5,0	300	4 547	54,5
Extra-C.E.E.	+ 5,8	+ 2,5	+ 8,3	+17,4	+ 2,9	+ 6,0	+ 2,9	180	3 793	45,5
Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	+ 5,9	+ 6,3	+15,5	+16,2	+ 3,5	+ 3,9	+11,3	204	1 142	13,7
Intra-C.E.E.	+41,5	- 7,0	+11,8	+22,0	+13,1	+ 8,8	+22,7	378	302	3,6
Extra-C.E.E.	- 1,0	+10,0	+16,3	+14,9	- 1,2	+ 2,5	+ 7,6	175	840	10,1
Importation de matières premières et produits industriels										
Total	+14,0	+ 4,3	+11,0	+18,6	+ 6,3	+ 8,0	+ 2,9	235	7 198	86,3
Intra-C.E.E.	+20,0	+ 7,6	+15,0	+19,0	+ 7,8	+ 8,7	+ 3,9	295	4 245	50,9
Extra-C.E.E.	+ 7,7	+ 0,7	+ 6,1	+18,0	+ 4,2	+ 7,0	+ 1,6	181	2 953	35,4

TABLEAU 4: Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1966	117	119	123	126	125	124	105	115	125	133	135	132
	1967	123	126	128	131	126	130	108	122	132	140	144	145
	1968	137	141	143									
Construction (Mio Fl)	1966			1 554			2 029			2 204			2 122
	1967			2 036			2 364			2 503			2 383
	1968			2 314									
Chômeurs (en 1000)	1966	54,8	55,3	34,5	30,7	25,6	26,3	32,1	32,6	35,7	41,7	58,5	86,7
	1967	104,7	101,8	87,4	78,2	67,2	64,7	74,4	71,4	72,2	78,3	89,4	111,7
	1968	121,2	111,3	94,0	78,4	66,3							
Investissements (Mio Fl)	1966			4 128			4 937			4 924			5 108
	1967			4 699			5 446			5 321			5 692
	1968												
Consommation privée (1963 = 100)	1966	129	114	130	141	138	136	148	132	136	142	147	159
	1967	142	125	146	144	149	151	152	144	152	149	161	172
	1968	153	140	154									
Importations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	625	626	759	701	630	634	652	620	696	670	668	688
	1967	680	639	719	690	694	737	650	652	683	733	746	718
	1968	823	693	788	704	815							
Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	500	470	572	570	544	612	549	498	632	597	615	593
	1967	601	532	606	582	592	642	536	605	641	636	665	601
	1968	681	615	670	663	725							
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 125	- 156	- 188	- 131	- 86	- 71	- 103	- 122	- 64	- 72	- 53	- 95
	1967	- 80	- 107	- 113	- 108	- 102	- 95	- 114	- 46	- 42	- 47	- 81	- 117
	1968	- 142	- 78	- 118	- 41	- 90							
Réserves officielles en or et en devises (Mio u.c.)	1966	1 970	1 972	1 997	1 943	1 953	1 918	2 012	2 010	1 996	2 002	2 036	2 036
	1967	1 970	1 995	1 998	1 995	2 065	2 094	2 104	2 064	2 104	2 229	2 271	2 268
	1968	2 194	2 164	2 082									
Disponibilités monétaires (Mrd Fl)	1966	17,09	17,07	17,04	17,50	18,10	18,58	18,43	18,04	17,98	17,77	18,03	18,34
	1967	17,89	17,97	18,27	18,74	19,31	19,98	19,67	19,33	19,55	19,19	19,44	19,51
	1968	19,59	19,31	19,71									

Pays-Bas

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée. Source : C.B.S. Moyenne annuelle.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Centraal Bureau voor de Statistiek (C.B.S.). Indice général corrigé pour la composition du mois.
- Construction. Source : C.B.S. Production dans la construction. Total en valeur, chiffres trimestriels.
- Chômeurs. Source : C.B.S. Nombre total de chômeurs.
- Investissements. Source : C.B.S. Investissements fixes bruts. Total en valeur, chiffres trimestriels.
- Consommation privée. Source : C.B.S. Indice de la consommation privée, en valeur.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de crédit. Situation en fin de mois.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

Une légère accélération de l'expansion a caractérisé l'économie belge au premier semestre de 1968. Le développement rapide de la demande extérieure et les impulsions émanant des mesures gouvernementales de relance prises au début de l'année ont été les principaux facteurs de cette évolution. La propension à investir des entreprises privées a également donné quelques signes d'amélioration. En revanche, la consommation des ménages a fait preuve, jusqu'à présent, d'une certaine faiblesse.

Le redressement de la conjoncture devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année et favoriser un accroissement appréciable de la production. Il est à prévoir que celle-ci recevra de vives impulsions du commerce intracommunautaire et d'une expansion plus rapide des investissements privés. La consommation privée pourrait également marquer une certaine reprise. Etant donné les capacités de production disponibles, il n'y a pas lieu de craindre, pour l'instant, une détérioration fondamentale des conditions de l'équilibre.

Les mesures de relance conjoncturelle déjà prises par le Gouvernement paraissent suffisantes pour assurer une expansion satisfaisante de l'économie belge. Le redressement conjoncturel devrait surtout être mis à profit pour introduire les améliorations structurelles nécessaires à la réalisation d'une croissance optimale.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Le développement des *exportations* de biens et services s'est poursuivi au printemps.

La demande émanant des autres pays de la Communauté, notamment de l'Allemagne (R.F.) et de la France, a vivement stimulé les exportations de marchandises. L'accroissement des livraisons aux pays non membres, en particulier aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, est resté très appréciable; les facteurs exceptionnels mentionnés au chapitre I^{er} y ont toutefois contribué. En mars/avril, l'augmentation, d'une année à l'autre, des exportations de marchandises atteignait 17 % en valeur.

L'expansion de la demande intérieure ne paraît avoir marqué qu'une faible accélération au cours des derniers mois. Toutefois, les symptômes d'une évolution plus soutenue de la *formation brute de capital fixe* sont devenus plus nom-

breux. Cette évolution semble essentiellement imputable à un renforcement de la propension à investir des entreprises, favorablement influencée par une amélioration des marges bénéficiaires et des perspectives de la conjoncture économique. C'est ainsi que, suivant les résultats des enquêtes de conjoncture les plus récentes, les chefs d'entreprise du secteur industriel ont révisé en hausse leurs projets d'investissement pour 1968. Les investissements sous forme de construction de logements ont également accusé une légère amélioration, les mesures de relance conjoncturelle du début de l'année ayant commencé d'exercer leurs effets. Enfin, les dépenses d'investissement des administrations publiques ont continué d'augmenter fortement.

En revanche, le mouvement de reconstitution des *stocks* de matières premières et de demi-produits, qui s'était révélé rapide à l'automne dernier et durant les premiers mois de 1968, a eu tendance à se ralentir depuis le début du printemps.

Les dépenses de consommation sont le seul élément de la demande dont l'expansion soit demeurée, jusqu'à présent, relativement modérée. En effet, si la progression de la *consommation des administrations publiques* ne doit guère s'être ralentie durant le premier semestre de 1968, l'évolution des dépenses de *consommation privée* est restée hésitante. L'accroissement des revenus disponibles s'est révélé assez limité. L'évolution de la masse salariale a été caractérisée par un net ralentissement de la hausse des taux de salaires; par ailleurs, ce n'est qu'au deuxième trimestre qu'un léger relèvement du niveau de l'activité a pu être enregistré.

Au total, l'évolution de la demande a cependant contribué à une expansion faiblement accélérée de l'offre intérieure. La *production industrielle*

désaisonnalisée a augmenté de 2,5 % de décembre à mars; pour ce dernier mois, elle dépassait de 4 % le niveau atteint un an plus tôt. Le progrès le plus important a été enregistré pour les demi-produits et les biens d'investissement. Par ailleurs, la tendance récessive qui avait persisté durant les premiers mois de l'année dans le secteur de la construction semble avoir fait place, au deuxième trimestre, à une certaine reprise, qui toutefois a été interrompue temporairement par des grèves.

La croissance de la production étant assurée essentiellement par les progrès de la productivité, l'amélioration du climat conjoncturel n'a pas encore exercé d'influence sensible sur le marché de l'*emploi*. Le chômage, qui avait encore accusé, jusqu'à la fin de l'hiver, une légère

Emplois et ressources de biens et services

	1965 ⁽¹⁾	1966 ⁽¹⁾		1967 ⁽²⁾		1968 ⁽³⁾
	Aux prix courants en milliards de FB	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	327,0	+ 3,7	+ 7,2	+ 6	+ 6,5	+ 7
Formation brute de capital fixe	177,8	+ 5,9	+ 9,2	+ 2,5	+ 5,5	+ 2,5
Consommation des administrations	109,2	+ 6,5	+ 10,8	+ 3,5	+ 9,5	+ 2,5
Consommation des ménages	549,4	+ 2,9	+ 7,1	+ 2	+ 5	+ 2,5
Produit national brut	847,4	+ 2,8	+ 7	+ 2,5	+ 6,5	+ 3,5
Importations ⁽⁴⁾	320,0	+ 7,8	+ 11	+ 3	+ 2	+ 8,5

(1) Office statistique des Communautés européennes, « Comptes nationaux 1957 à 1966 ».

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Prévisions des services de la Commission.

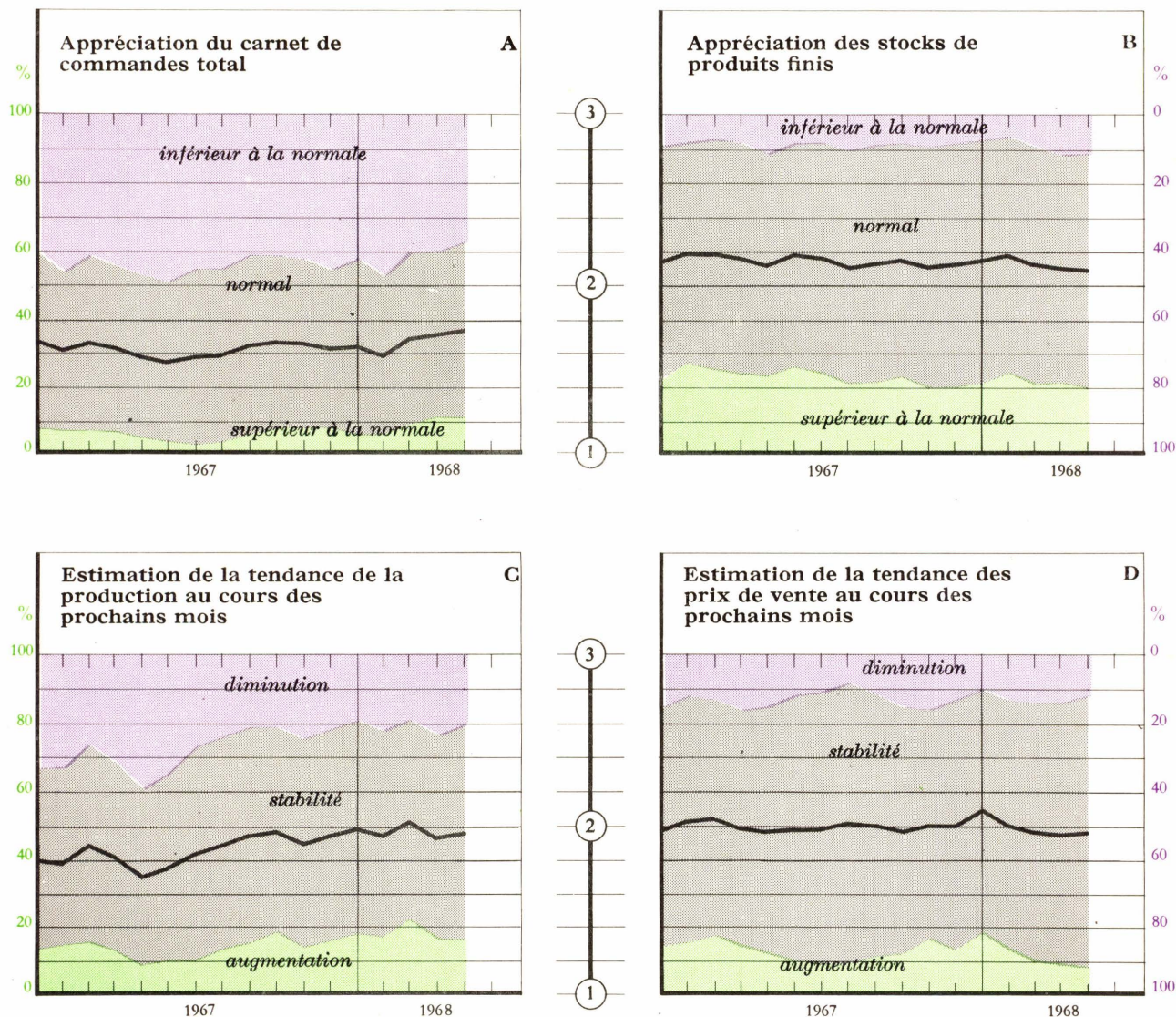
(4) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

augmentation conjoncturelle, ne s'est plus aggravé depuis lors. Quant au nombre des offres d'emploi non satisfaites, il a recommencé de s'accroître lentement depuis la fin de l'année dernière. En mai, le taux de chômage ⁽¹⁾ atteignait environ 2,3 %.

L'expansion des *importations* s'est poursuivie, mais à un rythme quelque peu ralenti. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises ont dépassé de 12,5 %, en mars-avril, le niveau auquel elles s'étaient situées un an plus tôt.

La stabilité des prix des denrées alimentaires, observée depuis la fin de l'année dernière, a freiné la hausse du niveau des *prix* intérieurs. Les prix des services montrent encore une nette tendance à l'augmentation. Suivant l'indice officiel des prix à la consommation, la hausse d'une année à l'autre s'est chiffrée à 2,7 % environ en avril/mai.

La *balance des paiements* courants accuse, depuis la fin de 1967, une détérioration essentiellement imputable à l'évolution du commerce de marchandises. D'autre part, les entrées nettes de capitaux ont marqué une forte diminution, qui pourrait tenir, en partie, à une reprise temporaire de la spéculation sur l'or et les devises. Aussi la balance globale des paiements n'a-t-elle plus guère laissé d'excédent durant la période janvier-avril, alors qu'un solde positif de 10 milliards de francs avait encore été enregistré pour les quatre derniers mois de 1967. Tandis que les banques commerciales ont continué d'accroître leurs avoirs à l'étranger, les réserves de devises des autorités monétaires ont diminué de 3,8 milliards de francs.

Dans ces conditions, l'évolution de la balance des paiements a exercé des effets légèrement restrictifs sur les *liquidités* intérieures. En revanche, les opérations de trésorerie des administrations publiques ont eu une forte incidence en sens inverse. Le déficit de trésorerie de l'Etat s'est, en effet, notablement aggravé depuis la fin de 1967, l'augmentation des dépenses publiques étant demeurée assez vive tandis que les recettes fiscales se révélaient légèrement inférieures aux prévisions. Les crédits bancaires aux entreprises et aux particuliers se sont fortement accrus.

(1) Nombre de chômeurs complets indemnisés, dont l'aptitude au travail est normale ou partielle, en pourcentage de la population active civile.

Les taux d'intérêt pratiqués sur le *marché monétaire* ont tout d'abord été orientés à la baisse, mais la hausse a repris au mois d'avril. Sur le marché des capitaux, les taux d'intérêt ont été relativement stables, bien que les investisseurs privés se soient montrés réticents pour accroître leurs engagements sous forme de valeurs mobilières.

2. Les perspectives

La forte reprise conjoncturelle observée dans la Communauté et le développement du commerce intracommunautaire qui lui est associé devraient favoriser un nouveau développement de la *demande extérieure* et continuer à soutenir efficacement l'expansion de l'économie belge. La détérioration de la position concurrentielle des exportations belges, qui a résulté de la hausse des coûts de production, devrait prendre fin dans le courant de l'année 1968. Par ailleurs, l'implantation récente d'unités de production dont l'activité est essentiellement orientée vers l'exportation devrait contribuer dans une large mesure au développement des ventes de marchandises. Enfin, l'achèvement de l'union douanière entre les pays de la Communauté, au 1^{er} juillet 1968, devrait également stimuler les exportations de produits belges. Toutefois, en dépit des premières réductions tarifaires réalisées dans le cadre du Kennedy-Round, la demande émanant des pays non membres pourrait s'affaiblir au cours du second semestre, étant donné qu'il faut s'attendre à une expansion nettement ralentie des livraisons aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Il semble bien que la croissance de la demande intérieure doive s'accélérer quelque peu au cours des prochains mois. C'est ainsi que les *investissements fixes* devraient montrer un peu plus de dynamisme, sous l'effet d'une plus forte propension à investir, de la part des chefs d'entreprise, et de la reprise persistante des investissements dans le secteur de la construction de logements. En revanche, il est peu probable que la progression des investissements publics se maintienne à son rythme actuel.

Si les hypothèses esquissées ci-dessus en ce qui concerne les exportations et les investissements fixes devaient se réaliser, les chances d'une reprise de la *consommation privée* s'en trouveraient accrues. D'une part, en effet, l'évolution

favorable de la conjoncture pourrait inciter les ménages à modérer leur tendance, observée depuis de nombreux mois, à l'accumulation d'épargne sous une forme très liquide. D'autre part, la masse salariale pourrait marquer une expansion un peu plus soutenue, sous l'influence d'une augmentation de l'emploi (nombre total d'heures de travail), de majorations de salaires entraînés dans le secteur privé, vers le milieu de l'année, par le jeu de l'échelle mobile, ainsi que d'une amélioration simultanée de certaines prestations sociales.

Au total, ces perspectives d'évolution de la demande devraient susciter un développement appréciable de la *production* et des importations, et aussi, de ce fait, une légère amélioration de la situation sur le marché de l'emploi. Comme il ne faut s'attendre qu'à une hausse très modérée des coûts salariaux par unité produite, il est improbable que l'on enregistre, d'ici la fin de l'année, une notable accélération conjoncturelle de la hausse des prix ou une détérioration marquée de la balance des paiements courants.

Pour l'ensemble de l'année 1968, la croissance du *produit national brut* à prix constants pourrait dépasser légèrement les 3,5 % prévus dans le précédent rapport trimestriel.

D'après les premières prévisions relatives à l'évolution économique en 1969, certains indices annonceraient un net affaiblissement de l'expansion de la demande en provenance des pays non membres. Les impulsions émanant du commerce intracommunautaire et un nouvel essor de la demande intérieure pourraient néanmoins donner lieu à une expansion plus vive de la production. Ceci implique la poursuite de la reprise conjoncturelle que les dépenses du secteur privé amorcent en ce moment. La perspective de l'introduction du système de la taxe à la valeur ajoutée, au 1^{er} janvier 1970, pourrait toutefois, au cours de l'année 1969, entraîner de la part des consommateurs et des chefs d'entreprise certaines réactions difficilement prévisibles à l'heure actuelle. Sous cette réserve et à condition qu'aucune cassure importante ne se produise dans l'évolution de la conjoncture mondiale, on peut s'attendre, à l'heure actuelle, à un taux de croissance d'environ 4 % du produit national brut à prix constants.

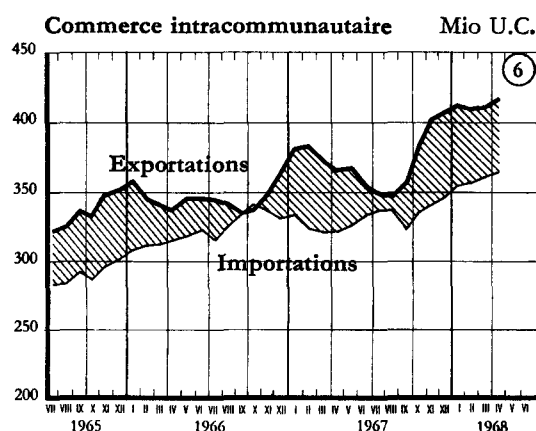
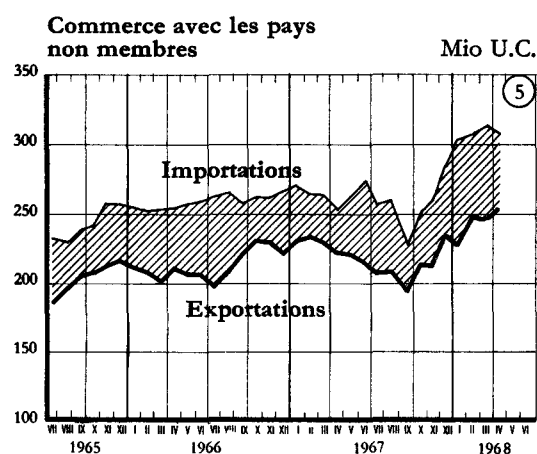
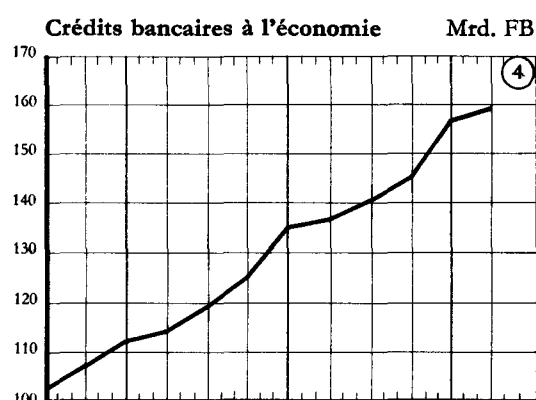
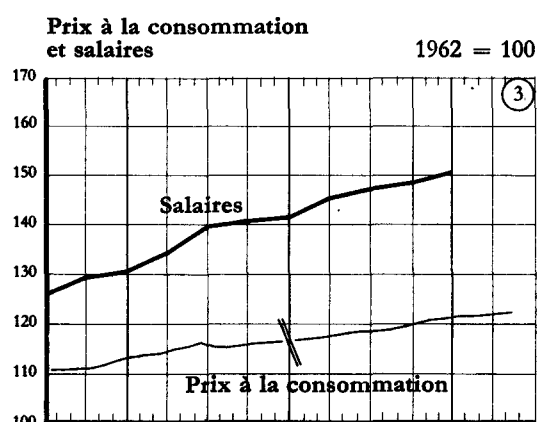
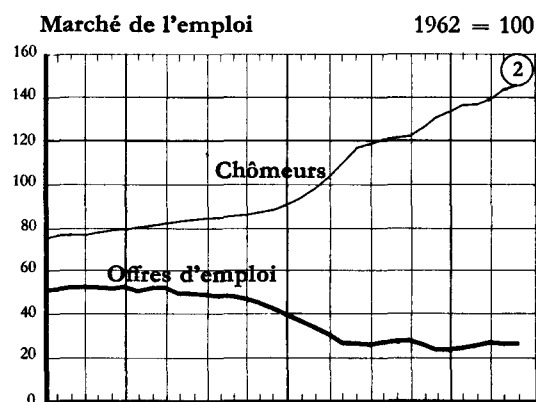
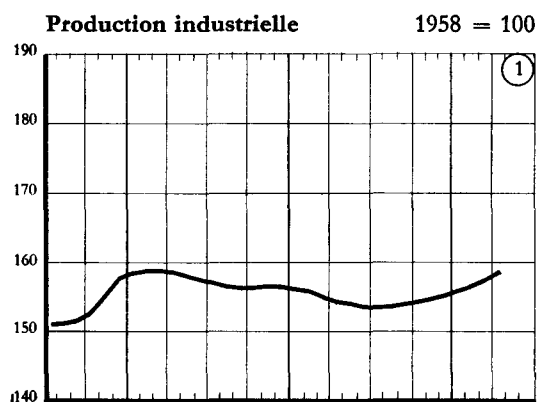
L'analyse des développements les plus récents de la conjoncture et des perspectives d'évolu-

tion pour l'année prochaine amènent à conclure, sur le plan de la *politique conjoncturelle*, que de nouvelles mesures de relance ne seraient justifiées que si le degré d'utilisation des capacités de production se révélait insuffisant, du fait notamment de l'évolution conjoncturelle dans d'importants pays tiers.

En dépit de la longue crise gouvernementale qui s'est ouverte le 7 février dernier, les autorités ont adopté, dans le cadre du programme additionnel de relance annoncé en janvier, de nouvelles mesures de soutien de la conjoncture. En matière de politique financière, le plafond fixé au montant des effets publics émis ou garantis par l'Etat, que la Banque nationale de Belgique est autorisée à détenir en portefeuille, a été porté de 10 à 16 milliards de francs au début d'avril. Aux termes de la convention qui entrera en vigueur au 1^{er} septembre, l'Etat veillera à ce que l'utilisation des crédits qui peuvent lui être consentis par la Banque nationale ne dépasse pas, en moyenne, les deux tiers de ce montant maximum. Simultanément, les conditions relatives aux ventes à tempérament ont été assouplies, tandis que la ristourne de taxes grevant l'exportation de divers produits était augmentée. Enfin, des dispositions ont été adoptées pour permettre la mise en œuvre des mesures annoncées au début de l'année en faveur du logement social.

En matière budgétaire, l'action conjuguée des « stabilisateurs automatiques » et des mesures de relance devrait entraîner en 1968, par rapport aux prévisions budgétaires, un accroissement de la demande nette de l'Etat de l'ordre de 1 % du produit national brut. Bien que justifiée encore sur le plan conjoncturel, pareille augmentation pose toutefois certains problèmes sur le plan financier et sur celui de l'assainissement structurel du budget de l'Etat. Pour apporter à ces problèmes une meilleure solution en 1969, il faudrait, lors de l'élaboration du projet de budget pour l'année prochaine, veiller à poursuivre et à intensifier les efforts visant à la compression des dépenses publiques moins urgentes. Ainsi serait élargie la marge disponible pour un accroissement des dépenses de caractère prioritaire consacrées aux améliorations structurelles, tandis que l'accroissement de la dette publique pourrait être contenu plus facilement dans le cadre imposé par la capacité du marché monétaire et financier.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Chômeurs complets indemnisés. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 3 : Prix à la consommation. Nouvel indice à partir de janvier 1967. Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 4 : Crédits financés par les organismes monétaires.

Graphiques 5 et 6 : Séries U.E.B.L. corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois. Les exportations sont comptées f.o.b., et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.

1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Belgique

TABLEAU 1: Données de base pour 1966

Superficie totale (1000 km ²)	30,5
Population totale (1000)	9 669
Densité par km ²	312
Population active occupée (1000)	3 669
Répartition en % de la population active occupée par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	6,0
— Industrie	45,3
dont : Construction	(7,5)
— Services	48,7
Répartition en % du produit intérieur brut :	
— Agriculture	5,8
— Industrie	41,2
dont : Construction	6,9
— Services	53,0
Produit national brut par tête (Fb)	95 100

TABLEAU 2: Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)							Indice en volume 1958 = 100	% du P.N.B. (aux prix cou- rants)
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966		
Produit national brut	+ 5,4	+ 4,7	+ 5,9	+ 4,5	+ 6,9	+ 3,6	+ 2,8	143	—
Production industrielle	+ 8,2	+ 4,7	+ 7,5	+ 5,2	+10,2	+ 3,2	+ 2,9	156	—
Importations totales	+12,2	+ 7,2	+ 4,8	+ 7,7	+10,7	+ 7,6	+ 7,8	196	39,2
Consommation privée	+ 5,7	+ 2,2	+ 4,4	+ 4,8	+ 3,5	+ 4,1	+ 2,9	133	64,9
Consommation publique	+ 5,3	+ 1,6	+ 8,8	+11,5	+ 4,1	+ 6,9	+ 6,5	162	13,3
Formation brute de capital fixe	+12,8	+10,9	+ 5,8	+ 0,2	+11,8	+ 3,6	+ 5,9	178	21,4
Exportations totales	+ 9,5	+ 8,3	+ 7,7	+ 7,2	+11,2	+ 8,1	+ 3,7	183	38,7
Produit national brut par tête	+ 4,9	+ 4,2	+ 5,3	+ 3,7	+ 5,8	+ 2,7	+ 2,1	135	—
Produit national brut par personne active occupée	+ 5,1	+ 3,7	+ 4,1	+ 3,6	+ 5,7	+ 2,7	+2,2	135	—

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)							Indice 1953 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967			
Exportation de marchandises										
Total	+ 3,9	+10,2	+11,9	+15,5	+14,2	+ 5,2	+ 3,0	230	7 031	100
Intra-C.E.E.	+ 9,7	+17,7	+19,6	+19,0	+12,8	+ 6,1	+ 3,2	322	4 429	63
Extra-C.E.E.	- 1,7	+ 1,9	+ 1,6	+10,3	+16,5	+ 3,9	+ 2,5	155	2 602	37
Exportation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	+15,6	+29,6	+29,6	+ 3,2	+31,5	+ 8,4	+18,4	361	553	7,9
Intra-C.E.E.	+18,7	+31,2	+30,7	+ 5,2	+31,6	+ 5,4	+25,6	479	420	6,0
Extra-C.E.E.	+ 8,7	+25,7	+26,8	- 2,1	+31,3	+17,1	+ 1,1	204	133	1,9
Exportation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 3,4	+ 9,2	+10,9	+16,4	+13,1	+ 5,0	+ 1,8	223	6 478	92,1
Intra-C.E.E.	+ 8,9	+16,7	+18,8	+20,1	+11,4	+ 6,2	+ 1,4	311	4 009	57,0
Extra-C.E.E.	- 2,0	+ 0,9	+ 0,7	+10,8	+15,8	+ 3,2	+ 2,5	153	2 469	35,1
Importation de marchandises										
Total	+ 6,6	+ 8,0	+12,2	+15,9	+ 7,6	+12,6	- 0,1	229	7 167	100
Intra-C.E.E.	+12,7	+ 8,9	+15,5	+17,5	+10,1	+15,4	- 0,6	272	3 983	55,6
Extra-C.E.E.	+ 1,0	+ 7,1	+ 8,8	+14,0	+ 4,8	+ 9,1	+ 0,6	190	3 184	44,4
Importation de produits alimentaires, boissons, tabacs										
Total	+ 0,1	+11,0	+ 9,0	+16,8	+15,2	+ 8,1	+ 9,9	210	981	13,7
Intra-C.E.E.	+ 7,4	+ 3,2	+17,2	+16,3	+22,5	+10,6	+11,8	270	419	5,9
Extra-C.E.E.	- 4,0	+15,9	+ 4,3	+17,2	+10,6	+ 6,4	+ 8,5	180	562	7,8
Importation de matières premières et produits industriels										
Total	+ 7,6	+ 7,6	+12,7	+15,7	+ 6,6	+13,2	- 1,5	232	6 186	86,3
Intra-C.E.E.	+13,3	+ 9,4	+15,4	+17,6	+ 8,9	+16,0	- 1,9	273	3 564	49,7
Extra-C.E.E.	+ 1,9	+ 5,6	+ 9,6	+13,4	+ 3,7	+ 9,7	- 0,9	193	2 622	36,6

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1958 = 100)	1966	143	144	162	151	146	158	120	146	162	160	155	156
	1967	150	147	160	151	150	161	113	146	162	165	162	156
	1968	157	156	166									
Construction (1962 = 100)	1966	68,1	97,3	117,6	108,8	106,9	118,9	71,1	117,8	122,6	112,7	109,8	100,7
	1967	84,6	94,1	117,0	110,8	113,7	121,1	71,4	115,7	118,0	121,5	116,4	78,5
	1968	76,6	85,4										
Chômeurs (en 1000)	1966	69,7	68,2	63,3	61,1	57,5	53,3	55,7	54,9	56,0	58,4	65,0	74,9
	1967	82,5	85,7	84,4	83,8	81,9	77,9	79,1	78,1	80,3	87,5	96,0	106,7
	1968	114,5	113,7	110,3	106,4	101,5							
Investissements (1961 = 100)	1966	106,7	141,0	154,7	155,1	165,8	170,0	117,8	153,9	160,2	155,9	165,1	156,1
	1967	134,6	151,1	167,0	167,7	170,4	176,8	122,1	159,1	160,2	175,9	176,9	141,8
	1968	(138,5)	(156,8)	(184,5)									
Consommation privée (1961 = 100)	1966	135,3	136,9	140,2	145,9	142,6	146,4	143,6	145,0	148,4	140,9	145,6	150,8
	1967	145,5	146,8	149,7	151,7	153,4	157,3	155,2	151,9	152,9	150,3	153,3	159,7
	1968	157,1	161,2	157,9									
Importations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	519	554	618	556	587	611	520	592	594	609	619	641
	1967	590	545	628	574	610	655	465	598	514	640	689	649
	1968	624	704	708	644								
Exportations totales de marchandises (Mio u.c.)	1966	493	528	620	560	534	604	511	471	603	574	590	621
	1967	608	570	607	604	581	597	525	460	530	697	618	649
	1968	621	675	705	705								
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1966	- 26	- 27	+ 7	+ 3	- 53	- 6	- 9	- 121	+ 9	- 34	- 29	- 15
	1967	+ 18	+ 25	- 20	+ 30	- 29	- 58	+ 60	- 138	+ 16	+ 57	- 71	0
	1968	- 2	- 29	- 3	+ 61								
Réserves officielles en or et en devises (Mio u.c.)	1966	1 968	1 946	1 956	1 954	1 950	1 950	1 964	1 956	1 926	1 960	1 956	1 952
	1967	1 970	1 939	1 951	1 972	2 044	2 118	2 152	2 196	2 212	2 220	2 244	2 202
	1968	2 168	2 202	1 960	(2 116)	(2 090)							
Disponibilités monétaires (Mrd Fb)	1966	310,2	307,0	314,6	319,8	323,2	329,3	329,6	324,3	322,4	324,0	327,4	339,7
	1967	324,9	320,4	326,4	333,8	335,1	347,5	339,4	337,2	343,2	338,5	341,1	350,5
	1968	341,0	337,9	350,0	355,6								

() Chiffres provisoires.

Belgique

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Population active occupée au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.
- Produit national brut aux prix du marché.

Tableau 2

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.

Tableau 3

- Statistiques U.E.B.L. Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupe C.S.T. 0 et 1; matières premières et produits industriels : groupes C.S.T. 2 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle. Source : Institut national de Statistique (I.N.S.). Indice général.
- Construction. Source : I.N.S. Indice fondé sur le nombre d'heures-ouvriers.
- Chômeurs. Source : Ministère de l'Emploi et du Travail. Chômeurs complets indemnisés.
- Investissements. Source : Département d'économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles (DULBEA). Formation brute de capital fixe aux prix courants.
- Consommation privée. Source : DULBEA. Prix courants.
- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.
- Réserves officielles en or et en devises : réserves brutes en or et en devises convertibles des institutions monétaires officielles. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor de la Banque Centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des C.C.P. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptes extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des C.C.P. Situation en fin de mois.

Luxembourg

Le premier semestre de 1968 a vu se confirmer les tendances au redressement de l'économie luxembourgeoise. Aux fortes impulsions émanant de la demande extérieure est venue s'ajouter l'expansion plus vive de la demande intérieure, qui a surtout bénéficié de la reprise des investissements privés.

L'essor de la conjoncture semble devoir se poursuivre durant les prochains mois, grâce surtout au dynamisme croissant de la demande intérieure.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise des *exportations* de biens et services, observée dès l'automne dernier, s'est accentuée au cours du premier semestre de 1968. L'augmentation des livraisons de produits sidérurgiques, en particulier vers les autres pays membres, et le développement des exportations des entreprises de création récente ont été déterminants à cet égard.

La demande intérieure, elle aussi, a montré une croissance plus rapide, du fait surtout d'un vigoureux essor des investissements. Depuis la fin de l'hiver, en effet, on a pu observer une reprise des *investissements fixes* des entreprises et, dans une moindre mesure, des investissements sous forme de construction de logements. En revanche, les investissements des administrations publiques n'avaient encore donné, au printemps, aucune impulsion notable à l'activité économique. Il semble, en outre, que les progrès plus rapides de la production et des ventes aient incité les chefs d'entreprise à ajuster le niveau de leurs stocks de matières premières et de demi-produits.

Les dépenses de *consommation privée* semblent s'être accrues à un rythme plus rapide au cours du premier semestre. Cette évolution s'expliquerait par une progression un peu plus vive des revenus disponibles, due notamment aux majorations de salaires intervenues au début de 1968 dans la sidérurgie, ainsi qu'aux allègements fiscaux résultant de la réforme de l'impôt sur le revenu.

La croissance de la demande a bénéficié principalement aux *importations*, surtout de matières premières et de demi-produits, ainsi que de biens d'équipement. L'indice officiel de la *production industrielle*, qui toutefois ne reflète qu'imparfaitement l'évolution effective de la production, étant donné qu'il ne comprend pas ou n'englobe que de manière insuffisante la production de certaines branches d'implantation récente, n'a guère augmenté, abstraction faite des variations saisonnières. En comparaison annuelle, il s'est maintenu, durant les quatre premiers mois de l'année, au niveau atteint un an plus tôt.

Aucune amélioration notable ne s'est manifestée, jusqu'à présent, sur le marché de l'*emploi*, en dépit d'un léger accroissement du nombre des offres d'emploi non satisfaites. L'effectif des salariés du secteur industriel doit avoir continué de se réduire.

Abstraction faite d'un enchérissement sensible des denrées alimentaires, le niveau des *prix* à la consommation n'a montré qu'une faible tendance à la hausse. L'indice général des prix a toutefois dépassé de 3,1 %, pour la période avril-mai, le niveau enregistré un an auparavant.

2. Les perspectives

Au cours des prochains mois, l'expansion économique devrait se poursuivre à peu près au même rythme que depuis octobre dernier. Il est vrai qu'une normalisation du processus de re-

Emplois et ressources de biens et services

	1965 ⁽¹⁾	1966 ⁽¹⁾		1967 ⁽²⁾		1968 ⁽³⁾
	Aux prix courants en millions de Flbg	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	27 937	+ 1	+ 1	+ 3	+ 3,5	+ 3,5
Formation brute de capital fixe	9 811	— 2,5	— 1,5	— 15	— 13,5	+ 4
Consommation des administrations	3 637	+ 6	+ 12	+ 1,5	+ 4,5	+ 1
Consommation des ménages	20 141	+ 3	+ 6,5	0	+ 2	+ 3,5
Produit national brut	33 868	+ 1	+ 4	+ 2	+ 3,5	+ 2,5
Importations ⁽⁴⁾	27 807	+ 1	+ 1,5	— 3,5	— 2,5	+ 4,5

⁽¹⁾ Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

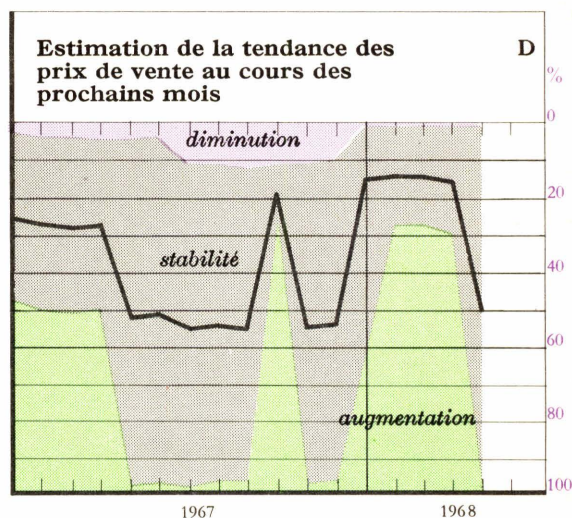
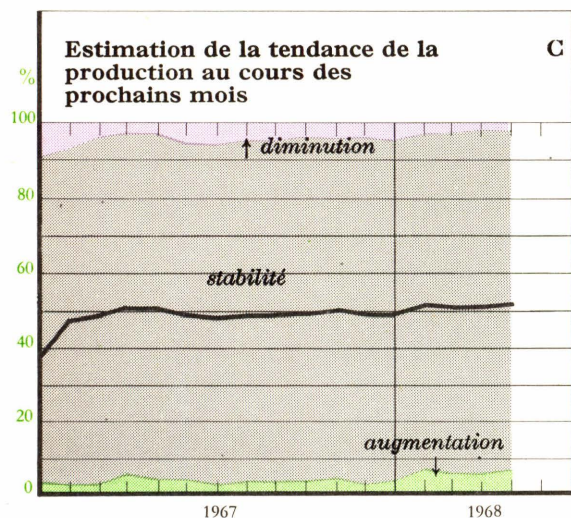
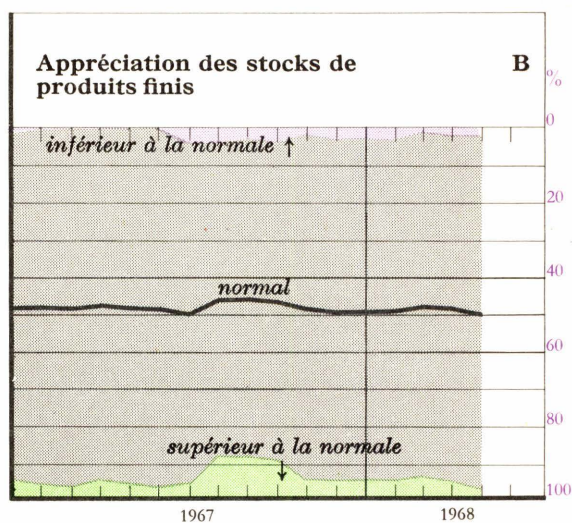
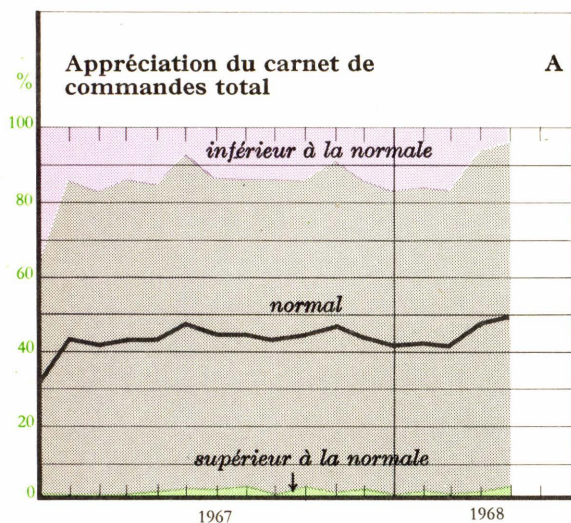
constitution des stocks, dans les autres pays membres, et un cours plus modéré des importantes livraisons d'acier aux Etats-Unis pourraient ralentir assez sensiblement la croissance de la demande extérieure. Mais la progression de la demande intérieure devrait suffire à compenser l'incidence de ce ralentissement sur la croissance économique. L'expansion des *investissements fixes* dans l'industrie se poursuivra sans doute. Quant à la construction de logements, elle devrait notamment bénéficier dans une plus large mesure des dispositions prises à l'automne dernier et au début de 1968 en matières de primes et de subventions d'intérêts. En outre, l'évolution des dépenses de *consommation privée* sera vraisemblablement plus soutenue. Il semble non seulement que les revenus

disponibles augmenteront à un rythme plus rapide, mais aussi que la propension à consommer des ménages pourrait se renforcer sous l'effet d'une amélioration persistante du climat conjoncturel.

Etant donné ces perspectives, on peut tenir pour assuré que le *produit national brut* à prix constants atteindra en 1968 le taux de croissance de 2,5 % annoncé dans le précédent rapport trimestriel.

Les premières prévisions pour 1969 permettent d'envisager la poursuite de l'expansion économique. Tous les éléments de la demande devraient continuer de progresser. Certes, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'exclure absolument l'éventualité d'un ralentissement des

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée au grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

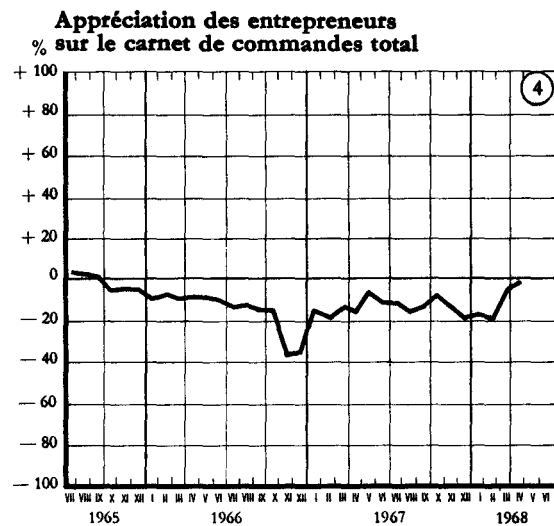
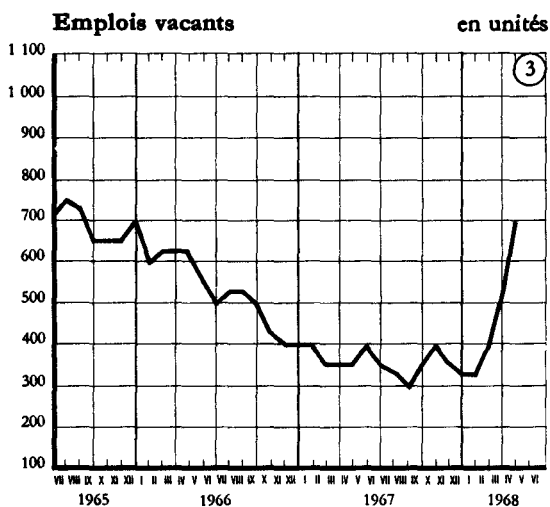
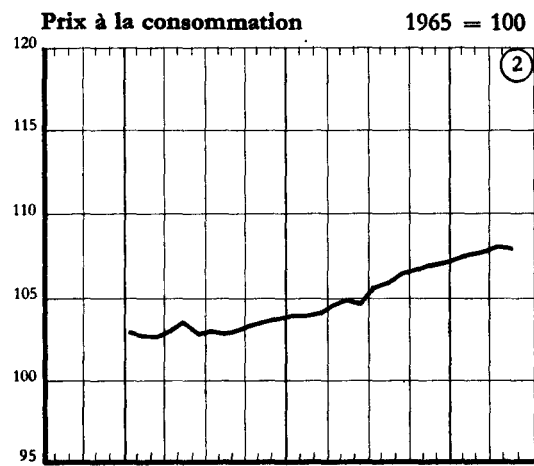
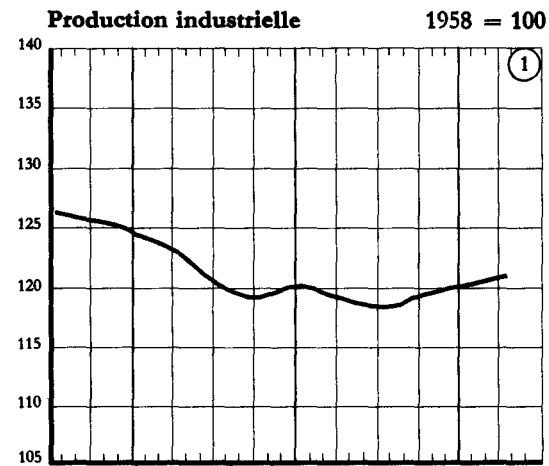
0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

exportations d'acier; mais ce mouvement serait sans doute compensé par une augmentation accélérée des livraisons des industries de création récente. Le taux de croissance annuelle du produit national brut en termes réels pourrait atteindre de 2,5 à 3 %, et demeurer ainsi très proche de celui qui avait été prévu dans le cadre des projections à moyen terme.

Ces perspectives de développement de l'économie luxembourgeoise devraient favoriser les ajustements structurels nécessaires pour éliminer autant que possible les obstacles qui, dans le

passé, ont empêché la réalisation d'une croissance à la fois plus rapide et mieux équilibrée. Les autorités responsables de la *politique conjoncturelle* devraient, d'une part, tenir compte, lors de l'élaboration du projet de budget pour l'année 1969, de la nécessité de limiter, au bénéfice des investissements, l'accroissement des dépenses de consommation des administrations publiques. D'autre part, il semble souhaitable de hâter la mise en application des dispositions actuellement à l'étude, visant à l'amélioration de la structure des entreprises commerciales et artisanales.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

**REMARQUES :**

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.) (sauf mention contraire).

Graphique 1 : Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2 : Indice des prix à la consommation. Nouvel indice, publié à partir du 1^{er} novembre 1967. Source : STATEC.

Graphique 3 : Indice corrigé des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4 : Source: Enquête de conjoncture C.E.E. Sur le graphique sont représentées les différences entre les pourcentages « supérieurs à la normale » (+) et « inférieurs à la normale » (—) dans les réponses des entrepreneurs à la question relative au carnet de commandes.

Luxembourg

TABLEAU 1: Données de base pour 1966

Superficie totale (1000 km ²)	2,6
Population totale (1000)	(335)
Densité par km ²	128
Population active (1000)	140
Répartition en % de la population active par grands secteurs d'activité :	
— Agriculture	13
— Industrie	46
— Services	41
Répartition en % du produit intérieur brut en 1964 :	
— Agriculture	6,2
— Industrie	54,2
— Services	39,6

TABLEAU 2: Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1958 = 100)	1966	120	121	119	122	125	124	119	111	119	121	121	117
	1967	120	121	121	123	124	122	121	111	120	119	123	119
	1968	116,9	120,2	122,2	126,5								
Production d'acier brut en 1000 t	1966	369	354	380	367	353	369	368	346	377	383	365	360
	1967	371	360	389	379	372	377	376	356	382	375	376	368
	1968	375	377	398	393	408							
Construction (1958 = 100)	1966	45	53	91	99	101	101	96	95	94	87	73	54
	1967	39	46	69	72	81	78	78	69	70	70	65	55
	1968	40	49	66	75								
Ouvriers occupés dans la sidérurgie et dans les mines (en 1000)	1966	24,0	24,0	23,8	23,8	23,8	23,7	23,7	23,7	23,8	23,7	23,6	23,6
	1967	23,5	23,4	23,4	23,3	23,3	23,2	23,1	23,0	23,0	22,9	22,9	22,8
	1968	22,7	22,6	22,6	22,6	22,5							
Prix à la consommation (1965=100)	1966	103,12	102,96	102,87	103,39	103,84	102,96	103,21	103,03	103,33	103,59	103,73	103,95
	1967	104,29	104,25	104,37	104,73	105,02	104,80	105,93	105,96	106,65	106,75	106,97	107,12
	1968	107,23	107,79	107,90	108,13	108,03							

REMARQUES

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année.
- Répartition du produit intérieur brut au coût des facteurs.

Tableau 2

- Production industrielle.
- Production d'acier. Source : Service central de la Statistique et des Études économiques. (STATEC).
- Construction. Source : STATEC. Indice basé sur le nombre d'heures-ouvriers.
- Ouvriers occupés dans la sidérurgie et dans les mines. Source : STATEC.
- Prix à la consommation. Source: STATEC. Nouvel indice, publié à partir du 1^{er} novembre 1967.

Le n° 3-1968 du rapport sur « La situation économique de la Communauté » sera fusionné avec le n° 4-1968 et publié dans le courant du mois de décembre.